

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R76-2023-113

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2023

### Sommaire

### ARS OCCITANIE /

	R76-2023-05-30-00003 - 3028 décision ARS Occitanie n° 2023-2044 prise à	
	l égard de la demande d'autorisation de modification des conditions	
	d'exécution de l'autorisation d'activité de soins de traitement du cancer	
	selon la modalité radiothérapie sur le site du centre catalan d'oncologie de	
	la clinique Saint Pierre présentée par la SELAS centre catalan d'oncologie (4	
	pages)	Page 8
	R76-2023-04-20-00009 - Arrêté REDUCTION CAPACITE EAM CONSTANCIE	J
	à Lacaune.pdf (3 pages)	Page 13
	R76-2023-05-02-00023 - Arrêté modificatif EAM Bordeneuve à SAINT	C
	Etienne de Tulmont par extension non importante de capacité.pdf (4	
	pages)	Page 17
	R76-2023-03-28-00022 - Arrêté modificatif portant renouvellement de	O
	l'autorisation de l'EHPAD Le Paginet à LUNAC-2023.pdf (2 pages)	Page 22
	R76-2023-04-17-00010 - Arrêté renouvellement autorisation SAMSAH	- 0 -
	L'Echelle à ALBI (3 pages)	Page 25
Α	ARS OCCITANIE / DOSA-PSH	- 0
	R76-2023-05-23-00069 - ARRETE ARS OCCITANIE 2023 - 2332 Fixant pour	
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à l'HAD ADENE Montpellier (2	
	pages)	Page 29
	R76-2023-05-23-00070 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2333 Fixant pour	- 0
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à HAD Home Santé 34 (2 pages)	Page 32
	R76-2023-05-23-00071 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2334 Fixant pour	- 0
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Bourgès (2 pages)	Page 35
	R76-2023-05-23-00072 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2335 Fixant pour	-0
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au GCS HELP (2 pages)	Page 38
	i (-   (-	J 3

R76-2023-05-23-00073 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2336 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Saint Roch (2	
pages)	Page 41
R76-2023-05-23-00074 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2337 Fixant pour	
2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
garantie de financement des établissements de 📆 santé pour faire face à	
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au GCS SSR AMBRUSSUM (2	
pages)	Page 44
R76-2023-05-23-00075 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2338 Fixant pour	_
2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Saint Jean Sud de	
France (2 pages)	Page 47
R76-2023-05-23-00076 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2339 Fixant pour	- 0 -
2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au SSR Jardins de Sophia (2	
pages)	Page 50
R76-2023-05-23-00077 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2340 Fixant pour	
2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Plein Soleil site	
·	Page 53
R76-2023-05-23-00078 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2341 Fixant pour	1 460 00
2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Clinique du Dr Causse (2 pages)	Page 56
R76-2023-05-23-00079 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2342 Fixant pour	rage 30
2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
·	
articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique les Trois Vallées	Do ~ ~ C
(2 pages)	Page 59

R76-2023-05-23-00080 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2343 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Pasteur (2 pages) R76-2023-05-23-00081 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2344 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	Page 62
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF le Val d'Orb (2 pages) R76-2023-05-23-00082 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2345 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Ster à Lamalou les Bains	Page 65
·	Pago 68
(2 pages) R76-2023-05-23-00083 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2346 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Maison de Repos le	Page 68
Colombier (2 pages)	Page 71
R76-2023-05-23-00085 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2347 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique du Souffle la Valonie	rage / r
(2 pages)	Page 74
R76-2023-05-23-00084 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2348 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique du Parc (2 pages) R76-2023-05-23-00086 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2349 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Clémentville (2	Page 77
pages)	Page 80
R76-2023-05-23-00087 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2350 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	. 460 00
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Saint Louis (2 pages)	Page 83

R76-2023-05-23-00088 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2351 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Via Domitia (2 pages)	Page 86
R76-2023-05-23-00089 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2352 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Sainte Thérèse (2 pages)	Page 89
R76-2023-05-23-00090 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2353 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Mutualiste Jean Léon	G
(2 pages) R76-2023-05-23-00091 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2354 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Nephrocare Castelnau le Parc	Page 92
(2 pages) R76-2023-05-23-00092 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2355 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	Page 95
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF le Castelet (2 pages) R76-2023-05-23-00093 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2356 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	Page 98
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF la Petite Paix (2 pages) R76-2023-05-23-00094 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2357 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	Page 101
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Fontfroide (2 pages) R76-2023-05-23-00095 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2358 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	Page 104
l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Ster à Saint Clément de	Daga 107

	R76-2023-05-23-00096 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2359 Fixant pour	
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au Centre le Melezet (2 pages)	Page 110
	R76-2023-05-23-00097 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2360 Fixant pour	J
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Maison de Repos le Pech du	
	Soleil (2 pages)	Page 113
	R76-2023-05-23-00098 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2361 Fixant pour	O
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Font Redonde (2	
	pages)	Page 116
	R76-2023-05-23-00099 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2362 Fixant pour	
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l article 3 de l arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au SSR Beau Séjour (2 pages)	Page 119
	R76-2023-05-23-00100 - ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2363 Fixant pour	
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à l'HAD 46 (2 pages)	Page 122
	R76-2023-05-23-00068 - ARRETE ARS OCCITANIE 2023 - 2331 Fixant pour	
	2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux	
	articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la	
	garantie de financement des établissements de santé pour faire face à	
	l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Béziers HAD (2 pages)	Page 125
D	RAAF / FRANCEAGRIMER	
	R76-2023-05-30-00002 - Arrêté modifiant l arrêté du 20 septembre 2019	
	portant nomination au conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon (3	
	pages)	Page 128
D	REETS OCCITANIE / pôle cohésion sociale	
	R76-2023-05-04-00003 - Arrêté portant modification de la dotation globale	
	de fonctionnement 2022 du service délégué aux prestations familiales géré	
	par ATG 30 (3 pages)	Page 132

R76-2023-04-28-00002 - Arrêté portant modification de la dotation global	е
de fonctionnement 2022 du service délégué aux prestations familiales gér	é
par UDAF 11 (3 pages)	Page 136
R76-2023-05-04-00004 - Arrêté portant modification de la dotation global	е
de fonctionnement 2022 du service délégué aux prestations familiales gér	é
par UDAF 30 (3 pages)	Page 140
RECTORAT / Division de l'expertise et du conseil juridiques et financiers	
R76-2023-05-23-00144 - Arrêté fixant le pourcentage maximal de bachelie	rs
hors académie (8 pages)	Page 144
R76-2023-05-23-00142 - Arrêté fixant le pourcentage minimal de bachelier	S
retenus bénéficiaires d'une bourse (20 pages)	Page 153

### R76-2023-05-30-00003

3028 décision ARS Occitanie n° 2023-2044 prise à l'égard de la demande d'autorisation de modification des conditions d'exécution de l'autorisation d'activité de soins de traitement du cancer selon la modalité radiothérapie sur le site du centre catalan d'oncologie de la clinique Saint Pierre présentée par la SELAS centre catalan d'oncologie





Décision ARS Occitanie n° 2023-2044

Dossier 3028

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6122-1 à L.6122.21 et R.6122-23 à R.6122-44 relatifs aux autorisations, R.6123-1 à R.6123-133 relatifs aux conditions d'implantation de certaines activités de soins et des équipements matériels lourds et D.6124-1 à D.6124-481 relatifs aux conditions techniques de fonctionnement;
- **Vu** l'ordonnance n° 2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** le décret n° 2021-974 du 22 juillet 2021 relatif au régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
- Vu l'arrêté n° 2018-2789 en date du 3 août 2018 portant approbation du Projet Régional de Santé de l'ARS Occitanie:
- Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 fixant le contenu du dossier de demande initiale d'autorisation d'activité de soins et équipements matériels lourds;
- Vu l'arrêté ARS OC / 2021-6173 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie en date du 1er février 2022 fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation d'activités de soins et d'équipements matériels lourds pour l'année 2022, et prévoyant notamment l'ouverture d'une fenêtre du 1er octobre au 30 novembre 2022;
- Vu l'arrêté ARS OC/ 2022-4315 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins, par zone d'implantation, et relatif au PRS Occitanie, pour les activités de soins et d'équipements matériels lourds au 15 septembre 2022;
- Vu l'arrêté ARS OC modif / 2022 4595 en date du 11 octobre 2022 modifiant l'arrêté ARS OC / 2022-4315 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins, par zone d'implantation, et relatif au PRS Occitanie, pour les activités de soins et d'équipements matériels lourds au 15 septembre 2022;
- Vu la décision ARS Occitanie n° 2022-1843 du 20 avril 2022 modifiée par la décision ARS Occitanie n°2022-2230 du 1<sup>er</sup> mai 2022 et par la décision ARS Occitanie n°2022-3397 du 22 juillet 2022, portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;
- Vu le renouvellement tacite (RT 66-18-13) à compter du 17 août 2019 et pour une durée de 7 ans de l'autorisation d'exercer l'activité de soins de traitement du cancer selon la modalité radiothérapie sur le site de la Clinique Saint Pierre;
- Vu la demande présentée par la SELAS Centre Catalan d'Oncologie (EJ 660007238) en vue d'obtenir l'autorisation de modification des conditions d'exécution de l'activité de soins de traitement du cancer selon la modalité radiothérapie sur le site de la Clinique Saint Pierre;

Agence Régionale de Santé Occitanie 26-28 Parc-Club du Millénaire 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001 34067 MONTPELLIER CEDEX 2 occitanie.ars.sante.fr - **Vu** l'avis de la Commission Spécialisée de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Occitanie, relative à l'organisation des soins, lors de sa séance du 14 avril 2023 ;

Considérant que la SELAS Centre Catalan d'Oncologie souhaite obtenir l'autorisation de modifier les conditions d'exécution de l'activité de soins de traitement du cancer selon la modalité radiothérapie sur le site de la Clinique Saint Pierre par la construction de deux nouveaux bunkers et l'ajout d'un accélérateur de particules ;

**Considérant** que cette demande constitue une modification substantielle au sens de l'article D6122-38 CSP II du code de la Santé Publique rendant nécessaire le dépôt d'un dossier de demande de modification des conditions d'exécution de cette activité de soins ;

**Considérant** que cette demande a été examinée lors de la Commission Spécialisée de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Occitanie, relative à l'organisation des soins, lors de sa séance du 14 avril 2023 :

Considérant que la SELAS Centre Catalan d'Oncologie est un cabinet libéral exerçant :

- une activité de consultations d'oncologie et de prescription de traitements systémiques (chimiothérapie, immunothérapie, thérapies ciblées),
- une activité de soins pour des patients hospitalisés au sein de la clinique Saint Pierre,
- et une activité de radiothérapie ;

**Considérant** que le centre de radiologie dispose actuellement de 3 accélérateurs de particules pour répondre aux besoins des patients de l'ensemble du département des Pyrénées orientales, sachant qu'il est le seul centre autorisé ;

**Considérant** que, pour répondre aux besoins de la population du département, dont la croissance démographique a induit une augmentation d'activité structurelle continue, le centre n'a cessé d'augmenter l'amplitude de ses horaires d'ouverture, désormais ouvert de 7h à 20h ;

Considérant que le projet du centre vise ainsi à installer un 4ème accélérateur de particules afin de :

- diminuer la charge d'activité pesant sur les 3 accélérateurs existants qui absorbent plus de 700 patients par an par machine (recommandations INCA : 500),
- conserver des horaires d'ouverture et des délais de rendez-vous acceptables,
- mettre en miroir deux à deux les machines notamment pour limiter l'impact de l'arrêt imprévu d'un appareil ;

**Considérant** par ailleurs que le 4<sup>ème</sup> accélérateur sera situé dans un nouveau bâtiment, sur le même site de la Clinique Saint Pierre, qui sera pourvu de deux nouveaux bunkers et que le bunker accueillant le nouvel accélérateur sera associé à plusieurs salles de consultation médicale ou paramédicale ;

**Considérant** que cette demande de modification des conditions d'exécution est sans incidence sur le bilan quantitatif de l'offre de soins relatif au Projet Régional de Santé Occitanie dans le département des Pyrénées orientales ;

**Considérant** que l'autorisation concernée par cette demande de modification des conditions d'exécution est en cours de validité ;

**Considérant** que cette demande est conforme aux objectifs qualitatifs du PRS Occitanie et notamment en ce qu'elle :

- Maîtriser globalement les délais de prise en charge,
- S'inscrire dans une démarche qualité ;

Considérant que la demande répond aux besoins de santé de la population des Pyrénées Orientales ;

**Considérant** que le demandeur souscrit aux engagements particuliers concernant les dépenses à la charge de l'assurance maladie, le volume d'activité et la réalisation d'une évaluation, conformément à l'article L.6122-5 du code susvisé ;

**Considérant** que les conditions d'implantations et les conditions techniques de fonctionnement demeurent inchangées, sont conformes et que le promoteur s'engage à les respecter ;

Agence Régionale de Santé Occitanie 26-28 Parc-Club du Millénaire 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001 34067 MONTPELLIER CEDEX 2 occitanie.ars.sante.fr

2

#### **DECIDE**

ARTICLE 1 La demande présentée par la SELAS Centre Catalan d'Oncologie (EJ : 660007238) en vue d'obtenir l'autorisation de modification des conditions d'exécution de l'activité de soins de traitement du cancer selon la modalité radiothérapie sur le site de la Clinique Saint Pierre (ET : 660007246), **est acceptée.** 

Les caractéristiques FINESS seront enregistrées en conséquence.

- ARTICLE 2 : Cette décision est sans effet sur la durée de validité de l'autorisation d'activité de soins susvisée. En revanche, en application de l'article 3 IV de l'ordonnance n° 2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activité de soins et d'équipements matériels lourds, les autorisations sont prolongées dans les conditions prévues par lesdites dispositions et leur durée pourra être modifiée par l'intervention d'une décision suite à une nouvelle demande d'autorisation devant être déposée « à compter de l'entrée en vigueur des décrets d'application des articles L. 6123-1 et L. 6124-1 du Code de la santé publique ».
- ARTICLE 3 Cette opération devra faire l'objet d'un commencement d'exécution dans un délai de trois ans maximum à compter de la notification de la présente décision et devra être achevée au plus tard quatre ans après cette notification.

La mise en œuvre de la modification des conditions d'exécution de l'activité de soins devra être déclarée sans délai au Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, conformément aux articles R.6122-37 et D.6122-38 du Code de la santé publique.

- ARTICLE 4 Une visite de conformité pourra être réalisée par l'Agence Régionale de Santé Occitanie dans les six mois suivant la déclaration de mise en œuvre de l'activité de soins concernée, conformément aux articles L.6122-4 et D.6122-38 du Code de la santé publique.
- ARTICLE 5 Pour le renouvellement de cette autorisation, son titulaire adresse la demande de renouvellement de son autorisation à l'agence régionale de santé au plus tard quatorze mois avant l'échéance de l'autorisation conformément aux dispositions prévues à l'article L.6122-10 du code de la santé publique. Après avoir examiné les éléments mentionnés à l'article L. 6122-2, la compatibilité de l'autorisation avec le schéma régional ou interrégional de santé ou en cas de refus du titulaire de l'autorisation de la concertation mentionnée à l'article L. 6122-5, l'agence régionale de santé peut enjoindre à celui-ci de déposer un dossier de renouvellement dans les conditions fixées à l'article L. 6122-9, ainsi que les résultats de l'évaluation mentionnée à l'article L. 6122-5.
- ARTICLE 6 Cette décision peut faire l'objet, dans les deux mois de sa notification pour le promoteur ou de sa publication pour les tiers intéressés, d'un recours hiérarchique auprès du Ministère de la Santé et de la Prévention. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063 Montpellier Cedex 2, dans la même condition de délai (le tribunal administratif peut notamment être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible via le site Internet « www.telerecours.fr »).

Agence Régionale de Santé Occitanie 26-28 Parc-Club du Millénaire 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001 34067 MONTPELLIER CEDEX 2 occitanie.ars.sante.fr

3

ARTICLE 7 Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, et le Directeur départemental des Pyrénées orientales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Montpellier, le 30/05/2023

Didier FFRE

Agence Régionale de Santé Occitanie 26-28 Parc-Club du Millénaire 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001 34067 MONTPELLIER CEDEX 2 occitanie.ars.sante.fr

R76-2023-04-20-00009

# Arrêté REDUCTION CAPACITE EAM CONSTANCIE à Lacaune.pdf







## ARRETE PORTANT MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL MEDICALISE (EAM) CONSTANCIE SITUE A LACAUNE (81) ET GERE PAR LA FEDERATION APAJH, PAR REDUCTION DE CAPACITE

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie Le Président du Département du Tarn

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

**VU** la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le Décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

VU le Décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

VU l'Arrêté d'autorisation conjoint du 30 décembre 2016 portant renouvellement de l'autorisation du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Constancie à Lacaune géré par la Fédération APAJH à compter du 4 janvier 2017 et pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 4 janvier 2032 ;

**VU** le dernier Arrêté conjoint provisoire dans l'attente de la nouvelle nomenclature FINESS, du 1<sup>er</sup> février 2018 portant autorisation d'extension de capacité de l'établissement d'accueil médicalisé (EAM) Constancie à Lacaune (81) géré par la Fédération APAJH;

VU la Décision ARS OCCITANIE n°2022-1843 en date du 20 avril 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

VU la Décision n°2022-3397 du 22 juillet 2022 portant modification de la décision n°2022-1843 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**VU** la demande de la Fédération APAJH par courrier du 20 avril 2023 en vue de la modification de l'autorisation de l'EAM Constancie par réduction de capacité d'une place d'hébergement temporaire ;

Page 1 sur 3

**CONSIDERANT** que l'autorisation accordée en 2018 pour une extension de capacité d'une place visait à régulariser l'accueil réalisé en surcapacité et permettait d'accueillir une personne identifiée comme situation critique ;

**CONSIDERANT** que les locaux de l'EAM ne permettent plus l'installation de cette place supplémentaire en raison de l'hébergement sur site de deux places de MAS autorisées par l'ARS par arrêté du 10 novembre 2022 portant extension de la MAS JACQUES BESSE et reconnaissance d'un site secondaire à Lacaune ;

**CONSIDERANT** que la demande de réduction de capacité ne relève pas de la procédure d'appel à projet mentionnée à l'article L313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**CONSIDERANT** que cette demande est sans impact sur l'organisation de l'établissement et sur la dotation actuellement allouée puisque l'autorisation d'extension de 2018 avait été mise en œuvre à coûts constants ;

**SUR PROPOSITION** du Directeur de la Délégation Départementale du Tarn pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur Général des Services du Département du Tarn ;

#### ARRETENT

ARTICLE 1: La demande de la Fédération APAJH portant modification de l'autorisation de l'EAM Constancie situé à Lacaune (81) par réduction de capacité d'une place d'accueil temporaire avec hébergement pour adultes en situation de handicap présentant tous types de déficiences est acceptée à compter de la signature du présent arrêté.

ARTICLE 2: La capacité totale de l'établissement est réduite de 48 à 47 places pour les adultes en situation de handicap présentant tous types de déficiences (36 places) ou des troubles du spectre de l'autisme (11 places).

<u>ARTICLE 3</u>: Les caractéristiques de l'établissement seront répertoriées au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) comme suit :

#### Identification du gestionnaire :

FEDERATION DES APAJH 33 avenue du Maine 75 755 PARIS – CEDEX 15

N° FINESS EJ : 75 005 091 6

N° FINESS ET: 81 010 298 8

### Identification de l'établissement principal:

EAM CONSTANCIE
Domaine de Constancie
81230 LACAUNE

<u>Code catégorie établissement</u> : 448 Etablissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées

Discipline		The residence	Publics accueillis ou accompagnés		Mode d'accueil et d'accompagnement		
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	totale	
	Accueil et	010	Tous types de déficiences	11	Hébergement Complet Internat	35	
966	accompagnement 966 médicalisé	accompagnement	personnes handicapées	21	Accueil de jour	1	
	personnes handicapées	437	Troubles du Spectre de l'Autisme	11	Hébergement Complet Internat	11	

Page 2 sur 3

<u>ARTICLE 4</u>: Le renouvellement de l'autorisation sera examiné au vu des résultats des évaluations réglementaires.

ARTICLE 5: L'habilitation à l'aide sociale concerne les 47 places.

<u>ARTICLE 6</u>: Conformément à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.

ARTICLE 7: La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>

<u>ARTICLE 8</u>: Le Directeur Départemental du Tarn pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Directeur Général des Services du Département du Tarn et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire, et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du Département.

Le 20 avril 2023

Le Directeur Général

Digiar DEERE

Le Président du Département

Christophe RAMOND

R76-2023-05-02-00023

Arrêté modificatif EAM Bordeneuve à SAINT Etienne de Tulmont par extension non importante de capacité.pdf







ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL MEDICALISE (EAM) BORDENEUVE SITUE A SAINT
ETIENNE DE TULMONT (82) ET GERE PAR L'ARSEAA, PAR EXTENSION NON IMPORTANTE DE CAPACITE

### Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie Le Président du Conseil Départemental de Tarn et Garonne

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

**VU** la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le Décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

**VU** le Décret n°2017-1620 du 28 novembre 2017 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**VU** le Décret n°2018-552 du 29 juin 2018 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles et à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au président du conseil départemental et au directeur général de l'agence régionale de santé ;

**VU** le Décret n°2019-854 du 20 août 2019 portant diverses mesures de simplification dans les domaines de la santé et des affaires sociales ;

**VU** le Décret du 20 avril 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé d'Occitanie - M. JAFFRE (Didier) ;

**VU** l'Arrêté d'autorisation du 6 juillet 2009 portant création de 25 places de foyer d'accueil médicalisé (FAM) à Saint-Etienne de Tulmont, géré par l'ARSEAA;

**VU** la Décision du 22 novembre 2016 pour le Président du Conseil Départemental et du 9 décembre 2016 pour l'ARS portant extension non importante du foyer d'accueil médicalisé Bordeneuve ;

Page 1 sur 4

**VU** la Décision ARS OCCITANIE n°2022-1843 en date du 20 avril 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**VU** la Décision n°2022-3397 du 22 juillet 2022 portant modification de la décision n°2022-1843 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**VU** l'Instruction n°DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l'application de la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

**VU** l'Instruction n°DREES/DMSI/DGCS/2018/155 du 27 juin 2018 relative à la mise en œuvre dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la nouvelle nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

**VU** la demande en date du 27 janvier 2023 du Président de l'ARSEAA en vue de la modification de l'autorisation de l'EAM Bordeneuve par extension non importante de 3 places en accueil de jour ;

**VU** l'accord de l'organisme gestionnaire en date du 26 avril 2023 acceptant d'appliquer la nomenclature issue du décret du 9 mai 2017 à l'ensemble de l'autorisation ;

**CONSIDERANT** les besoins identifiés dans le département de Tarn-et-Garonne en matière de places d'EAM en accueil de jour pour les adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) et en provenance des Instituts Médico-Educatifs (IME) spécialisés dans l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des Troubles du spectre de l'autisme ;

**CONSIDERANT** la capacité de mise en œuvre rapide de cette extension permettant de créer de nouvelles places pour les jeunes adultes du territoire concerné ;

**CONSIDERANT** que ce projet d'extension de capacité, ne relève pas de la procédure d'appel à projet mentionnée à l'article L313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles en application notamment du Décret n°2019-854 du 20 août 2019 portant diverses mesures de simplification dans les domaines de la santé et des affaires sociales, qui permet de déroger au seuil d'extension à partir duquel les projets relèvent de ladite procédure ;

**CONSIDERANT** que l'instruction de la demande permet d'établir que celle-ci constitue un projet complet et adéquat au regard notamment des besoins et qu'elle satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**CONSIDERANT** que le projet d'extension de trois places est compatible avec le montant des dotations mentionnées à l'article L314-3 et L314-3-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**SUR PROPOSITION** du Directeur Départemental de Tarn-et-Garonne pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur général adjoint des services du Département de Tarn-et-Garonne.

Page 2 sur 4

#### **ARRÊTENT**

#### Article 1:

La demande du Président de l'ARSEAA portant modification de l'autorisation de l'EAM Bordeneuve par extension non importante de trois places en accueil de jour est acceptée à compter de la signature du présent arrêté.

#### Article 2:

La capacité totale de l'établissement est portée de 32 à 35 places pour les adultes présentant tous types de déficiences (25 places) ou des troubles du spectre de l'autisme (10 places).

### Article 3:

Les caractéristiques de l'établissement seront répertoriées au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) comme suit :

### Identification du gestionnaire :

**ARSEAA** 

N° FINESS EJ: 31 078 244 6

7 chemin de Colasson 31100 TOULOUSE

### <u>Identification de l'établissement principal</u>:

EAM « Bordeneuve »

N° FINESS ET: 82 000 77 89

9 impasse des Sorbiers

82400 SAINT ETIENNE DE TULMONT

Code catégorie de l'établissement : 448 Etablissement d'Accueil Médicalisé pour personnes handicapées (EAM)

Discipline		Public accueilli ou accompagné		Mode d'accueil et d'accompagnement		Capacité
code	libellé	code	libellé	code	libellé	totale
966	Accueil et accompagnement médicalisé personnes handicapées	010	Tous types de Déficiences Personnes Handicapées	11	Hébergement complet	25
900		437	Troubles du Spectre de l'Autisme		internat	7

### <u>Identification de l'établissement secondaire</u>:

EAM « Bordeneuve » - Centre activités Pousiniès

501 chemin de Pousiniès

82400 SAINT ETIENNE DE TULMONT

N° FINESS ET : A créer

Code catégorie de l'établissement : 448 Etablissement d'Accueil Médicalisé pour personnes handicapées (EAM)

Page 3 sur 4

Discipline		Public accueilli ou accompagné		Mode d'accueil et d'accompagnement		Capacité
code	libellé	code	libellé	code	libellé	totale
966	Accueil et accompagnement médicalisé personnes handicapées	437	Troubles du Spectre de l'Autisme	21	Accueil de jour	3

#### Article 4:

L'autorisation d'extension est réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de quatre ans suivant la notification de la décision d'autorisation, conformément aux dispositions de l'article D313-7-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

#### Article 5:

Cette autorisation est subordonnée à la visite de conformité prévue à l'article L313-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles dont les conditions de réalisation sont définies aux articles D313-11 à D313-14 du même code.

### Article 6:

Conformément à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.

### Article 7:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>

#### Article 8:

Le Directeur Départemental de Tarn-et-Garonne pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Directeur général des services du Département de Tarn-et-Garonne et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire et publié au recueil des actes administratifs de l'État.

Le 2 mai 2023

Le Directeur Général de l'ARS

Didier JAFFRE

Le Président du Conseil Départemental

Michel WEIL

Page 4 sur 4

R76-2023-03-28-00022

Arrêté modificatif portant renouvellement de l'autorisation de l'EHPAD Le Paginet à LUNAC-2023.pdf







Arrêté n° A23S0093 du 28 mars 2023

### ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE CONJOINT DU 30/12/2016 PORTANT RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE L'EHPAD « LE PAGINET » A LUNAC (12) -MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE L'ENTITE GESTIONNAIRE DE L'EHPAD

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, Le Président du Département de l'Aveyron,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV);

**Vu** le Décret n°2016-1164 du 26 août 2016 relatif aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;

**VU** le Décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie ;

**VU** l'Arrêté conjoint du 30 décembre 2016 portant renouvellement de l'autorisation de l'EHPAD « Le Paginet » situé à Lunac (12) ;

**VU** la décision n°2022-1843 en date du 20 avril 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'ARS ;

**VU** la fiche extraite du répertoire national SIRENE (INSEE), montrant que l'organisme gestionnaire de l'EHPAD Le Paginet est le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Ouest Aveyron Communauté ;

**CONSIDERANT** l'information donnée par l'établissement, par mail du 26/09/2017, du changement de dénomination de l'entité gestionnaire de l'EHPAD « Le Paginet », devenue « Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois » ;

**CONSIDERANT** l'information donnée par l'établissement, par mail du 03/11/2022, de l'évolution de la dénomination de l'entité gestionnaire de l'EHPAD « Le Paginet », devenue « Centre Intercommunal d'Action Sociale Ouest Aveyron Communauté » ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de prendre en compte ce changement de modification dans l'autorisation de l'établissement sans délais ;

**SUR PROPOSITION** du Délégué Départemental de l'Aveyron pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur Général des Services départementaux.

#### **ARRETENT**

<u>Article 1</u>: Les articles 1, 2, 4, 5, 6 et 7 de l'arrêté n° A16S0292 du 30 décembre 2016 portant renouvellement de l'autorisation de l'EHPAD « Le Paginet » restent inchangés.

<u>Article 2</u>: L'article 3 de l'arrêté n° n° A16S0292 du 30 décembre 2016 portant renouvellement de l'autorisation de l'EHPAD « Le Paginet » est modifié comme suit :

### <u>Identification du gestionnaire</u>:

Identité : Centre Intercommunal d'Action Sociale Ouest Aveyron Communauté

Adresse: Mairie - Le Bourg - 12270 LUNAC

N° FINESS EJ: 12 0784 657

### <u>Identification de l'établissement principal</u>:

Identité : EHPAD Le Paginet

Adresse: Le Paginet - 12270 LUNAC

N° FINESS ET: 12 0784 566

Code catégorie établissement : 500 – EHPAD

	Discipline		Clientèle	Age	Mode	e de fonctionnement	Capacité totale
code	libellé	code	libellé		code	libellé	totale
924	Accueil pour personnes âgées	711	Personnes âgées dépendantes	Plus de 60 ans	11	Hébergement complet internat	54

Article 3: La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

<u>Article 4</u>: Le Délégué Départemental de l'Aveyron pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Président du Département de l'Aveyron, et la Présidente de l'Association sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire, et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et au bulletin officiel du département.

Le 28 mars 2023

Le Directeur Général de l'ARS

**Didier JAFFRE** 

Le Président du Département Arnaud VIALA

2

R76-2023-04-17-00010

### Arrêté renouvellement autorisation SAMSAH L'Echelle à ALBI







## ARRETE PORTANT RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP (SAMSAH) L'ECHELLE SITUE A ALBI (81) ET GERE PAR LA FEDERATION DES APAJH

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie Le Président du Département du Tarn

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L313-5;

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

VU la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires :

**VU** la Loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (OTSS) et notamment son article 75 ;

**VU** le Décret n°2022-695 du 26 avril 2022 modifiant le décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

**VU** le Décret du 20 avril 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé d'Occitanie - M. JAFFRE (Didier) ;

**VU** l'Arrêté conjoint en date du 20 mars 2008 portant autorisation de création du SAMSAH pour adultes handicapés psychiques « L'Echelle » à ALBI ;

**VU** le dernier arrêté d'autorisation du 3 août 2022 portant modification de l'autorisation du SAMSAH L'Echelle situé à Albi (81) et géré par la Fédération des APAJH, par transformation de places du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) L'Echelle et fixant sa capacité à 16 places ;

**VU** la Décision ARS OCCITANIE n°2022-1843 en date du 20 avril 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**VU** la Décision n°2022-3397 du 22 juillet 2022 portant modification de la décision n°2022-1843 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**VU** la lettre interministérielle du 25 mai 2021, relatif à la prolongation du moratoire sur les évaluations réglementaires jusqu'au 31 décembre 2021, pour les évaluations prévues entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021, dans le cadre du report de l'entrée en vigueur du nouveau référentiel d'évaluation ;

**CONSIDERANT** que le gestionnaire n'a pas transmis d'évaluation externe conformément au moratoire accordé pour les évaluations prévues entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021 ;

Page 1 sur 3

**CONSIDERANT** qu'en l'absence d'injonction de la part de l'ARS, au moins un an avant la date du renouvellement, l'autorisation est réputée renouvelée par tacite reconduction ;

**CONSIDERANT** que les prochaines évaluations seront soumises au nouveau référentiel et outils d'évaluation publiés par la Haute Autorité de Santé (HAS) en date du 10 mars 2022 ;

**SUR PROPOSITION** du Directeur de la Délégation Départementale du Tarn pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur Général des Services du Département du Tarn ;

#### ARRETENT

ARTICLE 1: L'autorisation accordée au SAMSAH l'ECHELLE situé à ALBI (81) a été renouvelée par tacite reconduction à compter du 20 mars 2023 pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 20 mars 2038.

ARTICLE 2: La capacité totale du service est inchangée et fixée à 16 places pour les adultes présentant une déficience psychique (11 places) ou des troubles du spectre de l'autisme (5 places).

<u>ARTICLE 3</u>: Les caractéristiques du service seront répertoriées au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) comme suit :

### <u>Identification du gestionnaire:</u>

FEDERATION APAJH 33 avenue du Maine 75 015 PARIS

Identification de l'établissement principal:

SAMSAH L'ECHELLE 9 rue Leonard de Vinci 81 000 ALBI N° FINESS EJ : 75 005 091 6

N° FINESS ET : 81 000 765 8

Code catégorie établissement : 445 Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Discipline		Discipline Public accueilli ou accompagné		Mo d'ac	Capacité totale	
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	totale
966	Accueil et	206	Handicap psychique		Donatation	11
	accompagnement médicalisé personnes handicapées	437	Troubles du Spectre de l'Autisme	16	Prestation en milieu ordinaire	5

<u>ARTICLE 4</u>: Le renouvellement de l'autorisation sera examiné au vu des résultats des évaluations réglementaires.

<u>ARTICLE 5</u>: Conformément à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.

Page 2 sur 3

<u>ARTICLE 6</u>: La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr</u>

<u>ARTICLE 7</u>: Le Directeur Départemental du Tarn pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Directeur Général des Services du Département du Tarn et le gestionnaire du service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire, et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du Département.

Le 17 avril 2023

Le Directeur Général

Diener JAFFRE

Le Président du Département

Christophe RAMOND

### R76-2023-05-23-00069

ARRETE ARS OCCITANIE 2023 - 2332 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à l'HAD ADENE Montpellier





#### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2332

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à l'HAD ADENE Montpellier,

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 340784933 FINESS ET: 340017839

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de l'HAD ADENE Montpellier est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	3 066 638 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0 €

#### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

### R76-2023-05-23-00070

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2333 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à HAD Home Santé 34





### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2333

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à HAD Home Santé 34,

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 340018175 FINESS ET: 340017847

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de HAD Home Santé 34 est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	1 770 197 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

### R76-2023-05-23-00071

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2334 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Bourgès





### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2334

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Bourgès,

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- VU l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340019082 FINESS ET: 340019090

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du CRF Bourgès est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	9 599 218 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	21 098 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00072

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2335 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au GCS HELP





## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2335

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au GCS HELP,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340019587 FINESS ET: 340019603

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du GCS HELP est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	2 775 137 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	11 625 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00073

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2336 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Saint Roch





## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2336

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Saint Roch,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000306 FINESS ET: 340022979

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Polyclinique Saint Roch est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	33 488 626 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	21 819 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00074

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2337 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de

santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au GCS SSR AMBRUSSUM



Fraternité



### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2337

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au GCS SSR AMBRUSSUM,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340023241 FINESS ET: 340023258

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du GCS SSR AMBRUSSUM est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	3 407 347 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00075

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2338 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Saint Jean Sud de France





## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2338

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Saint Jean Sud de France,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- VU l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19;
- VU l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000272 FINESS ET: 340024314

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Clinique Saint Jean Sud de France est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	25 096 907 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	34 467 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00076

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2339 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au SSR Jardins de Sophia





## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2339

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au SSR Jardins de Sophia,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340001825 FINESS ET: 340024512

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement au SSR Jardins de Sophia est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	1 219 183 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00077

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2340 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Plein Soleil site Montpellier



Fraternité



## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2340

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Plein Soleil site Montpellier,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- VU l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19;
- VU l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000405 FINESS ET: 340024546

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Clinique Plein Soleil site Montpellier est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	2 331 820 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00078

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2341 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Clinique du Dr Causse



Fraternité



### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2341

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Clinique du Dr Causse,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000090 FINESS ET: 340780139

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de Clinique du Dr Causse est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	7 860 741 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00079

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2342 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique les Trois Vallées





## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2342

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique les Trois Vallées,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000108 FINESS ET: 340780147

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Polyclinique les Trois Vallées est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	3 441 730 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	2 423 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00080

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2343 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Pasteur





## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2343

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Pasteur,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000116 FINESS ET: 340780154

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Polyclinique Pasteur est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	6 255 403 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	3 272 784 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	12 936 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00081

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2344 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF le Val d'Orb



Fraternité



## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2344

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF le Val d'Orb,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340798123 FINESS ET: 340780196

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du CRF le Val d'Orb est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	4 186 678 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00082

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2345 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Ster à Lamalou les Bains





## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2345

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Ster à Lamalou les Bains,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340796069 FINESS ET: 340780212

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du CRF Ster à Lamalou les Bains est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	13 170 316 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

# R76-2023-05-23-00083

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2346 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Maison de Repos le Colombier



Fraternité



## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2346

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Maison de Repos le Colombier,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340001387 FINESS ET: 340780253

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Maison de Repos le Colombier est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	2 248 799 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00085

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2347 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique du Souffle la Valonie





Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique du Souffle la Valonie,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000256 FINESS ET: 340780568

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la clinique du Souffle la Valonie est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	2 161 058 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	3 118 944 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	13 699 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00084

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2348 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique du Parc





Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique du Parc,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000280 FINESS ET: 340780667

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la clinique du Parc est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	46 750 268 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	21 063 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00086

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2349 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Clémentville





Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Clinique Clémentville,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000298 FINESS ET: 340780675

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Clinique Clémentville est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	23 839 788 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	104 908 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00087

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2350 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Saint Louis





Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Saint Louis,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340008150 FINESS ET: 340780717

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la clinique Saint Louis est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	9 279 382 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	15 519 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00088

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2351 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Via Domitia



Fraternité



## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2351

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Via Domitia,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000330 FINESS ET: 340780725

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la clinique Via Domitia est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	6 395 116 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	1 078 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00089

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2352 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Sainte Thérèse



Fraternité



## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2352

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Polyclinique Sainte Thérèse,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000348 FINESS ET: 340780741

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Polyclinique Sainte Thérèse est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	9 472 832 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00090

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2353 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Mutualiste Jean Léon





Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Mutualiste Jean Léon,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340023209 FINESS ET: 340780816

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la clinique Mutualiste Jean Léon est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	4 809 296 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00091

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2354 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Nephrocare Castelnau le Parc





Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Nephrocare Castelnau le Parc,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- VU la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 940023823 FINESS ET: 340780840

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de Nephrocare Castelnau le Parc est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	8 171 511 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00092

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2355 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF le Castelet



Fraternité



## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2355

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF le Castelet,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000421 FINESS ET: 340780857

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du CRF le Castelet est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	5 267 134 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00093

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2356 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF la Petite Paix



Fraternité



## ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2356

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF la Petite Paix,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340000629 FINESS ET: 340782002

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du CRF la Petite Paix est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	3 830 609 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00094

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2357 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Fontfroide





Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Fontfroide,

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

FINESS EJ: 340001866 FINESS ET: 340789981

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la clinique Fontfroide est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	6 670 061 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	790 €

### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

## Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

## R76-2023-05-23-00095

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2358 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Ster à Saint Clément de Rivière





Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au CRF Ster à Saint Clément de Rivière.

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- VU l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19;
- VU l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 340796069 FINESS ET: 340796093

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du CRF Ster à Saint Clément de Rivière est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	5 440 605 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

#### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

# **ARS OCCITANIE**

## R76-2023-05-23-00096

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2359 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au Centre le Melezet





### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2359

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au Centre le Melezet,

# LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- VU l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 920030269 FINESS ET: 340797596

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du Centre le Melezet est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	3 568 979 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

#### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

# **ARS OCCITANIE**

# R76-2023-05-23-00097

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2360 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Maison de Repos le Pech du Soleil





### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2360

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la Maison de Repos le Pech du Soleil,

# LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- VU l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19;
- VU l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 340798545 FINESS ET: 340798552

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la Maison de Repos le Pech du Soleil est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	3 847 089 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	3 330 €

#### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

# **ARS OCCITANIE**

## R76-2023-05-23-00098

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2361 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Font Redonde





### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2361

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à la clinique Font Redonde,

# LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 460006067 FINESS ET: 460006075

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de la clinique Font Redonde est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	787 379 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	11 141 €

#### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

# **ARS OCCITANIE**

## R76-2023-05-23-00099

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2362 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au SSR Beau Séjour



Fraternité



#### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2362

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 au SSR Beau Séjour,

# LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 :
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 460000029 FINESS ET: 460006349

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement du SSR Beau Séjour est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	1 217 532 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

#### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

# **ARS OCCITANIE**

## R76-2023-05-23-00100

ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2363 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à l'HAD 46





### ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2363

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à l'HAD 46,

# LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 460007396 FINESS ET: 460007404

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de l'HAD 46 est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	2 803 541 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0 €

#### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

# **ARS OCCITANIE**

## R76-2023-05-23-00068

ARRETE ARS OCCITANIE 2023 - 2331 Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Béziers HAD





ARRETE ARS OCCITANIE / 2023 - 2331

Fixant pour 2022 le montant de la garantie mentionné au V de l'article 2 ainsi qu'aux articles III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 pour l'année 2022 à Béziers HAD,

# LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **VU** le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-22-6, L. 162-23, R. 162-33-1 et R. 162-34-1;
- **VU** la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, notamment son article 78 ;
- **VU** la loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique, notamment son article 8 ;
- **VU** la loi n°2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, notamment son article 44 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale ;
- **VU** l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020 prolongeant, rétablissant ou adaptant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 1<sup>er</sup>;
- **VU** le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, à compter du 20 avril 2022 ;
- **VU** l'arrêté du 13 avril 2021 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du covid-19 ;
- **VU** l'arrêté du 24 août 2022 relatif à la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 pour l'année 2022 ;
- **VU** la décision ARS Occitanie N°2019-691 du 22 mars 2019 portant nomination de Monsieur Bertrand PRUDHOMMEAUX, en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- **VU** la décision ARS Occitanie n°2022-3397 portant modification de la décision ARS Occitanie n°2022-1843 du 20 avril 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

#### **ARRETE**

FINESS EJ: 340016468 FINESS ET: 340016476

#### Article 1er:

En application du V de l'article 2 et du III et IV de l'article 3 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé, le montant de la garantie de l'établissement de Béziers HAD est fixé au titre des activités de de médecine, chirurgie et obstétrique, d'hospitalisation à domicile et de soins de suite et de réadaptation comme suit :

Montant pour l'activité hospitalière MCO (hors HAD) de la garantie de financement de l'établissement	0€
Montant pour l'activité hospitalière HAD de la garantie de financement de l'établissement	5 204 845 €
Montant pour l'activité hospitalière SSR, de la garantie de financement de l'établissement	0 €
Montant honoraires des médecins salariés pour leur activité externe couverte par la garantie de financement de l'établissement	0€

#### Article 2:

Lorsque le montant des recettes facturées à l'assurance maladie au titre de l'activité réalisée de janvier à décembre 2022 correspondant au périmètre de la garantie tel que défini au V de l'article 2 et au III et IV de l'articles 3 de l'arrêté du 24 août 2022 est inférieur au montant de la garantie de financement mentionné à l'article 1er du présent arrêté, la caisse mentionnée à l'article L. 174-18 du code de la sécurité sociale procède au versement du différentiel à l'établissement en une seule fois.

L'assurance maladie peut opérer une régularisation de ce montant afin de tenir compte des éventuelles modifications des données d'activité remontées par les établissements au titre de l'année 2022 conformément à l'article 4 de l'arrêté du 24 août 2022 susvisé.

#### Article 3:

Le recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé ou le recours contentieux auprès du secrétariat du tribunal administratif compétent contre le présent arrêté sont à présenter dans un délai de deux mois à compter de la notification ou, selon le cas de la publication du présent arrêté.

### Article 4:

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Montpellier, le 23 mai 2023

Pour le Directeur Général Et par délégation Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Bertrand PRUDHOMMEAUX

## DRAAF

# R76-2023-05-30-00002

Arrêté modifiant l'arrêté du 20 septembre 2019 portant nomination au conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon



Liberté Égalité Fraternité

# Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt

Service régional FranceAgriMer

AGRI N°R76-2021-404

# Arrêté modifiant l'arrêté du 20 septembre 2019 portant nomination au conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon

### Le Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne Officier de la Légion d'honneur Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif :

VU le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008 portant création des conseils de bassin viticole ;

VU le décret n° 2015-1147 du 15 septembre 2015 modifiant la composition des conseils de bassin viticole ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 septembre 2019 portant nomination au conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon ;

VU la proposition de l'Institut français de la vigne et du vin

SUR la proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

### ARRÊTE:

**Article 1er -** L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 20 septembre 2019 portant nomination au conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon est actualisé ainsi qu'il suit :

« Sont nommés en tant que membres du conseil de bassin viticole du Languedoc-Roussillon :

1/ Au titre des représentants de la profession viticole :

### 1-1 Représentants des organisations interprofessionnelles de la filière viticole

Représentants du conseil interprofessionnel des vins AOC du Languedoc et IGP Sud de France (CIVL)

- Jean-Benoît CAVALIER, producteur
- Miren de LORGERIL, négociante
- Vincent EUZET, négociant
- Jean-Michel SAGNIER, producteur

Préfecture de région Occitanie 1, place Saint-Étienne 31038 TOULOUSE CEDEX 9 Tél.: 05 34 45 34 45

Site internet : www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie

1/3

# Représentants du conseil interprofessionnel des vins du Roussillon à appellation d'origine protégée et à indication géographique protégée (CIVR)

- Bruno CAZES, négociant
- Régis OUGUERES, producteur
- Denis SURJUS, producteur
- Stéphane ZANELLA, négociant

### Représentants de l'interprofession des Pays d'Oc IGP (Inter' Oc)

- Jacques GRAVEGEAL, producteur
- Sébastien PONS, producteur
- Laurent SAUVAGE, négociant
- Olivier SIMONOU, négociant

### Représentant de la production pour le segment des vins sans indication géographique (VSIG) :

 François Régis BOUSSAGOL (Association régionale des autorisations de plantations nouvelles des vins sans indication géographique du Languedoc-Roussillon)

### Représentant de la production pour le segment des vins à indication géographique (IGP) :

Gérard BANCILLON, producteur

### 1-2 Personnalités désignées en fonction de leurs responsabilités dans la filière régionale

- Gilles GALLY (Union des entreprises vinicoles méridionales)
- Ludovic ROUX (Coop de France Occitanie)
- Alexandre THEY (Vignerons Indépendants d Occitanie)
- Guilhem VIGROUX (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Occitanie)
- Ludivine VERLAGUET (Jeunes Agriculteurs Occitanie)
- Mathieu DAUVERGNE (Confédération paysanne Occitanie)
- Pascal MARIE (Coordination rurale Occitanie)

### 1-3 Représentants du comité régional de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)

• Le président du CRINAO Languedoc-Roussillon, ou son représentant

#### 2/ Au titre des personnes publiques

- Le préfet de la région Occitanie, président du conseil de bassin viticole du Languedoc-Roussillon
- La présidente du conseil régional Occitanie, ou son représentant
- Le directeur régional des finances publiques, ou son représentant
- Le directeur interrégional des douanes, ou son représentant
- Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, ou son représentant
- Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, ou son représentant
- La directrice générale de FranceAgriMer, ou son représentant
- La déléguée territoriale de l'INAO, ou son représentant
- Le président de la chambre régionale d'agriculture, ou son représentant

### 3/ Au titre des personnalités qualifiées (avec voix consultative) :

- Jérôme DESPEY, président du Conseil spécialisé « filières viticole et cidricole » de FranceAgriMer
- Hernan OJEDA, au titre de l'Institut national de la recherche agronomique
- Nicolas RICHARME, président de l'Association interprofessionnelle SUDVINBIO
- Hervé HANNIN, directeur du développement de l'Institut des hautes études de la vigne et du vin

- Christophe RIOU, directeur de l'Institut français de la vigne et du vin
- Éric BOURGUET, président du Syndicat des pépiniéristes viticoles d'Occitanie.
- Bruno GUIN, premier vice-président de la Fédération nationale des distilleries coopératives viticoles, président de l'Union des distilleries de la Méditerranée (UDM).. »

Les autres dispositions de l'arrêté sont inchangées.

Article 2 - L'arrêté du 20 octobre 2022 modifiant l'arrêté du 20 septembre 2019 portant nomination au conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon est abrogé.

**Article 3** - Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Occitanie.

Fait à Toulouse, le

3 0 MAI 2023

Pierre-André DURAND

# DREETS OCCITANIE

R76-2023-05-04-00003

Arrêté portant modification de la dotation globale de fonctionnement 2022 du service délégué aux prestations familiales géré par ATG 30



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Gard

Arrêté portant modification de l'arrêté en date du 11 juillet 2022 fixant la dotation globale de financement pour l'année 2022 du service délégué aux prestations familiales géré par l'association tutélaire de gestion (ATG) – 13 avenue Feuchères 30020 NIMES CEDEX 1

Le préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi nº nº 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R.314-47;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2022 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 juillet 2022 fixant la DGF pour l'exercice 2022 du service délégué aux prestations familiales de l'ATG ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2023 établissant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature au directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie en date du 3 mars 2023 ;

Vu la décision portant subdélégation de signature du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie aux agents et fonctionnaires de la DREETS Occitanie en date du 22 mars 2023 ;

Vu la délégation de gestion du 12 avril 2022 relative à la procédure de tarification et au suivi des établissements et services mentionnés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles entre la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Gard ;

SUR proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Gard;

#### Arrête:

ARTICLE 1<sup>er</sup>: conformément aux dispositions de l'article R 314-47 du code susvisé, l'autorité de tarification peut, en cours d'exercice budgétaire et par décision motivée, modifier le montant approuvé des groupes fonctionnels ou des sections tarifaires du service délégué aux prestations familiales. Ainsi, par modification de l'arrêté susvisé fixant la DGF pour l'exercice 2022 du service délégué aux prestations familiales, les dépenses et recettes prévisionnelles du service de l'ATG pour l'exercice budgétaire 2022, sont autorisées et réparties comme suit :

	Groupes	Montants autorisés				
	fonctionnels	Colonne A	Colonne B	Colonne C	Total (A+B+C)	
3 11	Groupe I - Dépenses d' exploitation courante Dont x € de CNR	5 085			5 085	
Dénomos	Groupe II - Dépenses de personnel Dont x € de CNR	58 017	4 752	1 305	64 074	
Dépenses	Groupe III – Dépenses de structure Dont x € de CNR	2 659			2 659	
	Reprise déficit antérieur	0			0	
	Total des dépenses (I+II+III)	65 761	4 752	1 305	71 818	
Recettes	Groupe I - Produits de la tarification Dont x € de CNR	65 761	4752	1 305	71 818	
	Groupe II – Autres produits d'exploitation				bet and there is a life	
	Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables	0			Control of the Contro	
	Reprise excédent antérieur Dont x € de CNR	0			0	
	Total des recettes (I+II+III)	65 761	4 752	142	71 818	

L'affectation des CNR est précisée dans le rapport d'instruction du budget 2022

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont autorisées et réparties en trois catégories dans les colonnes A (dotation), B (revalorisation salariale « Ségur »), C (revalorisation du point-arrêté ministériel du 21/12/2022). Le montant indiqué en colonne C correspond au solde de la DGF non versé en 2022.

**ARTICLE 2:** pour l'exercice budgétaire 2022, la dotation globale de financement modificative du service de l'ATG est de 71 818 euros

ARTICLE 3 : en application de l'article R. 314-193-3 du code de l'action sociale et des familles, la dotation globale de financement modificative, fixée à l'article 2, est répartie de la manière suivante :

la dotation versée par la CAF est fixée à 100 %, soit un montant de 71 818 €.

**ARTICLE 4 :** le montant de la colonne C précisé à l'article 1 sera versé à compter de la publication du présent arrêté.

Article 5 : une copie du présent arrêté sera notifiée :

- à la personne ayant qualité pour représenter le service délégué aux prestations familiales de l'ATG;
- à l'organisme (ou aux organismes) mentionné (s) à l'article 3 du présent arrêté.

ARTICLE 6: le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, soit gracieux auprès du préfet de la région Occitanie soit hiérarchique auprès du Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées dans les deux mois suivant la notification.

Les recours contentieux dirigés contre le présent arrêté en application de l'article L 351-1 du code de l'action sociale et des familles doivent être formés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Bordeaux, sis : Greffe de la Cour administrative d'appel de Bordeaux - 17 Cours de Verdun 33074 Bordeaux-cedex dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

**ARTICLE 7:** une copie du présent arrêté sera notifiée au service concerné, au conseil départemental et au comptable assignataire.

**ARTICLE 8 :** en application des dispositions du III de l'article R 314-36 du code de l'action sociale et des familles, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

**ARTICLE 9 :** le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (et de la protection des populations) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le jeudi 4 mai 2023

Pour le préfet de région et par subdélégation, Le Directeur Régional Adjoint responsable du pôle Cohésion sociale, formation, certification,

Regis CORNUT

# DREETS OCCITANIE

R76-2023-04-28-00002

Arrêté portant modification de la dotation globale de fonctionnement 2022 du service délégué aux prestations familiales géré par UDAF 11



Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Liberté Égalité Fraternité

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la protection des populations de l'AUDE

Arrêté portant modification de l'arrêté en date du 12 juillet 2022 fixant la Dotation Globale de Financement du service Délégué aux Prestations Familiales géré par l'Association Union départementale des Associations Familiales de l'Aude (UDAF 11) à CARCASSONNE.

Le préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre national du Mérite

- Vu la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022;
- Vu la loi n° 2022-1499 du 1er décembre 2022 de finances rectificative pour 2022;
- Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R.314-47;
- Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2022 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif;
- **Vu** l'arrêté préfectoral en date du 12 juillet 2022 fixant la DGF pour l'exercice 2022 du service Délégué aux Prestations Familiales géré par l'UDAF 11;
- Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2022 portant délégation de signature au directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie;
- Vu la décision du 1<sup>ER</sup> septembre 2022 portant subdélégation de signature du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie aux agents et fonctionnaires de la DREETS Occitanie;
- Vu la délégation de gestion du 12 avril 2022 relative à la procédure de tarification des établissements et services sociaux et des services mettant en œuvre des mesures de protection des majeurs, entre d'une part le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie, dénommé le « délégant » et la directrice départementale de l'emploi, du travail et des Solidarités et de la protection des populations de l'Aude, dénommé le « délégataire » ;
- Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature au directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie en date du 3 mars 2023;
- Vu la décision portant subdélégation de signature du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie aux agents et fonctionnaires de la DREETS Occitanie en date du 22 mars 2023;

**SUR** proposition de la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Aude

ARRÊTE

1/3

### Article 1er:

Conformément aux dispositions de l'article R 314-47 du code susvisé, l'autorité de tarification peut, en cours d'exercice budgétaire et par décision motivée, modifier le montant approuvé des groupes fonctionnels ou des sections tarifaires du service délégué aux prestations familiales.

Ainsi, par modification de l'arrêté susvisé fixant la DGF pour l'exercice 2022 du service Délégué aux Prestations Familiales géré par l'UDAF 11, les dépenses et recettes prévisionnelles pour l'exercice budgétaire 2022 sont autorisées et réparties comme suit :

matte	res spi 13 juilles 2022 mo es b 1254	Montants autorisés 2022				
- 100 - 100 14	Groupes fonctionnels	Colonne A	Colonne B revalorisation salariale	Colonne C revalorisation 3% point arrêté 21/12/2022	Total (A+B+C)	
	Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	38 041,00			. 38 041,00	
	Groupe II - Dépenses afférentes au personnel	536 542,00	17 841,83	8 404,97	562 788,80	
Dépenses	Groupe III – Dépenses afférentes à la structure	35 502,00			35 502,00	
	Reprise déficit antérieur				0,00	
	Total des dépenses (I+II+III)	610 085,00	17 841,83	8 404,97	636 331,80	
Recettes	Groupe I - Produits de la tarification	610 085,00	17 841,83	8 404,97	636 331,80	
	Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00			0,00	
	Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables	0,00			0,00	
	Reprise excédent antérieur	Erjor — use			0,00	
	Total des recettes (I+II+III)	610 085,00	17 841,83	8 404,97	636 331,80	

L'affectation des CNR est précisée dans le rapport d'instruction du budget 2022. Les dépenses et recettes prévisionnelles sont autorisées et réparties en trois catégories dans les colonnes A (dotation), B (revalorisation salariale « Ségur ») et C (revalorisation du point arrêté du 21/12/2022). Le montant indiqué en colonne C correspond au solde de la DGF non versé en 2022.

#### Article 2:

Pour l'exercice budgétaire 2022, la dotation globale de financement modificative du service délégué aux prestations familiales de l'UDAF 11, est de 636 331,80 € (Six cent trente-six mille trois cent trente et un euros et quatre-vingt cents).

#### Article 3:

En application de l'article R. 314-193-3 du code de l'action sociale et des familles, la répartition de la dotation globale de financement modificative, fixée à l'article 2, applicable au service délégué aux prestations familiales de l'UDAF 11, est fixée comme suit :

la dotation versée par la CAF de de l'Aude – 18 avenue des berges de l'Aude 11872 Carcassonne Cedex 9 est fixée à 100 %, soit un montant de 636 331,80 €.

#### Article 4:

Le montant de la colonne C précisé à l'article 1 sera versé à compter de la publication du présent arrêté.

#### Article 5:

Du 1er janvier 2023 à la publication de l'arrêté fixant la dotation globale de financement pour l'année 2023, en application de l'article R.314-108 du code susvisé, l'autorité chargée du versement verse des acomptes mensuels, égaux au douzième du montant de la dotation globale de l'année 2022, soit 53 027, 65 euros.

#### Article 6:

Une copie du présent arrêté sera notifiée :

- à la personne ayant qualité pour représenter le service délégué aux prestations familiales géré par l'UDAF 11;
- . à l'organisme mentionné à l'article 3 du présent arrêté.

#### Article 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, soit gracieux auprès du préfet de la région Occitanie soit hiérarchique auprès du Ministère des solidarités et de la santé dans les deux mois suivant la notification.

Les recours contentieux dirigés contre le présent arrêté en application de l'article L 351-1 du code de l'action sociale et des familles doivent être formés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Bordeaux, sis : Greffe de la Cour administrative d'appel de Bordeaux - 17 Cours de Verdun 33074 Bordeaux-cedex dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

#### ARTICLE 7:

En application des dispositions du III de l'article R 314-36 du code de l'action sociale et des familles, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

#### ARTICLE 8:

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie, le directeur régional des finances publiques de la région Occitanie et du département de la Haute-Garonne et la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 28 avril 2023

Pour le Préfet de région et par subdélégation,

Le Directeur Régional Adjoint responsable du pôle Cohésion sociale, formation, certification,



# DREETS OCCITANIE

R76-2023-05-04-00004

Arrêté portant modification de la dotation globale de fonctionnement 2022 du service délégué aux prestations familiales géré par UDAF 30



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Gard

Arrêté portant modification de l'arrêté en date du 11 juillet 2022 fixant la dotation globale de financement pour l'année 2022 du service délégué aux prestations familiales géré par l'Union départementale des associations familiales du Gard (UDAF 30) − 152 rue Gustave Eiffel ZI de Grézan 30034 MÍMES CEDEX 1

Le préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R.314-47;

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2022 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 juillet 2022 fixant la DGF pour l'exercice 2022 du service délégué aux prestations familiales de l'UDAF 30 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2023 établissant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature au directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie en date du 3 mars 2023 ;

Vu la décision portant subdélégation de signature du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie aux agents et fonctionnaires de la DREETS Occitanie en date du 22 mars 2023 ;

Vu la délégation de gestion du 12 avril 2022 relative à la procédure de tarification et au suivi des établissements et services mentionnés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles entre la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Gard;

SUR proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Gard ;

#### Arrête:

ARTICLE 1er: conformément aux dispositions de l'article R 314-47 du code susvisé, l'autorité de tarification peut, en cours d'exercice budgétaire et par décision motivée, modifier le montant approuvé des groupes fonctionnels ou des sections tarifaires du service délégué aux prestations familiales. Ainsi, par modification de l'arrêté susvisé fixant la DGF pour l'exercice 2022 du service délégué aux prestations familiales, les dépenses et recettes prévisionnelles du service de l'UDAF 30 pour l'exercice budgétaire 2022, sont autorisées et réparties comme suit :

-falling	Groupes	gèlèb sanna au ti	Montant	ontants autorisés		
	fonctionnels	Colonne A	Colonne B	Colonne C	Total (A+B+C)	
. A	Groupe I - Dépenses d' exploitation courante Dont x € de CNR	29 435			29 435	
mass	Groupe II - Dépenses de personnel Dont x € de CNR	301 602	19 594	6 786	327 982	
Dépenses	Groupe III – Dépenses de structure Dont x € de CNR	37 441			34 441	
	Reprise déficit antérieur	o o			act els lebos els m	
x sal fillas	Total des dépenses (I+II+III)	368 478	19 594	6 786	394 858	
Recettes	Groupe I - Produits de la tarification Dont x € de CNR	366 378	19 594	6 786	392 758	
	Groupe II – Autres produits d'exploitation	2 100			2 100	
	Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables				Control of the contro	
	Reprise excédent antérieur Dont x € de CNR	o o			ATSAS PASA	
	Total des recettes (I+II+III)	368 478	19 594	6 786	394 858	

L'affectation des CNR est précisée dans le rapport d'instruction du budget 2022

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont autorisées et réparties en trois catégories dans les colonnes A (dotation), B (revalorisation salariale « Ségur »), C (revalorisation du point-arrêté ministériel du 21/12/2022). Le montant indiqué en colonne C correspond au solde de la DGF non versé en 2022.

**ARTICLE 2**: pour l'exercice budgétaire 2022, la dotation globale de financement modificative du service de l'UDAF 30 est de 394 858 euros.

**ARTICLE 3 :** en application de l'article R. 314-193-3 du code de l'action sociale et des familles, la dotation globale de financement modificative, fixée à l'article 2, est répartie de la manière suivante :

- . la dotation versée par la CAF est fixée à 97,70 %, soit un montant de 385 776 €,
- . la dotation versée par la MSA est fixé à 2.30 %, soit un montant de 9 082 €

**ARTICLE 4 :** le montant de la colonne C précisé à l'article 1 sera versé à compter de la publication du présent arrêté.

Article 5 : une copie du présent arrêté sera notifiée :

- à la personne ayant qualité pour représenter le service délégué aux prestations familiales de l'UDAF 30;
- à l'organisme (ou aux organismes) mentionné (s) à l'article 3 du présent arrêté.

**ARTICLE 6 :** le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, soit gracieux auprès du préfet de la région Occitanie soit hiérarchique auprès du Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées dans les deux mois suivant la notification.

Les recours contentieux dirigés contre le présent arrêté en application de l'article L 351-1 du code de l'action sociale et des familles doivent être formés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Bordeaux, sis : Greffe de la Cour administrative d'appel de Bordeaux - 17 Cours de Verdun 33074 Bordeaux-cedex dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

**ARTICLE 7:** une copie du présent arrêté sera notifiée au service concerné, au conseil départemental et au comptable assignataire.

**ARTICLE 8 :** en application des dispositions du III de l'article R 314-36 du code de l'action sociale et des familles, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Occitanie.

**ARTICLE 9 :** le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (et de la protection des populations) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le jeudi 4 mai 2023

Pour le Préfet de région et par subdélégation, Le Directeur Régional Adjoint responsable du pôle Cohésion sociale, formation, certification,

Regis CORNUT

# **RECTORAT**

R76-2023-05-23-00144

Arrêté fixant le pourcentage maximal de bacheliers hors académie



### Direction de Région Académique A l'Information et à l'Orientation

Liberté Égalité Fraternité

Direction de Région Académique A l'Information et à l'Orientation

Affaire suivie par :
Régis BÉGORRE
DRAIO
© 04.67.91.47.95
ce.draio@region-academique-occitanie.fr

Rectorat 31 rue de l'Université CS 39004

34064 Montpellier

cedex 2

Montpellier, le 24 mai 2023

### Madame la rectrice de la région académique Occitanie Rectrice de l'académie de Montpellier Chancelière des universités

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.612-3,

### ARRÊTÉ :

Article 1 : Pour la campagne d'admission post-bac 2023, gérée à travers l'outil Parcoursup, est fixé pour les formations non sélectives menant au grade de licence, le pourcentage maximal de bacheliers retenus résidant dans une académie autre que celle dans laquelle est situé l'établissement.

Article 2 : Ce pourcentage est précisé pour chaque formation et chaque site dans le tableau présenté en annexe.

Article 3 : Les secrétaires généraux des académies de Toulouse et Montpellier sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Occitanie.

La rectrice de la région académique Occitanie Rectrice de l'académie de Montpellier Chancelière des universités

Sophie Béjean

La rectrice de la region académique Occitante
Rectrice de l'académie de Montpellier
Charactièm des unuscrités

rseied eidack

# Campagne d'admission post-bac 2023 gérée à travers l'outil Parcoursup

### Taux maximum de non-résidents sur la région académique

RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE Libert Egalité Fratemité Taux maximum de

UAI	Libellé composante	Commune	Commune Spécialité/mention	Capacité informative	non résidents à renseigner
0301687W	DOE: NO.	Nîmes	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités	160	5
0301687W		Nîmes	Licence - Mathématiques - Parcours Mathématiques-Informatique, Mathématiques-Physique, Mathématiques Mécaniqu	100	20
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Psychologie - Accès Santé (LAS)	30	2
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Psychologie	400	2
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Droit - Accès Santé (LAS)	40	2
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Droit ·	200	20
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Sciences de la vie - Biologie-environnement - Accès Santé (LAS)	30	5
0301687W		Nîmes	Licence - Sciences de la vie - Biologie-environnement	200	
0301687W		Nîmes	Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes appliquées	300	20
0301687W		Nîmes	Licence - Arts - Parcours Design	200	2
0301687W		Nîmes	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	300	Non applicable
0301687W		Nîmes	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	200	20
0301687W		Nîmes	Licence - Administration économique et sociale	270	20
0301687W		Nîmes	Licence - Histoire - Parcours Histoire et patrimoine	300	20
0311383K	2 - Antenne de Foix	Foix	Licence - Sciences sociales - Parcours pluridisciplinaire : histoire, géographie, sociologie, économie	. 09	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel	120	2
0311383K		Toulouse	Licence - Géographie et aménagement - Parcours Géographie, Aménagement et Environnement	250	20
0311383K		Toulouse	Licence - Histoire	520	20
0311383K		Toulouse	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Parcours Histoire de l'art et Archéologie	430	20
0311383K		Toulouse	Licence - Information et communication - Parcours Documentation	120	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA - Développement économique à l'international, commerce inte	675	သ
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Allemand	09	Non applicable
0311383K		Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Arabe (grands débutants)	45	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Arabe (non-débutants)	09	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Bi-disciplinaire : Allemand- Anglais	20	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Bi-disciplinaire : Histoire - Allemand	09	Non applicable
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Bi-disciplinaire : Philosophie - Alleman	09	Non applicable
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Bi-disciplinaire Occitan - Catalan	15	Non applicable
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Catalan	30	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	ś	400	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Jeunes Talents	200	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	ś	930	000
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien (grands debutants)	09	200
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	ŝ	90	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Langue et culture chinoises	100	00.
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Ś	009	90
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan	0 2	Non applicable
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (grands debutants)	20	200
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants)	20	20
0311383K	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	Toulouse	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Kusse	120	OC .

Toulouse 3 Paul	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Université Toulouse 2 Jean Jaurès Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Université Toulouse 2 Jean Jaurès
7 00 7 00 7 00 7 00 7 00 7 00 7 00 7 0				70U 100 100 100 100 100 100 100 100 100 1
	Toulouse L			
Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mécanique Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du langage Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences sociales - Castion appliquée aux SHS Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Tarbes Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electronique, énergie électrique, automatique Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Géographie et aménagement - Géographie, Aménagemen Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Histoire Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Informatique Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	Licence - Genie civil - Accès Santé (LAS) Licence - Génie civil - Accès Santé (LAS) Licence - Informatique Licence - Informatique - Accès Santé (LAS) Licence - Mathématiques Licence - Mathématiques - Accès Santé (LAS) Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Licence - Mécanique Licence - Mécanique	Licence - Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie - Parcours Anthropologie, Ethnologie Licence - Sciences du langage Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences sociales - Parcours bi disciplinaire Economie - Sociologie Licence - Sciences sociales - Parcours Gestion appliquée et SHS Licence - Sociologie Licence - Sociologie - Mineure Sciences de l'Education Licence - Tourisme - Parcours Tourisme, Hôtellerie, Alimentation (THA) Licence - Chimie Licence - Chimie - Accès Santé (LAS) Licence - Electronique, énergie électrique, automatique - Accès Santé (LAS) Licence - Electronique, énergie électrique, automatique - Accès Santé (LAS)	Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Psychologie Licence - Psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'éducation - Parcours de l'Education mineure découverte en Sciences du Langage ou Sociologie
50 20 25 275 36 36 36 40	175 150 50 50 35 20 22 25 75	18 294 18 18 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	165 100 100 150 150 450 450 60 60 60 60 8	5 70 300 500 500 80 80 150 120 120 100 100 100 100 100
<u> </u>		50 50 50 50 50 50	n 8 8 0 0 0 0 0 8 8 8 9 0 0 8	5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5

0311383K 0311384L 0311384L

Toulouse Licence - Physique - Physique - IT Antienne Toulouse - Acroès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sepresse de la vier - Accès Santé (LAS) Mortpeller Licence - Septesse de la formatique de la ricence septemes et sociales - MASHS Mortpeller Licence - Septemes et informatique et sociale - Parcours Ricences Informatique et sociale - Parcours	Toulouse Licence - Physique - Physique - Lit Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Physique - Lit Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Solences de la lerre - Percours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement Toulouse Lorence - Solences de la lerre - Percours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement Toulouse Lorence - Solences de la lerre - Percours Sciences Humarités - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Solences de la lerre - Percours Sciences Humarités - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Solences et Humarités - Solences Humarités - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Solences et Humarités - Solences Humarités - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Solences et Humarités - Solences Humarités - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Solences et Humarités - Solences Humarités - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Douir - Jacous Promomére et sociale - parcours général - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Douir - Jacous Fornomique et sociale - parcours général - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Douir - Jacous Fornomique et sociale - parcours général - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Douir - Jacous Fornomique et sociale - parcours général - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Douir - Jacous Fornomique et sociale - parcours général - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Douir - Jacous Fornomique et sociale - parcours général - Accès Santé (LAS) Toulouse Lorence - Douir - Jacous Fornomique et sociale - parcours Ethnogie Lorence - Solences et d'Aducation - Parcours Ethnogie - Parcours Ethnogie Lorence - Solences et d'Aducation - Parcours Préparteire au Professoral des Ecoles (PPPE) Montipalier Lorence - Mantiferatiques et riformatique appliquées aux solences humaines et sociales - MASHS Montipalier Lorence - Parlamantiques et riformatique appliquées aux solences humaines et sociales - MASHS Montipalier Lorence - Administration economique et sociale - Parcours Adelévant Montipalier Lorence - Administration economique et sociale - Parcours Administratio	20			o {								24													5								CONTRACTOR OF THE PARTY.												Non applicable		Non applicable	50
Toulouse Tou	Toulouse Tou	anna - 11 Antanna Toulouse - Arrès Santé (1 AS)		The state of the s	Acces Sante (LAS)			ilós.					- Accès Santé (LAS)		- Accès Santé (LAS)									ociales		iès Santé (LAS)			- Accès Santé (LAS				The state of the s					では、 100mm			以 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		cours Anglais			pi		noderne	45
atter Toulou adter Toulou Toulou Toulou Toulou Toulou Toulou Antenne de Montaubs Montalalier 3 lailier 3 Montpallier	Toulou Driversité Toulouse 3 Paul Sabatier Toulou Driversité Toulouse 3 Paul Sabatier Toulouse 1 Paul Sabatier Toulouse 3 Paul Sabatier Toulou Driversité Toulouse 3 Paul Sabatier Toulouse Driversité Toulouse 3 Paul Sabatier Toulou Driversité Toulouse 3 Paul Sabatier Toulou Driversité Toulouse 3 Paul Sabatier Toulouse Driversité Toulouse 3 Paul Sabatier Toulouse Driversité Toulouse Capitole Driversité Driversité Paul Valery Montpellier 3 Montpurisersité Paul Valery Montpellier 3 Montpurise Paul Valery Montpellier 3 Montpurise Paul Valery Montpellier 3	ouriside concoil	Licence - Lingsique	Licelice - r liyal	Licence - Pnysiq			Liocnoo		7						Ī					_	-	-		1000			T	-		E:		7	5 1	700						9.	7				$\Xi_i$	-	7	
	Université Toulouse 3 Paul Sal Université Toulouse Capitole Université Paul Valery - Montp Université Paul Valery - Montp										patier / Lycée Bellevur Toulous	and Tollor	siolioT	TollioT	nolnoT	Toulous	TollioT	Tolloon	Toulous	Antenne de Montaubs Montau	Antenne de Montaubs Montau	ellier 3 / Ivcée George Montpe	ellier 3 Montpe		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	9	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	

Università Pari Vistory - Montpolitira Control - Lorgeane Rindaturane d'originatire à résponsée - Personan Escappard d'université par Vistory - Montpolitira Control - Lorgeane Rindaturane d'originatire d'université par l'université par Vistory - Montpolitira Control - Lorgeane Rindaturane d'originatire d'université par l'université par Vistory - Montpolitira Control - Lorgeane Rindaturane d'originatire d'université par l'université par Vistory - Montpolitira Control - Lorgeane Rindaturane et répondes - Personane Control (Montpolitira Control - Lorgeane Rindaturane et répondes - Personane Control (Montpolitira Control - Lorgeane Rindaturane et répondes - Personane Control (Montpolitira Control - Lorgeane Rindaturane et répondes - Personane Rindaturane - Personane R	<b>C</b> 1 €	30	Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Pol	Université de Montpellier	0342490X
Monipolilar Licence - Langues, literatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Monipolilar (Lorence - Langues, literatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis Monipolilar (Lorence - Langues, literatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occian 45 Monipolilar (Lorence - Langues étrangères et appliqués - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capiton - 1944) Monipolilar (Lorence - Payrichogère - Parcours Payrichogère - Parcou	טיו כט	38 -	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Moripolilar Lbance - Langues, literatures of civilisations étampères et réglonales - Parcours Pondigais de l'Annois - Langues, literatures et civilisations étampères et griponales - Parcours Pondigais - Moripolilar Lbance - Langues, literatures et civilisations étampères et griponales - Parcours Occián - 46 de Moripolilar Lbance - Langues étampères et appliquées - Parcours Pondigais - 46 de Moripolilar Lbance - Langues étampères et appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères et appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - Langues étampères appliquées - Parcours Anglas-Karibon - 10 de Moripolilar Lbance - 10 de Moripolilar - 10 de Moripolilar Lbance - 10 de Moripolilar Lbance - 10 de Moripolilar - 10 de Moripolilar Lbance - 10 de Moripolilar - 10 de Moripolilar Lbance - 10 de Moripolilar - 10 de Mor	ת טו	128	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Montpellier Licence - Largues, literatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Coctain  Montpellier Licence - Largues, literatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Coctain  Montpellier Licence - Largues, literatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Coctain  Montpellier Licence - Largues étrangères et civilisations étrangères et régionales - Parcours Coctain  Montpellier Licence - Largues étrangères et civilisations de la strangères et régionales - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Alemand  Montpellier Licence - Arts plasiques  Montpellier Licence - Parcours Anglais - Parcours Explagerol - Chinois  Montpellier Licence - Parcours Anglais - Parcours Explagerol - Chinois  Licence - Parcours Anglais - Parcours Pluridisciplinarité et méliters de l'enseignement, de l'éducation et de la for  Montpellier Licence - Parcours Anglais - Parcours Pluridisciplinarité et méliters de l'enseignement, de l'éducation et de la for  Montpellier Licence - Parcours Anglais Spécifique Santé (PASS) - option Doit Licence - Parcours Anglais Spécifiqu	n On	274	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Montpeller Licence - Largues (interatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpeller Licence - Largues (interatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitain Montpeller Licence - Largues (interatures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitain Montpeller Licence - Largues étrangères et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitain Montpeller Licence - Largues étrangères et phipules - Parcours Anglas-Anternan Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Anglas-Anternan Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Anglas-Anternan Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Espagnol - Italien Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Anglas-Anternan Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Anglas-Pontquas Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Anglas-Pontquas Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Anglas-Pontquas Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Anglas-Pontquas Montpeller Licence - Largues étrangères appliques - Parcours Anglas-Pontquas Montpeller Licence - Masicologie - Parcours Masque et musicologie Montpeller Licence - Masicologie - Parcours Masque et musicologie Montpeller Licence - Masicologie - Parcours Plandiscipinante et méties de l'assegnement, de l'éducation et de la for Nimes Montpeller Licence - Sciences et technologies - Parcours Plandiscipinante et méties de l'assegnement, de l'éducation et de la for Nimes Montpeller Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Dont Montpeller Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie Nimes Montpeller Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Dont Montpeller Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Dont Montpeller Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Dont Maternatique se informatique appliquées aux sciences ! 12  25 3 3 3 3 3 3	i (51	116	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) -	Université de Montpellier	0342490X
Montpeller Licence - Largues iteratures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpeller Licence - Largues iteratures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Coctain Montpeller Licence - Largues iteratures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Coctain Montpeller Licence - Largues étrangères et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais - Parcours Montpeller Licence - Largues étrangères et prijutées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Christia Montpeller Licence - Largues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rate Montpeller Licence - Rate pasitiques Montpeller Licence - Administration écommunication  Montpeller Licence - Administration écommunication  Montpeller Licence - Administration écommunication  Montpeller Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Payatoue  Montpeller Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Payatoue  Montpeller Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Payatoue  Montpeller Licence - Licence - Parcours Anglais-Christia et nité des la for  Montpeller Li	Ch	75	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Epsagnol Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occian Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Epsagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Espagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Espagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Espagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Langues étrangères spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Parcours Misque et musicologie Montpellier Licence - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Parcours étraces spiliques - Parcours Anglas-Expagnol - Roman Montpellier Licence - Parcours étraces spiliques - Parcours Pundisciplinain Montpellier Licence - Parcours étraces spieliques - Parcou	O1	56	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures el civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpellier Licence - Langues, littératures et chisalons étrangères te régionales - Parcours Sorbitagis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Ruse Montpellier Licence - Habitage - Parcours Musique et maisocogie Montpellier Licence - Habitage - Parcours Musique - Parcours Anglais-Ruse  Montpellier Licence - Habitage - Parcours Musique - Parcours Anglais-Ruse  Montpellier Licence - Habitage - Parcours Musique - Parcours Anglais-Ruse  123  235  246  257  268  268	S <sub>1</sub>	.56	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Montpellier Licence - Langues illtératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues illtératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Purision licence - Parcours Applier Santé (PASS) - option Psychologie - Parcours Applier Santé (PASS) - option Psychologie - Parcours Applier - Parcours Ap	5	90	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Montpelier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpelier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et légionales - Parcours Portugais  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Alemand  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Alemand  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Alemand  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Alemand  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applis-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Epagnol - Italian  Montpelier Licence - Administration économique et moisoologie  Montpelier Licence - Administration économique et sociale - Parcours Sciences de l'inonis  Italian de Béziers Béziers  Licence - Paychologie - Parcours Pundisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la for 125  Nomes Licence - Parcours d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Flysique d'enseignement, de l'éducation et de la for 145  Montpelier Licence - Parcours d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Tysique, chimie  Licence - Parcours d'Accès Specifique Santé	<b>G</b> ī	255	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Montpelier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpelier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et déplonales - Parcours Portugais  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Occitan  Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parcours Applia - Parcours Montpelier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Applia - Parc	51	150	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Université de Montpellier	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Rother Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Rother Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Solicence au dangage - Parcours Busique et sociale - Parcours Anglais-Portugalis Montpellier Licence - Paychologie - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la for 125  135  136  137  138  139  139  130  130  130  130  131  132  133  134  135  136  137  137  138  139  139  130  130  130  130  130  130	O1	68	Licence - Sciences et technologies - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la for	Université de Montpellier	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et légionales - Parcours Portugals Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Portugals Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Occitan Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Parcours Anglais-Parcours Montpellier Licence - Parcours Montpellier (PASS) - potion Montpellier Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - potion Montpel	<b>O</b> 1	70	Licence - Science politique - Parcours Science politique (Faculté de Droit et Science Politique)	Université de Montpellier	0342490X
Montpeller Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Fapagnol Montpeller Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères régionales - Parcours Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chrinois Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chrinois Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chrinois Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chrinois Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chrinois Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Perspagnol - Parques Montpeller Licence - Parcours de Montpeller Licence - Parcours Montpeller Licence - Parcours Montpeller	51	36	Licence - Sciences et technologies - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Université de Montpellier / lycée Jean Mo	0342490X
Montpeller Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpeller Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpeller Licence - Antisologie - Parcours Musique et musicologie Montpeller Licence - Antisologie - Parcours Musique et musicologie Montpeller Licence - Antisologie - Parcours Musique et musicologie Montpeller Licence - Antisologie - Parcours Musique et musicologie Montpeller Licence - Antisologie - Parcours Musique et musicologie Montpeller Licence - Antisologie - Parcours Musique et musicologie Montpeller Licence - Antisologie - Parcours Musique et musicologie Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Sciences de Thomas de la société Montpeller Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Sciences de Thomas	51	12	Nîmes Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	Université de Montpellier, Antenne de Nîr	0342490X
Montpeliier Licence - Langues, litératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpeliier Licence - Langues, litératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais Montpeliier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Fortugais  135  226  227  228  228  239  240  250  261  262  263  264  265  266  266	O	38	Nîmes Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences l'	Université de Montpellier, Antenne de Nîr	0342490X
Montpellier Licence - Langues, litératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues, litératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Ants plastiques Montpellier Licence - Ants plastiques Montpellier Licence - Solences et technologies - Parcours Supris Allemand - Parcours de la société Montpellier Licence - Solences et technologies - Parcours Puridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la for 50 service de l'accence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - opt	O1	42	Nîmes Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	Université de Montpellier, Antenne de Nîr	0342490X
Montpellier Licence - Langues, Iltératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, Iltératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  128  139  130  130  131  132  133  1	O	92	Nîmes Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie	Université de Montpellier, Antenne de Nîr	0342490X
Montpellier Licence - Langues, litératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpellier Licence - Langues, litératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Anabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Anabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Anabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Anabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Anabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher mois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher mois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher mois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher mois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher mois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher mois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher mois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Cher mois Montpellier Licence - Ante plastiques Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Italien Montpellier Licence - Ante plastiques Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Anglais-Italien Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Expagnol - Chinois  Italie de Bèziers Bèziers Licence - Parcours (Accès Spècifique Santé (PASS) - option Pophonis et de la société Licence - Parcours d'Accès Spècifique Santé (PASS) - option Pophonis de l'éducation et de la for Si Mines Nimes Licence - Par	ı Oı	38	Nîmes Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie	Université de Montpellier, Antenne de Nîn	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Suplais-Albem Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albem Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albem Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albem Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albem Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capagnol - Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capagnol - Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais - Montpellier Licence - Autropais - Parcours Musique et musicologie - Parcours Purcias - Parcours Sciences de l'homme et de la société Montpellier Licence - Administration économique et sociale - Parcours Sciences de l'homme et de la société Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - o	. 0	25	Nîmes Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique	Université de Montpellier, Antenne de Nîn	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grec moderne Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grec moderne Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grec moderne Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Pargagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Pargagnol - Portugais Montpellier Licence - Atla plastiques d'angères appliquées - Parcours Anglais-Pargagnol - Portugais Montpellier Licence - Atla plastiques Montpellier Licence	1 0	19	Nîmes Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mécanique	Université de Montpellier, Antenne de Nîn	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Albe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Sciences de société  Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Espagnol - Chinois  Itée de Béziers Béziers  Béziers  Béziers  Béziers  Béziers  Licence - Histoire  Licence - Histoire  Licence - Histoire  Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit  Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie  Nimes  Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie	1 0	3 6	Nîmes Licence - Parcours d'Accès Specifique Sante (PASS) - option Electronique, energie electrique, automatique	Université de Montpellier, Antenne de Nîn	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugals  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Musicologie - Parcours Musique et musicologie  Montpellier Licence - Arts plastiques  Montpellier Licence - Arts plastiques  Montpellier Licence - Arts plastiques  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Arts plastiques  Montpellier Licen	n O	30	Nimes Licence - Parcours d'Accès Specifique Sante (PASS) - option Economie	Université de Montpellier, Antenne de Nîn	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Capagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Ants plastiques  Montpellier Licence - Ants plastiques  Montpellier Licence - Ants plastiques  Montpellier Licence - Mischodige - Parcours Musique et musicologie  228  Montpellier Licence - Mischodige - Parcours Espagnol - Chinois  135  136  137  138  138  139  130  130  130  131  132  133  134  135  136  136  137  138  138  139  139  130  130  130  131  131  132  133  134	ח ני	3 8	Nimes Licence - Parcours d'Acces Specifique Sante (PASS) - option Droit	Université de Montpellier, Antenne de Nin	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues (etrangères appliquées - Parcours Rapagnol - Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grec moderne Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grec moderne Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Anglais-Rotagnes Montpellier Licence - Soiences du langage - Parcours Espagnol - Chinois lite de Béziers Béziers Licence - Musicològie - Parcours Musique et société Montpellier Licence - Soiences et lechnològies - Parcours Soiences de l'homme et de la société Licence - Musicològie - Parcours Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'é	ח כי	000	Nimes Licence - Parcours d'Acces Specifique Sante (PASS) - Option Psychologie	Université de Montpellier, Antenne de Nin	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours faraglères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Sagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grec moderne  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Antsologie - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Lice	n C	000	Nimes Licence - Sciences et technologies - Parcours Pruriousciplinarite et metters de l'enseignement, de l'education et de la jor	Universite de Montpellier, Antenne de Nin	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Sepagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Alemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol - Pottugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Spagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Spagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Ants plastiques  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Ants plastiques  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues é	n 6	0 4	sonne Carcassonn Licence - Sciences et technologies - Parcours Puriousciplinarité et meuteix de l'enseignement, de teducation et de la uniterior de la formation de la formati	Université de Montpellier, Antenne de Cal	0342490X
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Azbe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Arts plastiques  Montpellier Licence - Arts plastiques  Licence - Musicologie - Parcours Musique et musicologie  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Arts plastiques  Montpellier Licence - Arts pla	3 0	34	Deziers Licence - rsychologie	Universite Paul Valery Montpellier - Site d	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe Montpellier Licence - Arts plastiques Montpellier Licence - Arts plastiques Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Anglais-Italien Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Espagnol - Chinois Licence - Information et communication  136  137  138  1390  130  130  130  131  131  132  133  134  135  136  137  137  138  138  139  139  130  130  130  131  131  132  133  134  135  135  136  137  138  138  139  130  130  130  131  131  132  133  134  134  135  136  137  137  138  138  139  130  130  130  131  131  132  133  134  135  136  137  138  138  139  130  130  131  131  132  133  134  135  136  137  137  138  138  138  139  130  130  130  131  131  132  133  134  135  136  136  1	л S	135	Beziers Licence - Administration economique et sociale - mai cours Sciences de montine et de la sociale de la soci	Universite Paul Valery Montpellier - Site d	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Bragagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Bragagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Bragagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Arts plastitques  Montpellier Licence - Arts plastitques  Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Lic	50	20 g	Béziers Licence - Histoire	Université Paul Valery Montpellier - Site d	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Airenand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Airenand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol - Italien Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Musique et musicologie Montpellier Licence - Sciences du langage - Parcours Langue, langage et société Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Chinois		06	Beziers Licence - Information et communication	Université Paul Valery Montpellier - Site d	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Che moderne Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Musicologie - Parcours Anglais-Portugais Montpellier Licence - Musicologie - Parcours Anglais-Talien Montpellier Licence - Musicologie - Parcours Anglais-Talien Montpellier Licence - Musicologie - Parcours Anglais-Portugais	л 6	80.0	Montpellier Licence - Langues et angeres appliquees - Farcours Espagnor - Crimois	Universite Paul Valery - Montpellier 3	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Crec moderne  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliqué	50	13	Licence - Sciences du larigage - Parcours Larigue, larigage et societe	Université Paul Valery - Montpellier 3	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe	70 0	000	Licence - Alis plassiques	Universite Paul Valery - Montpellier 3	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grac moderne  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grac moderne  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe	J (	228	Licence - Musicologie - Falcouls musique et musicologie	Universite Paul Valery - Montpellier 3	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe	50 0	135	Licence - Lettres	Universite Paul Valery - Montpellier 3	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol - Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Portugalis  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe  100  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe	n 6	185	Licence - Langues etrangeres appliquees - Marcours Angiais-Italien	Université Paul Valery - Montpellier 3	03410892
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol	0000	65	Licence - Langues etrangeres appliquees - Parcours Anglais-Russe	Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Grec moderne	0000	65 0	Licence - Langues etrangeres appliquees - Parcours Anglais-Portugais	Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien	50	500	Licence - Langues etrangeres appliquees - Parcours Anglais-Grec moderne	Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien  115  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien	. c	1 90	Licence - Langues etrangeres appliquees - Parcours Angiais-Espagnoi	Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais  115  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Portugais	א כ	3 6	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Italien	Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois	n 6	22 7	Licence - Langues etrangeres appliquees - Parcours	Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe	500	27	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours	Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand  45	50	115		Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  Montpellier Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol - Arabe  45  46  46	5 6	0 70		Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Occitan  45	J 6	45		Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol  Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais  45	50	45		Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
Montpellier Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	Non applicable	45		Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
100	500	120		Université Paul Valery - Montpellier 3	0341089Z
	<b>T</b> O	400			

7	5 rc	ט ע	2	2		2	, K	, u	ם ע	0	2	2	5	2	25	2	5	2	2	2	20	30	20	5	50	20	30	30	20	20	. 5	5	20	20	15	15	o r	o 2	3 4	2 6	50	50	50	50	50	50 22	3 5	2 0	5	. 50	
1120	370	30	10	540	100	300	06	450	99	06	09	80	36	36	30	20	20	20	260	240	34	68	170	20	35	62	20	240	10	40	135	30	10	110	33	39	333	2 2	000	35	65	85	64	50	8 8	135	20	15	145	185	
alliar Licence - Oroit (Esculté de Oroit et Science Politique)	Licence	licence -	Licence	Licence	- Picence -	- Pricence	Licence -	_	_			Licence -	Licence -	ellier Licence - Administration économique et sociale - Parcours Administration économique et sociale( Institut Montpellier Ma	Licence -	Licence -	Licence -	Licence -	nne Licence - Droit - Accès Santé (LAS)	nan Licence - Mathématiques - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Licence -	Licence -	Licence -	gnan Licence - Mathématiques - Accès Santé (LAS)	gnan Licence - Mathématiques	Licence -	- Ficence	Licence -		Licence	Licence	Licence	Licence	9	Licence -		- Figure -														
Montrollier	Montpellier	Monthellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpel	Montpellier	Montpellier	Mende	Perpignan	Narbonne	Narbonne	Lt Perpignan		Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan	Perpignan			-										
Iniversité de Montrallier	Université de Montpellier	Université de Montpollier	Olliveisite de Montpelliei	Université de Montpellier	Université de Montpellier	Université de Montpellier, Antenne de Mende	Université de Montpellier, Antenne de Perpignan	Université de Perpignan - Antenne de Narbonne	Université de Perpignan - Antenne de Narbonne	Université de Perpignan Via Domitia / Lycée Jean Lu	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Universite de Perpignan Via Domitia	Universite de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan Via Domitia	Université de Perpignan via Dominia	Université de Perpignan via Dominia	Université de Perpignan via Domitia	Université de Perpignan via Dominia	Universite de Perpignan VIa Domitia	Université de Perpignan via Domitia	Université de Perpignan VIa Domitia	Université de Peripignan - Antenne de Font Romeir	Institut national universitaire Champollion																			
VOOVCASO	0342490X	0342400X	03424907	0342490X	0342490X	0342490X	0342490X	0660437S	0660437S	0660437S	06604378	06604378	0660437S	0660437S	0660437S	0660437S	0660437S	06604378	06604378	0660437S	0660437S	06604378	06604378	06604378	06604378	06604378	06604375	06604375	06604375	06604375	06604378	06604378	06604378	06604375	0811293R																

0811293R Instit 0811293R Instit 0811293R Instit 0811293R Instit 0811293R Instit 0811293R Instit		0811293R Instit 0811293R Instit 0811293R Instit		i (se )	0811293R Instit 0811293R Instit			0811293R Institution				
nstitut national universitaire Champollion - Campus Rodez Institut national universitaire Champollion - Campus Rodez	- Campus	Institut national universitaire Champollion Albi Institut national universitaire Champollion Albi Institut national universitaire Champollion Albi			Institut national universitaire Champollion Albi Institut national universitaire Champollion Albi		Institut national universitaire Champollion Albi	Institut national universitaire Champollion Institut national universitaire Champollion Institut national universitaire Champollion Institut national universitaire Champollion Albi				
z Licence - Droit - Parcours Droit Gestion - Accès Sante (LAS) z Licence - Langues étrangères appliquées - Affaires et Commerce International Licence - Langues étrangères appliquées - Affaires et Commerce International - Accès Santé (LAS) z Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) z Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Accès Kiné	Licence - Sociologie - Parcours préparation concours II Licence - Droit - Parcours Droit Gestion	Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sociologie	Licence - Psychologie Licence - Psychologie - Accès Santé (LAS)	Licence - Physique, chimie Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS)	Licence - Mathématiques - Accès Santé (LAS)	Licence - Lettres Licence - Lettres - Accès Santé (LAS)	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Etudes hispaniques et hispano-améric	Licence - Informatique - Programmation informatique pour l'entreprise et l'innovation technologique Licence - Informatique - Programmation informatique pour l'entreprise et l'innovation technologique - Accès Santé (LAS Licence - Informatique - Programmation informatique pour l'entreprise et l'innovation technologique - Accès Santé (LAS	Licence - Geographie et amenagement - Parcours preparation concours IED sciences politiques. Licence - Histoire Licence - Listoire Licence - Listoire	Licence - Géographie et aménagement Licence - Géographie et aménagement Licence - Géographie et aménagement		
50 5 5 154 6 20	4 6	90 90	155 30	13	15 6	5 5 50	100 60	3 3	12 12	40	7 20	<u>n</u>
හ හැහ හි හි හි	50 13	50	חטוט ט	50	5 5 8	5 5 5	5 5 5	25 25	50 13	50	5 S	70

### **RECTORAT**

R76-2023-05-23-00142

Arrêté fixant le pourcentage minimal de bacheliers retenus bénéficiaires d'une bourse



### Direction de Région Académique A l'Information et à l'Orientation

Liberté Égalité Fraternité

Direction de Région Académique A l'Information et à l'Orientation

Rectorat 31 rue de l'Université CS 39004 34064 Montpellier - cedex 2 Montpellier, le 24 mai 2023

### Madame la rectrice de la région académique Occitanie Rectrice de l'académie de Montpellier Chancelière des universités

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.612-3,

### ARRÊTÉ:

Article 1 : Pour la campagne d'admission post-bac 2023, gérée à travers l'outil Parcoursup, est fixé le pourcentage minimal de bacheliers retenus bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée pour les formations suivantes :

- Licences
- Diplômes universitaires
- Diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques
- Classes préparatoires aux grandes écoles
- Classes universitaires préparatoires aux grandes écoles
- Brevets de techniciens supérieurs des établissements publics et privés sous contrat
- Bachelors universitaires de technologie
- Formations en ingénierie
- Formations préparatoires à l'enseignement supérieur
- Diplômes de comptabilité et de gestion
- Ecoles d'architecture
- Diplômes nationaux des métiers d'art et du design
- Mentions complémentaires
- Diplômes d'état du secteur sanitaire

Article 2 : Ce pourcentage est précisé pour chaque formation et chaque site dans le tableau présenté en annexe.

Article 3 : Les secrétaires généraux des académies de Toulouse et Montpellier sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Occitanie.

La rectrice de la région académique Occitanie Rectrice de l'académie de Montpellier Chancelière des universités

Sophie Béjean

eculice de la region acasemque Occirani Récluce de l'académie de Montpellier



## Campagne d'admission post-bac 2023 gérée à travers l'outil Parcoursup

### Taux de boursiers attendus sur la région académique

מכטטט		our manage		70		24
00000000	Lycée Gabriel Faure	Foix	BTS - Services - Comptabilité et gestion	47		2 0
0090002D	Lycée Gabriel Faure	Foix	BTS - Services - Tourisme	24		97
0090003E	Lycée professionnel Jean Durroux	Ferrières-sur-Ari	Ferrières-sur-Ariè BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	12		34
H9000600	Lycée professionnel Joseph Marie Jacquard	Lavelanet	BTS - Production - Métiers de l'eau	15		21
0090013R	Lycée de Mirepoix	Mirepoix	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	12		28
0090013R	I vcée de Mirepoix	Mirepoix	BTS - Production - Conception et industrialisation en microtechniques	12		17
00000138	Lycée de Mirenoix	Mirepoix		24		27
0090015IX	Lycée nolivialent Pyrène	Pamiers		14		36
0090015T	I voée nolvvalent Pvrène	Pamiers	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	34		33
00000181	Lycée du Conserans	Saint-Girons	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	18		34
01100047	Lycée du Couscialis	Carrassonne	RTS: Services - Sumort à l'action manadériale	35		36
7000	Lycee raul Sabattel	Carcassonne	DIO CONTROS Complete informatiques any organications	32		24
01100040	Lycee Paul Sabatter	Calcassonne	DIO - Selvices - Selvices Information by gains and the Continue - Ortion A : Information of research	30		24
0110007Y	Lycee Jules Fil	Carcassonne		2 4		280
0110007Y	Lycée Jules Fil	Carcassonne		5 4		0 6
0110007Y	Lycée Jules Fil	Carcassonne	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	13		5
0110007Y	Lycée Jules Fil	Carcassonne	BTS - Production - Electrotechnique	30		10
710007Y	Lycée Jules Fil	Carcassonne	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	33		3
0110012D	Lycée Polyvalent Germaine Tillion	Castelnaudary	BTS - Services - Comptabilité et gestion	35		17
01100120	I vcée Polyvalent Germaine Tillion	Castelnaudary	BTS - Production - Bâtiment	30		14
0110012D	Lycée Polyvalent Germaine Tillion	Castelnaudary	BTS - Production - Travaux publics	18		7
01100191	I vcée Jacques Ruffié	Limoux	BTS - Services - Gestion de la PME	20		30
0110022P	Lycée Docteur Lacroix	Narbonne	BTS - Services - Analyses de biologie médicale	45		16
0110023R	Lycée polyvalent Louise Michel	Narbonne	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	30		9
0110023R	Lycée polyvalent Louise Michel	Narbonne	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	30		=
0110023R	Lycée polyvalent Louise Michel	Narbonne	BTS - Services - Commerce International	35		34
0110023R	Lycée polyvalent Louise Michel	Narbonne	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	35		36
0110023R	Lycée polyvalent Louise Michel	Narbonne	BTS - Services - Comptabilité et gestion	32		19
0110023R	I voée polyvalent Louise Michel	Narbonne	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	35		25
0110045P	I YOEF POI YVAI ENT SAINT I OUIS - SITE SA	A Carcassonne	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	34	Section Section	24
011067011	Lycéa Bagisaiolir	Narhonne	BTS - Services - Economie sociale familiale	30		20
01200065	Lycee Deausejoui	Decazeville	RTS - Production - Biotechnologies	24		. 22
0000	Lycee La Decouvence	Docazoville	BTS - Production - Concention des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	12		21
01200065	Lycee La Découverie	Decazeville		24		22
01200065	Lycee La Découveile	Decazeville		9		22
01200065	Lycee La Découveille	Decazeville		9		15
01200065	Lycee La Decouverte	Decazeville	DIO FINANCIAL COmplete del compositore del compositore del complete del compositore del compos	18		27
01200127	Lycee Jean Vigo	Miliau	DIO - Collinguille et gestoin DIO - Collinguille et gestoin	18		43
01200127	Lycee Jean Vigo	Miliau	DIO- DEFINITION OF A PARTICULAR AND A PA	27		12
01200223	Lycee Ferdinand Foch	Rodez	OFFICE Annual Concention de moduite industrials	24		15
0120024L	Lycee Alexis Montell	Kodez	DIO - Floducioni - Confedencia in decidencia in decidencia del Carte de Car	. 24		22
0120024L	Lycée Alexis Monteil	Kodez	B I S - Production - Conception et resalisation de Systems Automatiques	24		27
0120024L	Lycée Alexis Monteil	Kodez	BIS - Services - Negociation et digitalisation une la Relation Circuit	35		33
0120024L	Lycée Alexis Monteil	Rodez	BIS - Services - Support a l'action manageriale	2 4		23
0120025M	Lycée Jean Jaures	Saint-Affridne	BTS - Production - Electrotechnique	5 6		200
0120031U	Lycée Raymond Savignac	Villefranche-de-		2 5		3 6
0120096P	Lycée professionnel des métiers du bois et de l' Aubin	l' Aubin	BTS - Production - Developpement et Realisation Bois	4 5		19
0120096P	Lycée professionnel des métiers du bois et de l' Aubin	l' Aubin	BTS - Production - Systemes constructifs bots et nabitat	1 4	1	
						í

	Page 2 de 17	Nill Co	Lycee Ellillaidei d Aizoii	7000000
20 25	RTS - Production - Eluide énergie domotique - option R froid et conditionnement d'air	Nîmes	Lycee Emmanuel d'Alzon	03000802
43	CTGE - BCTO	Nimes	Lycée Emmanuel d'Alzon	0300080Z
THE STATE OF THE PARTY.	Crae - Mirol	Nimes	Lycee Emmanuel d'Alzon	0300080Z
48	DIS imagerie medicale et radiologie merapeunque	Nimes	Lycee Emmanuel d'Alzon	0300080Z
	CPGE - ECG - Mathematiques approvionates + HGG	Nimes	Lycée Emmanuel d'Alzon	0300080Z
	BTS - Production - Aeronautique	Nimes		0300080Z
	CFGE - IS	Nimes	Lycee Emmanuel d'Alzon	0300080Z
	CPGE - TS: - (en 3 ans, destinee aux bacs professionnels)	Nîmes	Lycée Emmanuel d'Alzon	0300080Z
	BTS - Services - Gestion de la PME	Alès	Lycée BELLEVUE	0300077W
	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	e Nîmes	Lycée Hemingway - De La Camargue	03000278
The walkers of	BTS - Services - Comptabilité et gestion	e Nîmes	Hemingway - De	03000278
	BTS - Services - Gestion de la PME		Lycée Hemingway - De La Camargue	0300027S
	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle	e Nîmes	Lycée Hemingway - De La Camargue	03000278
	BTS - Services - Support à l'action managériale		Lycée Hemingway - De La Camargue	03000278
15 19	DN MADE - Mode - Spécialité : Prospective, matières et image de mode		Lycée Hemingway - De La Camargue	03000278
	CPGE - Ecole normale supérieure Paris Saclay – arts et design		Lycée Hemingway - De La Camargue	03000278
	BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements		Lycée Hemingway - De La Camarque	03000275
	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	Nîmes	Lycée Dhuoda	0300026R
	BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option B : Electronique et réseaux	Nîmes	Lycée Dhuoda	0300026R
		Nîmes	Lycée Dhioda	0300026R
	RTS - Production - Métiers du géomètre-tonographe et de la modélisation numérique	Nîmes	Lycée Dhuoda	03000268
	BTS - Production - Travaily nulficon	Nîmes	Lycee Diuoda	0300026R
30 30	RTS - Production - Management économique de la construction	Nîmes	Lycée Diuoda	03000267
	RTS - Production - Patiment	Nîmes	Lycée Diudda	03000201
	BTS - Production - Cybersecurité, Informatique et réseaux El ectronique - Option A : Informatique et réseaux	Nîmes	Lycée Dhioda	0300026R
	BTS - Production - Vaintenance des systèmes - option A Systèmes de production	Nîmes		0300026R
	RTS - Production - Envelonne des hâtiments - concention et réalisation	Nîmes	Lycée Dhuoda	0300026R
	OBGE DTG	Nimes	Lycee Dhuoda	0300026R
	BTS - Deluction - Maintenance des systèmes - ontion C Systèmes écliens	Nîmos	Lycee ALBERT CAMOS	0300023101
	RTS - Securation of algorithms for the residence of the r	Nîmes	LYCER ALDEN CAMILO	0300023M
	BTS - Services - Warriagonom de la Relation Client	Nimes	LYCER ALBERT CAMILIS	030002310
	BTC - Cervices - Commercial Onérationnel	Nîmes	LYCEE ALBERT CAMILE	0300023M
	BTO Control Commerce International	Nimes	Lycee ALBERT CAMUS	0300023M
30 14	Classe preparatoire aux etudes superieures - Generalie	Nimes	Lycee Alphonse DAUDE	0300021K
24 17	CPGE - B/L - Lettres et sciences sociales	Nimes	Lycée Alphonse DAUDET	0300021K
	CPGE Lettres	Nîmes	Lycée Alphonse DAUDET	0300021K
	CPGE - PCSI	Nîmes	Lycée Alphonse DAUDET	0300021K
	CPGE - MPSI	Nîmes	Lycée Alphonse DAUDET	0300021K
	CPGE - ECG - Mathématiques appliquées + ESH	Nîmes	Lycée Alphonse DAUDET	0300021K
	BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	0300002P
	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	0300002P
	BTS - Production - Assistance technique d'ingénieur	Alès	Lvcée Jean-Baptiste Dumas	0300002P
15 15	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	0300002P
	CPGE TSI	· Alès	Lycée Jean-Baptiste Dumas	0300002F
	RTS - Services - Fronomic sociale familiale	Alès	Lycée lean-Bantiste Dumas	03000000
	DTS Impagrament medical commercial Operature	Rodez	Lycée Charles Carnus	0121423G
	DIO - Sel Vices - Gestion de la Fivi	Rodez	Lycee Charles Carnus	0121423G
		Rodez	Lycee Charles Carnus	0121423G
	BIS - Production - Etide et realisation d'agencement	Rodez	Lycée Charles Carnus	0121423G
	BIS - Production - Electrotechnique	Rodez	Lycée Charles Carnus	0121423G
15	BTS - Production - Cybersecurite, informatique et reseaux, ELectronique - Option A : informatique et reseaux	Rodez	Lycée Charles Carnus	0121423G
	BUT - Qualité, logistique industrielle et organisation (Statut d'apprent possible sur tout ou partie des années, au-deia c	Rodez	I.U.T de Rodez	0120870F
		Rodez	I.U.T de Rodez	0120870F
28	BUT - Information communication Parcours communication des organisations	Rodez	I.U.T de Rodez	0120870F
	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	Rodez	I.U.T de Rodez	0120870F
				2 -

0300080Z	Lycée Emmanuel d'Alzon	Nîmes	BTS - Services - Opticien-Lunetier	30	16
0300083C	Lycée Saint Stanislas	Nîmes	Préparation concours écoles de cinéma, photo et son (PREP'ARTS)	20	12
0300106C	Lycée professionnel Sainte-Marie	Bagnols-sur-Cè	Bagnols-sur-Cèzι BTS - Production - Métiers de la chimie	18	80
0300109F	Lycée professionnel Pasteur	La Grand-Com	- Services -	38	23
0300112J	Lycée de La CCI	Nîmes		34	59
03001123	Lycée de La CCI	Nîmes	BTS - Services - Gestion de la PME	34	24
0300112J	Lycée de La CCI	Nîmes	- Services -	34	19
0300112J	Lycée de La CCI	Nîmes	- Services -	99	12
0300125Y	Lycée De La Salle	Alès	BTS - Services - Prothésiste orthésiste	18	9 (
0300125Y	Lycée De La Salle	Alès	Production	15	6
0300125Y	Lycée De La Salle	Alès	- Production	16	12
0300125Y	Lycée De La Salle	Alès	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	16	13
0300125Y	Lycée De La Salle	Alès	BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières	15	21
0300127A	Lycée St Vincent De Paul	Nîmes	BTS - Services - Support à l'action managériale	35	21
0300127A	Lycée St Vincent De Paul	Nîmes	- Services -	35	27
0300127A	I voée St Vincent De Paul	Nîmes	- Services -	20	21
0300930Y	LUT de Nîmes	Nîmes	- Génie civil	120	18
0300930Y	LU T de Nîmes	Nîmes	- Génie élec	80	23
U300030Y	III de Nîmes	Nîmes		113	16
0300000	LIT de Nimes	Nîmos		70	4
03000301	CO. I de Milles	Nîmes	DOTA COGNICA STRAINE SET AND ANTIQUES OF THE CONTROL OF THE CONTRO	80	28
0300930 Y	LOUI de Nimes	Nilles	DOI - Georgia de entreplises et des autimisations	2 4	7 2
03009500	Lycee Albert EINSTEIN	Bagnois-sur-Ce	Bagnois-sur-Cezi Bis - Production - Bioquaitte	30	2.5
0300300	Lycee Albert EINSTEIN	Bagnois-sur-Ce	Bagnols-Sur-Cezz B 15 - Production - Maillenance dues systemes - objectives are production	2 4	200
0300950	Lycee Albert EINS I EIN	Bagnois-sur-Ce		2 6	4.5
0300950V	Lycée Albert EINSTEIN	Bagnols-sur-Ce		30	-4-
0300950V	Lycee Albert EINSTEIN	Bagnols-sur-Ce		0 0	74
0301552Z	Lycée Philippe Lamour	Nîmes		18	41
0301552Z	Lycée Philippe Lamour	Nîmes		35	34
0301654K	Lycée des métiers Geneviève DE GAULLE-AN1 Milhaud	1 Milhaud	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	18	32
0301654K	Lycée des métiers Geneviève DE GAULLE-AN1 Milhaud	1 Milhaud	BTS - Services - Economie sociale familiale	24	30
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activité	160	19
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Mathématiques - Parcours Mathématiques-Informatique, Mathématiques-Physique, Mathématiques Mécaniq	100	21
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Psychologie - Accès Santé (LAS)	30	22
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Psychologie	400	22
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Droit - Accès Santé (LAS)	40	34
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Droit	200	28
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Sciences de la vie - Biologie-environnement - Accès Santé (LAS)	30	19
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Sciences de la vie - Biologie-environnement	200	19
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes	Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes appliquées	300	28
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes		200	
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes		300	Non applicable
0301687W	Université de Nîmes	Nimes	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	200	87 6
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes		200	36
0301687W	Université de Nîmes	Nîmes		300	23
0301778V	Lycee Jacques Prevert	Saint-Christol-I		38	35
0301778V	Lycee Jacques Prevent	Saint-Christol-I	Sant-Christo-lez bio - Services - Management Confinier and Operation in the Christo-lez bio - Services - Management Confinier and Confinier Christophysical Confinier Christophysical Confinier Christophysical Confinier Christophysical Chri	88	S &
0301778V	Lycee Jacques Prevert	Saint-Christol-I	Sant-Christo-lez bio - Services - Comptabilities de gestion	24	27
0310017A	Lycee des Metiers - Paul Mathou	Gourdan-Poligi	Gouldan-Poigna B 15 - Production - Waitagement economique de la consultation Constant Delication DES Description - Mariagement economique de la consultation de la co	15	19
031001/A	Lycee des Metiers - Paul Mathou	Gourdan-Poligi	Sourdan-Poligia D.D Production - Insertant public of praction DTC - County of praction	24	40
0310024H	Lycee Pierre D'Aragon	Murel		35	38
0310024H	Lycee Pierre D'Aragon	Saint Gaudens		12	34
03100323	Lycee De Bagatelle	Saint Gaudens		12	44
03100323	Lycee De bagatelle	Saint-Gaudens		18	41
03100323 0310033T	Lycee De bagatelle I voée professionnel Elisabeth Et Norbert Castel Saint-Gaudens	Saint-Gaudens		18	32
0310036W	Lycée Pierre De Fermat	Toulouse		96	7
0310036W	I voée Pierre De Fermat	Toulouse	CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH	48	80
0310036W	Lycée Pierre De Fermat	Toulouse		46	&
			Page 3 de 17		

		, Caci	rycee professionnel de l'Omeaniement	03100000
12 23	DN MADE - Objet - Opedanie - Greatori et expérimentation en traisserie déponsition	Devel	Lycee professionnel de l'Ameublement	03100880
The state of the s	The same of the sa	Revel	Lycee professionnel de l'Ameublement	0310088C
The state of the s		Nevel	Lycee professionnel de l'Ameublement	03100000
		2	l coé professionnel de l'Amendement	03100370
	PUP	ימ	Hálàna Bouchar I voás des mátiers des soin	03100501
		Toulouse	Lycée professionnel Cabriel Peri	0310056T
	Relation Client	Toulouse	l vcée professionnel Gabriel Peri	0310056T
		Toulouse	l vcée professionnel Gabriel Peri	0310056T
	commune)	Toulouse	Lycée professionnel Renee Bonnet	0310054R
12 31	aménagement des bâtiments: conception et réalisation	t - L Toulouse	Lycée professionnel des métiers du bâtiment - L Toulouse	0310053P
		t - l Toulouse	Lycée professionnel des métiers du bâtiment - L Toulouse	0310053P
10 24	shicules option motocycles	nten Toulouse	Roland Garros Lycée des métiers de la mainten Toulouse	0310052N
		Toulouse	Lycée Ozenne	0310047H
		Toulouse	Lycée Ozenne	0310047H
	S Rennes D1	Toulouse	Lycée Ozenne	0310047H
40	ENS Cachan D2	Toulouse	Lycée Ozenne	0310047H
	ECI - Option technologique	loulouse	Lycee Ozenne	0310047H
	- ECG - Marnematiques approtonates + HGG	loulouse	Lycee Ozenne	0310047H
	- ECG - Marinematiques approionales + ECH	loulouse	Lycee Ozenne	0310047H
	- ECG - Marinematiques appliquees + HGG	loulouse	Lycee Ozenne	0310047H
	- ECG - Marnematiques appliquees + ESH	loulouse	Lycee Ozenne	0310047H
	100 V	Toulouse	Lycee Ozenne	0310047H
	Support a raction managenate	loulouse	Lycee Ozenne	0310047H
	anisations	loulouse	Lycee Ozenne	0310047H
20 20		Toulouse	Lycee Ozenne	0310047H
	Services - Completening of Beauti	Toulouse	Lycee Ozemle	03100471
32	rection	Toulouse		031004/11
ALCOHOLD BANK	The second of th	Toulouse	Lycee Ozenne	03100471
70 30	International	Toulouse		03100471
		Toulouse	Lycée Ozenne	03100470
	estauration	Toulouse	Lycée Hotellerie Et Tourisme d'Occitanie	0310046G
		Toulouse	Lycée Hotellerie Et Tourisme d'Occitanie	0310046G
	s - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-d	Toulouse		0310046G
		Toulouse		0310044E
		Toulouse		0310044E
	tion de solutions techniques	Toulouse	l voée Déodat de Séverac	0310044F
	es.	Toulouse		0310044E
		Toulouse		0310044E
47 34	systèmes - option A Systèmes de production	Toulouse	Lycée Déodat de Séverac	0310044E
		Toulouse		0310044E
	ctronique - Option B : Electronique et réseaux	Toulouse	l voée Déodat de Séverac	03100445
	utomatique	Toulouse	l voée Déodat de Séverac	0310044F
24 32	n - Assistance technique d'ingénieur	Toulouse	Lycée Déodat de Séverac	0310044E
144 15		Toulouse	Lycée Saint-Sernin	0310041B
		Toulouse	Lycée Saint-Sernin	0310040A
35 36		Toulouse	Lycee Rayllolid Naves	0310040A
		Toulouse	Lycee Nayillolid Naves	03100407
Standard Control		Toulouse	Lycée Baymond Naves	0310000
22 40		Toulouse	Lycée Marcelin Berthelot	03100392
51 37	alisation de la Relation Client	Toulouse	Lycée Marcelin Berthelot	03100397
	s - Gestion de la PME	Toulouse	Lycée Marcelin Berthelot	03100397
36 11		Toulouse	Lycée BELLEVUE	03100387
		Toulouse	Lycée BELLEVUE	0310038Y
30 35	atoire aux études supérieures - Scientifique	Toulouse	Lycée BELLEVUE	0310038Y
10	- PCSI	Toulouse	Lycée Pierre De Fermat	0310036W
	CPGE - MPSI	Toulouse	Lycée Pierre De Fermat	0310036W
		Toulouse	Lycée Pierre De Fermat	0310036W
46 14		Toulouse	Lycée Pierre De Fermat	0310036W
34 13	CPGE - Ecole nationale des Chartes	Toulouse	Lycée Pierre De Fermat	141903614
				40

-	-	1	17	16	23	36	5	4	-	14	1,	16	5	7	80	5	80	S.	2	Φ	_	- '	- '	<b>с</b>	2	_	က	7	2	က	4	3	3	4	2	7	e	7	_	7	7	Τ,	N	,,,,	ייני	"	NC	V	, ,	4 6	, -				(4	9	
DN MADE - Objet - Spécialité : Marqueterie contemporaine	DN MADE - Patrimoine - Spécialité : création et expérimentation en restauration de meubles anciens	BUT - Génie chimique génie des procédés (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la prer	BUT - Génie civil - Construction durable (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la premiè	BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de	BUT - Génie mécanique et productique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la premièr	BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà	BUT - Information communication Parcours communication des organisations (Statut d'apprenti possible sur tout ou pa	BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations (Statut d'apprenti possible s	BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine (Statut d'apprenti possible sur tout ou par	BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	BUT - Mesures physiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	BUT - Techniques de commercialisation (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la premiè	BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la pn	BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie d	BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà		BUT - Chimie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la pre	BUT - Packaging, emballage et conditionnement (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de l	BUT - Techniques de commercialisation (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la premiè	BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	BTS - Production - Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux	BTS - Services - Comptabilité et gestion	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	BTS - Services - Diététique	BTS - Services - Economie sociale familiale	BTS - Services - Gestion de la PME	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	BTS - Services - Tourisme	Classe de mise à niveau pour l'entrée en BTS et les poursuites d'études scientifiques	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	BTS - Services - Commerce International	BTS - Services - Communication	BTS - Services - Gestion de la PME	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle	BTS - Services - Comptabilité et gestion	BTS - Services - Gestion de la PME	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	BTS - Services - Support à l'action managériale	BTS - Services - Commerce International	BTS - Services - Communication	BTS - Services - Comptabilité et gestion	CPGE - Ecole normale superieure Pans Saciay – arts et design	CPGE Lettres	UN MADE - Espace - Speciality - Design de Space, trouvelles pratiques unantes ON MADE - Espace - Septiality identifie experient especiality in a speciality of the speciality	DN MADE - Evenement - Specialité : Identités, social et de médiation	DN MADE - Ohier - Shecialté : Design d'objet : scénariser. concevoir, fabriquer	Preparation au concours EE	i reproservation de la parcours pluridisciplinaire : histoire, géographie, sociologie, économie	Pane 5 de 17
Revel	Revel	Toulouse		Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Auch	Auch	Auch	Auch	Castres	Castres	Castres	Castres	Colomiers	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse		Toulouse		Toulouse				Toulouse		Toulouse		Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Toulouse	Foix	
Lycée professionnel de l'Ameublement		I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse	LUT de Toulouse	I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	I.U.T de Toulouse - Antenne d'Auch	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	I.U.T de Toulouse - Antenne de Castres	Lycée professionnel des Métiers Eugene MONT Colomiers	Lycée Le Caousou	Lycée Saint-Joseph	Institut Limayrac	Institut Limayrac	Institut Limayrac	Institut Limayrac	Institut Limayrac	Institut Limayrac	Institut I imavrac	Institut Limayrac	Institut Limavrac	Institut Limavrac	I vcée Billières	Lycée Billières	Lycée Billières	Lycée Billières	Lycée professionnel De Coiffure Skhole D'Art	Lycée Myriam	Lycée Myriam	Lycée Issec Pigier	Lycée Issec Pigier	Lycée Issec Pigier	Lycée Issec Pigier	Lycée Issec Pigier	Lycée Issec Pigier	Lycée professionnel Sainte-Marie Saint-Sernin	Lycée Joséphine Baker	Lycée Joséphine Baker	Lycée Joséphine Baker	Lycée Joséphine Baker	Lycée Joséphine Baker	Lycée Joséphine Baker	Lycée Josephine Baker	Lycée Josephine Baker	Lycee Josephillie Bakei	Offiver site indicated a variable as a constant
088C	088C	086M	086M	086M	086M	086M	<b>086M</b>	086M	086M	086M	086M	086M	086M	086M	086M	086M	086M	086M	086M	086M	092U	133N	145B	177L	177L	177L	177L	177L	177L	1771	1771	1771	1771	186W	186W	186W	186W	190A	201M	201M	213A	213A	213A	213A	213A	213A	219G	323V	323V	3237	3237	3237	3237	3237	2520	3636	Suor

Page 5 de 17

80 150 17 40 40 19 40 120 120 120 120 13 100 100 18 100 100 19 140 20 100 19 140 20 10 10 20 20 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 2	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et bumanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours mineure psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'education - Sciences de l'Education mineure découverte en Sciences du langage ou Sociologi Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences sociales - Parcours Gestion appliquée et SHS Licence - Sociologie Licence - Sciences de l'education - Sciences de l'Education - Parcours Anthropologie Licence - Sciences de l'angage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences de l'angage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences de l'angage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences de l'angage - Mineure Sciences de l'Education		Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et musicale Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'éducation - Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences sociales - Parcours bi disciplinaire Economie - Sociologie Licence - Sciences sociales - Parcours Gestion appliquée et SHS Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education		· 人名英英克克 法国际共享的 医电影	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Philosophie et numanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours mineure psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'éducation - Sciences de l'Education mineure découverte en Sciences du Langage ou Sociologi Licence - Sciences de l'Anthropologie, Ethnologie - Parcours Anthropologie, Ethnologie Licence - Sciences sociales - Parcours bi disciplinaire Economie - Sociologie Licence - Sciences sociales - Parcours Gestion appliquée et SHS		· 人名英英马克比亚西西西西哥西部南南部西西西西西哥	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Musique appliquées aux sciences humaines et sociales Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et musicologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et municologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours mineure psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'éducation - Sciences de l'Education mineure découverte en Sciences du Langage ou Sociologi Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences sociales - Parcours bi disciplinaire Economie - Sociologie		人民共享为代表政治党成为自治党共同政治党员委员	0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Aris Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Musique et aris Licence - Musicologie - Parcours Musique et musicologie Licence - Philosophie - Parcours Musique et musicologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours mineure psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'éducation - Sciences de l'Education mineure découverte en Sciences du Langage ou Sociologi Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education Licence - Sciences du langage - Mineure Sciences de l'Education		人名英英格兰 医克克斯氏 医克斯特氏 医克斯特氏 医克斯特氏 医克斯特氏	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Philosophie - Parcours Musique et musicologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'éducation - Sciences de l'Education mineure découverte en Sciences du Langage ou Sociologi Licence - Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie - Parcours Anthropologie, Ethnologie		(1) 其 为人, 也 其 式 更 或 数 自 以 数 点 引 之 等 差 更 条 3	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres rodernes Licence - Lettres - Parcours Lettres rodernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Philosophie - Parcours Musique et musicologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours mineure psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'éducation - Sciences de l'Education mineure découverte en Sciences du Langage ou Sociologi Licence - Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie - Parcours Anthropologie, Ethnologie		美国人士工作员或新国际的工作工作 医医外丛	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Philosophie - Parcours Musique et musicologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours mineure psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres Licence - Sciences de l'éducation - Sciences de l'Education mineure découverte en Sciences du Langage ou Sociologi		是可以表示方式 20 目 20 以 1 1 1 2 1 2 1 2 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383S 0311383S 0311383S 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours mineure psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Sciences de l'Education mineure découverte en Arts et Lettres		· 在在大角或具有形象上的表情。	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383S 0311383S 0311383S 0311383S
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Psychologie Licence - Sciences de l'éducation - Parcours mineure psychologie		L.长克式克式等自己的人员运行员无效。	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie Licence - Physchologie		表现的现在分词 医皮肤 医二氏性	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et sociologie		1. 大克式等自然设计 [2] 计直接处理	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383S 0311383S
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et musicologie Licence - Philosophie - Parcours Philosophie et humanités		· 克克斯斯 17 次 1 1 1 2 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts Licence - Musicologie - Parcours Musique et musicologie		机成果自然设计 经经济证据处理	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arls Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale Licence - Musicologie - Parcours Musique et aris		<b>《李月》的《日本作》</b> 第4章	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Mathématiques et informatique es aux sciences humaines et sociales Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale			0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Licence - Musicologie - Parcours lazz et culture musicale		220212123	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales			0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes mineure Anglais renforcé			0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	étrange étrange model			0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
7. 11 100	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts			0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
300 25	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques			0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe Licence - Lettres - Parcours Binational Lettres modernes-Allemand: études transculturelles		21	0311383K 0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants) Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe			0311383K 0311383K 0311383K 0311383K
	Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais (non-débutants)			0311383K 0311383K 0311383K
			Université Toulouse Université Toulouse	0311383K 0311383K
	Licence - Langues, litteratures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours Portugais (grands debutants)		Université Toulouse	0311383K
NOTI	Licence - Langues, litteratures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours Occitan	i oulouse		
	Licence - Langues, litteratures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours Langue et culture Japonaises		Université Toulouse 2 Jean Jaures	0311383K
	Licence - Langues, interatures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours Langue et culture crimioises		Université Toulouse 2	0311383K
	Licence - Langues, litteratures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours Italien (non-geburants)	ırės Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaures	0311383K
	Langues, litteratures et civilisations etrangères et regionales -		Université Toulouse	0311383K
	Licence - Langues, interatures et crivisations et angletes et régionales - Farcours Education de la crivisation de la cr		N	0311383K
530	Langues, littératures et civilisations etrangères et régionales		Université l'oulouse 2 Jean Jaures	0311383K
	Licence - Langues, interatures et crivinsations et aligeres et régionales - Farcours Espagnol		Universite Loulouse 2	0311383K
			Université l'oulouse	0311383K
30 19	Langues, litteratures et civilisations etrangeres et régionales -		Université Toulouse	0311383K
10 13	Licence - Langues, litteratures et civilisations etrangeres et régionales - r'aicouis bi-ciscopilitaire i faduction, internation litteratures et civilisations etrangères et régionales - r'aicouis bi-ciscopilitaire i faduction, internation médicition médicition médicition médicition médicition médicities de la company de la		Université Toulouse	0311383K
· INOIL a	Licence - Langues, litteratures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours bi-disciplinaire Occiden - Catalain		Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Langues, interatures et civilisations etraligieres et régionales - Faccions perusciplinaire : Finitosophie - Americ		Toulouse	0311383K
80 Non applicable	Langues, litteratures et civilisations etrangeres et regionales -		Université Toulouse 2 Jean Jaures	0311383K
	Licence - Langues, litteratures et civilisations erangeres et regionales - Parcours bi-ussipiinaire : Alienaida - Ariginas			0311383K
	Licence - Langues, litteratures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours Arabe (non-debutants)	ırės Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Langues, litteratures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours Arabe (grands deburants)	ırès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
Non a	Licence - Langues, littératures et civilisations etrangeres et regionales - Parcours Allemand	irès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA - Développement economique à l'international, commerce in	rès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Information et communication - Parcours Documentation	irès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Information et communication - Parcours Communication et arts du spectacle : Communication	irès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Parcours Histoire de l'art et Archéologie	irès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Histoire - Parcours Histoire bilingue Français-Espagnol	ırès Toulouse	2	0311383K
	Licence - Histoire - Parcours Histoire bilingue Français-Anglais	ırès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Histoire	irès Toulouse	Toulouse	0311383K
	Licence - Géographie et aménagement - Parcours Géographie, Aménagement et Environnement	irès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Arts plastiques	ırès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Arts du spectacle - Parcours Communication et arts du spectacle : études théâtrales et visuelles	ırès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Arts du spectacle - Parcours Communication et arts du spectacle : Danse-Cirque	ırès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Arts - Parcours Design, Prospective et Sociétés	ırès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
120 19	Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel	ırès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Année préparatoire - Langues Etrangères Appliquées (LEA) parcours LEARN (remise à niveau) - Anglais / Espagnol	ırès Toulouse	Université Toulouse 2 Jean Jaurès	0311383K
	Licence - Arts - Parcours Couleur, Image, Design (CID)	e Montauban Montauban	Université Toulouse 2 - Antenne Montauban	0311383K

1918. Universit Fortubus et des returnes de carecter l'aduates de comprendit de company de carecter produces de carecter de ca		urisme - Parcours Tourisme, Hôtellerie, Alimentation (THA) capacité d'Orthophoniste	39
Confilicat de capacia de Ormoptioniste  Confilicat de capacia de Ormoptioniste  DE Audioprofiloriate  DE Audioprofiloriate  DE Evalopromotivation  C.M.1 - Cursus Master en Impériente - Double diplome - Licence Chimie - C.M.1 - Cursus Master en Impériente-Mention  C.M.1 - Cursus Master en Impériente - Double diplome - Licence Chimie - C.M.1 - Cursus Master en Impériente-Mention  C.M.1 - Cursus Master en Impériente - Double diplome - Licence Chimie - C.M.1 - Cursus Master en Impériente-Mention  C.M.1 - Cursus Master en Impériente - Double diplome - Licence Chimie - Company - Mathématique - C.M.1 - Cursus Master en Impériente-Mention  C.M.1 - Cursus Master en Impériente - Double diplome - Licence Produce - Mathématique - C.M.1 - Cursus Master en Impériente-Mention  C.M.1 - Cursus Master en Imperiente - Double diplome - Licence Produce - C.M.1 - Cursus Master en Imperiente-Mention  C.M.1 - Cursus Master en Imperiente - Double - Mathématique - C.M.1 - Cursus Master en Imperiente-Mention  Licence - Double injorne - Licence Shapidue - De Parcours Spéciaux  Licence - Double injorne - Licence Shapidue - De Parcours Spéciaux  Licence - Double injorne - Licence Shapidue - De Parcours Spéciaux  Licence - Double injorne - Licence Shapidue - De Parcours Spéciaux  Licence - Double injorne - Licence Shapidue - De Parcours Spéciaux  Licence - Mathématique - Accès Santé (LAS)  Licence - Parcours d'Accès Spécique santé (PASS)		capacite d'Orthophoniste	60
Le Autonomérates des des des la mainte des des des des des des des des des de		opening of the property of the	27
D. E. Psychonomical Carlos Master en Ingéniere – Double diploine – Licence Chimie – C.M.I. – Cursus Master en Ingéniere – Double diploine – Licence Chimie – C.M.I. – Cursus Master en Ingéniere – Double diploine – Licence Electronique, énergie électrique, automatique – C.M.I. – CLIST. – Médiere de la forme – Double diploine – Licence Electronique, énergie électrique, automatique – C.M.I. – CLIST. – Médiere de la forme – Double diploine – Licence Chimie – C.M.I. – CLIST. – Médiere de la forme – Double ploine – Licence Chimie – Du Parcours Spéciaux Licence – Double ploine – Licence Chimie – Du Parcours Spéciaux Licence – Double ploine – Licence Chimie – Du Parcours Spéciaux Licence – Double ploine – Licence Chimie – Du Parcours Spéciaux Licence – Double ploine – Licence Chimie – Du Parcours Spéciaux Licence – Double ploine – Licence Mahiteriatiques – Licence – Mahiteriatiques – Licence Mahiteriatiques – Licence – Mahiteriatiques – Licence – Mahiteriatiques – Licence – Genie oni – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques – Licence – Mahiteriques et informatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques et informatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques et informatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques et informatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques et informatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques et informatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques et informatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques et informatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Mahiteriques et formatique – Accès Santé (LAS) – Licence – Parcours d'Accès Spécique Santé (PAS) – Option Chimie Licence – Parcours d'Accès Spécique Santé (PAS) – Option Chimie Licence – Parcours d'Accès Spécique Santé (PAS) – Option Double Licence – Parcours d'Accès Spécique Santé (PAS) – Option Double Licence – Parcours d'Accès Spécique Santé (PAS) – Option Double Licence		capacite d Offitophiste othersiste	24
C.M. I. Cussus Master en Ingenierie - Double diplome - Licence Chime - C.M Cussus Master en Ingenierie - Double diplome - Licence Electronique, énergie électrique, automatique - C.M. I. C.M C.		notricien	20
Troulouse DELST. Methers de la Jonne Troulouse Dels de la Jonne Chimie - Charles Santé (LAS) Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Découvir Delder Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Découvir Delder Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Découvir Delder Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Découvir Delder Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Découvir Delder Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Découvir Delder Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Découvir Delder Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Découvir Delder Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir Pétitéchir Accès Santé (LAS) Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir PECT 3. Accès Santé (LAS) Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 2. Rebondir PECT 3. Accès Santé (LAS) Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 3. Accès Santé (LAS) Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 3. Accès Santé (LAS) Troulouse Licence - Methershiel - PAEC - PECT 3. Accès Santé (LAS) Troulouse Licence - Methershiques - Accès Santé (LAS) Troulouse Licence - Methershiques - Accès Santé (LAS) Troulouse Licence - Paecuns d'Accès Spécifique Santé (PAS) - option Chimie Troulouse Licence - Paecuns d'Accès Spécifique Santé (PAS) - option Chimie Troulouse Licence - Paecuns d'Accès Spécifique Santé (PAS) - option Chimie Licence - Paecuns d'Accès Spécifique Santé (PAS) - option Chimie Licence - Paecuns d'Accès Spécifique Santé (PAS) - option Chimie Licence - Paecuns d'Accès Spécifique Santé (PAS) - option Chimie Licence - Paecuns d'Accès Spécifique Santé (PAS) - option Metamatique su robustique licence - Paecuns d'Accès Spécifique Santé (PAS) - option	Toulouse	us Master en Ingénierie - Double diplôme - Licence Chimie - C.M.I - Cursus Master en Ingénierie-Mention	36
Toulouse Curyette. Secretives pour magnetic.  Toulouse Deuts's Meters de la formatique - Martientaliques informatique en Double Licence (MIDJ)  Toulouse Deuts's Meters de la formatique en Martientaliques informatique - Martientaliques informatique en Double Licence - Double lengue.  Toulouse Licence - Double informatique informatique - Martientaliques informatique en Double Licence - Double informatique - Licence - Electronique informatique - Licence - Double informatique - Licence - Bordenique - Licence - Double informatique - Licence - Licenc	Toulouse	us Master en Ingénierie - Double diplôme - Licence Electronique, énergie électrique, automatique - C.M.I -	36
Toulouse Double digine Liberace Analysis of ASEG. PROPO, Reporter Federatin Decount Decider Toulouse Lordone Chime Across State (LAS) Toulouse Lordone Chime Across State (LAS) Toulouse Lordone Chime Liberace Chime - Un-Parcours Spéciaux Toulouse Lordone Double digine - Liberace Mathematiques - Un Parcours Spéciaux Toulouse Lordone Double digine - Liberace Mathematiques - Un Parcours Spéciaux Toulouse Lordone Double digine - Liberace Mathematiques - Un Parcours Spéciaux Toulouse Lordone Chime - Liberace Mathematiques - Lordone Spécial - Chime July Parcours Spéciaux Toulouse Lordone Chime - Liberace Mathematiques - Across Santé (LAS) Toulouse Lordone Chime - Liberace Serie (LAS) Toulouse Lordone - Liberace Chime July - Lordone Spécial - Across Santé (LAS) Toulouse Lordone - Mathematiques - Across Santé (LAS) Toulouse Lordone - Parcours d'Across Spécialité Santé (PAS) - option Chimie Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Chimie Lordone - Parcours d'Across Spécialité Santé (PAS) - option Chimie Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques - Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques - Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques - Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques (Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques (Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques (Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques (Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques (Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiques (Lordone - Parcours (Across Spécialité Santé (PAS)) - option Mathematiq		dences pour l'ingemeur riere de la forme	28
Toulouse Drouble learner Across Sante (LAS)  Toulouse Licence - Chine Across Sante (LAS)  Toulouse Licence - Electronique, Across Sante (LAS)  Toulouse Licence - Electronique, Across Sante (LAS)  Toulouse Licence - Electronique, Across Sante (LAS)  Toulouse Licence - Chine Across Sante (LAS)  Toulouse Licence - Chine Across Sante (LAS)  Toulouse Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Marthematiques - Across Sante (LAS)  Toulouse - Licence - Parcouse Advades Spécifique Sante (PASS) - Option Toulouse - Licence - Parcouse Advades Spécifique Sante (PASS) - Option Toulouse - Licence - Parcouse Advades Spécifique Sante (PASS) - Option Toulouse - Licence - Parcouse Advades Spécifique Sante (PASS) - Option Toulouse - Licence - Parcouse Advades Spécifique Sante (PASS) - Option Submittique et Informatiques et I	Toulouse	ates a caracium a caracium se	30
Toutouse Licener - Chime - Acots Sante (LAS)  Toutouse Licener - Chime - Acots Sante (LAS)  Toutouse Licener - During lediorine - Licener Shelmier DV Parcoust Spéciaux  Toutouse Licener - Duche diplorine - Licener Shelmier DV Parcoust Spéciaux  Toutouse Licener - Enchrolique, érange électrique, automatique - Acots Sante (LAS)  Toutouse Licener - Enchrolique, érange électrique, automatique - Acots Sante (LAS)  Toutouse Licener - Enchrolique, érange électrique, automatique - Acots Sante (LAS)  Toutouse Licener - Enchrolique, érange électrique, automatique - Acots Sante (LAS)  Toutouse Licener - Martinantique - Acots Sante (LAS)  Toutouse Licener - Martinantiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales  Licener - Martinantiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales  Licener - Martinantiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales  Licener - Martinantiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales  Licener - Martinantiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales  Licener - Martinantiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales  Licener - Martinantiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales  Licener - Parcous d'Acots Spécique Sante (PAS) option Habitorie et annérgement - Géographie, Aménagem  Toutoises Licener - Parcous d'Acots Spécique Sante (PAS) option Habitorie et annérgement - Géographie, Aménagem  Toutoises Licener - Parcous d'Acots Spécique Sante (PAS) option Habitorie et annérgement - Géographie, Aménagem  Toutoises Licener - Parcous d'Acots Spécique Sante (PAS) option Habitorie et annérgement - Géographie, Aménagem  Toutoises Licener - Parcous d'Acots Spécique Sante (PAS) option Martinaque et Informatique aux SHS  Toutoises Licener - Parcous d'Acots Spécique Sante (PAS) option Selective, activité se la fortier et le la le le la Terre - Enseignement  Toutoises Licener - Parcous d'Acots Spécique Sante (PAS) option Selective, activité se la fortier d'Acots Spéciqu	Toulouse	ce - Mathématiques / Informatique - Mathématiques-Informatique en Double Licence (MIDL)	36
Toutouse Licenero Chimie deligine - Licenere Chimie - DU Parcours Spéciaux Toutouse Licenero Dubbe diplome - Licenere Chimie - DU Parcours Spéciaux Toutouse Licenero Dubbe diplome - Licener Physique - DU Parcours Spéciaux Toutouse Licenero Dubbe diplome - Licenero Physique - DU Parcours Spéciaux Toutouse Licenero Enchange descripque, automatique - Accès Sante (LAS) Toutouse Licenero Enchantique, énergie électrique, automatique - Accès Sante (LAS) Toutouse Licenero Enchantique - Accès Sante (LAS) Toutouse Licenero Informatique - Accès Spécique Sante (PASS) - option Chimie Informatique appliquées aux sciences Toutouse Licenero Informatique - Accès Spécique Sante (PASS) - option Chimie Informatique - Informatique - Informatique - Informatique - Informatique - Parcoura PAccès Spécique Sante (PASS) - option Maintaine - Licenero Informatique - Parcoura PAccès Spécique Sante (PASS) - option Spéciple Sante PASS) Toutouse Licenero Informatique - Parcoura PAccès Spécique Sante (PASS) - option Spéciple Sante PASS) Toutouse Licenero Informatique - Parcoura PACcès Spécique	Toulouse	imie	66
Toutouse Learner Double diplome - Licentee Olimine - UD Parouns Spéciaux Toutouses Learner - Double diplome - Licentee Presentation - UD Parouns Spéciaux Toutouses Learner - Double diplome - Licentee Presentation - UP Parouns Spéciaux Toutouses Learner - Double diplome - Licentee Presentation - Licentee - Double diplome - Licentee Presentation - Licentee - Double diplome - Licentee Presentation - Licentee - Electronique, automatique - Accès Santé (LAS) Toutouses Licentee - Mathematiques - Accès Santé (LAS) Toutouses Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chinie Toutouse Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chinie Toutouse Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chinie Toutouse Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chinie Toutouse Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Toutouse Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique en pricentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique - Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique - Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Scientees et informatique - Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Scientees et informatique - Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Scientees et informatique - Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Scientees et informatique - Licentee - Parouns d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Scientees et informatique - Licentee - Parouns	Toulouse	imie - Accès Santé (LAS)	36
Toulouse Learner Double diplome - Licener Physique - DU Parcouns Spéciaux Toulouse Learner - Double diplome - Licener Physique - DU Parcouns Spéciaux Toulouse Learner - Double diplome - Licener Physique - DU Parcouns Spéciaux Toulouse Learner - Double diplome - Licener Physique - DU Parcouns Spéciaux Toulouse Licener - Electrorique, énergie électrique, automatique - Accès Sanfé (LAS) Toulouse Licener - Cárie doul - Accès Sanfé (LAS) Toulouse Licener - Informatique - Accès Sanfé (LAS) Toulouse Licener - Informatique - Accès Sanfé (LAS) Toulouse Licener - Mathématiques - Accès Senfé (LAS) Toulouse Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Chimie Toulouse Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Chimie Toulouse Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique automatique incluses Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique aux SHS Toulouse Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique aux SHS Toulouse Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique et informatique et informatique et licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique et informatique et licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Sciences et la vie - Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Sciences et la vie - Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Sciences et la vie - Licener - Parcours d'Accès Spécifique Sanfé (PASS) - option Sciences et la vie - Licener - Prisque - Physique - Physiq	Toulouse	nuble diplôme - Licence Chimie - DU Parcours Spéciaux	45
Toulouse Learner Double globine - Licence Physiques et Techniques Beschites Physiques et Sportives - BP-LEPSL1 STAPR Toulouse Learner - Double globine - Licence Sciences et Techniques Ges Activités Physiques et Sportives - BP-LEPSL1 STAPR Toulouse Learner - Génie odin - Accès Santé (LAS) Toulouse Learner - Génie o'din - Accès Santé (LAS) Toulouse Learner - Informatique - Accès Santé (LAS) Toulouse Learner - Informatique - Accès Santé (LAS) Toulouse Learner - Martinantiques - Accès Santé (LAS) Toulouse Learner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chini et aménagement - Géographie - Aménagem - Learner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantique - Learner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantique - Learner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantique - Learner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantique - Learner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantiques et informatique - Learner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantiques et la vierner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantiques et la vierner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantiques et la vierner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantiques et la vierner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Martinantiques et la vierner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et la vierner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et la vierner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et la vierner - Parcurus d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et la vierne	Toulouse	nuble diplôme - Licence Mathématiques - DU Parcours Spéciaux	45
Toulouse Licence Electronique, énergie électrique, automatique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Electronique, énergie électrique, automatique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Cépnie civil - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Cépnie civil - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Cépnie civil - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Informatique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Mathematiques - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Mathematiques - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Mathematiques - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Redographie Aménagement - Géographie, Aménagement - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Redographe et aménagement - Géographie, Aménagement - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques et Informatique et Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques et Informatique - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques et Informatique - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie - Licence - Physique - Li Antenne Toulouse - Licence - Physique - Li Antenne Toulouse - Licence - Physique - Li Antenne Toulouse - Licence - P	Toulouse	nuble diplôme - Licence Physique - DU Parcours Spéciaux	45
Toulouse Licence Electronique, énergie électrique, automalique Toulouse Licence Electronique, énergie électrique, automalique Toulouse Licence Génie oviri Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Génie oviri Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Informatique Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Informatique Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Chimie Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Chimie Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Droit Chimie Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Droit Chimie Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Droit Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques transperment - Géographie Amématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Physique ct informatique appliquées aux sciences Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Sciences de la recours d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Sciences de Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Sciences de Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Sciences de Licence Parous d'Accès Spérifique Santé (PASS) - option Sciences de Licence Physique - Physique - Li Antenne Toulouse Licence Physique - Physique - Li Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - Li Antenne Toulouse Licence - Seprime de la terre - Parous Sciences de la terre - Lo	Loulouse	ouble diplôme - Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - BPJEPS/L1 STAPS	16
Toulouse Licence Genie ovil - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Genie ovil - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Genie ovil - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Informatique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Informatique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Mathematiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Toulouse Licence Mathematiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electrorique, automatique Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electrorique, automatique Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique aux SHS Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vier Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vier Toulouse Licence Physique - Physique - Li Antenne Toulouse Licence Sciences de	Toulouse	ectronique, énergie électrique, automatique	130
Toulouse Licence - Génie civil controllouse Licence - Génie civil - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Martématiques - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Informatique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Martématiques - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Martématiques - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Martématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique et Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et lumanités Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et lumanités Toulouse Licence - Physique - L'Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - L'Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - L'Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - L'Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - L'Antenne Toulouse - Cicences	Toulouse	ectronique, énergie électrique, automatique - Accès Santé (LAS)	36
Toulouse Licence-Informatique Accès Santié (LAS) Toulouse Licence-Informatique Accès Santié (LAS) Toulouse Licence-Informatique Accès Santié (LAS) Toulouse Licence-Mathématiques - Accès Santié (LAS) Toulouse Licence-Mathématiques - Accès Santié (LAS) Toulouse Licence-Mathématiques - Accès Santié (LAS) Toulouse Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Chimie Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Chimie Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Cetarique, automatique Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Cetarique, automatique Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Cetarique, automatique Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Cetarique, enclare Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Cetarique enclare Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Mathématiques Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Sciences et la lumanités Toulouse Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Sciences et lumanités Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Sciences et lumanités Toulouse Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Sciences et lumanités Toulouse Licence-Parcours d'Accès Spécifique Santié (PASS) - option Sciences et lumanités Licence-Physique - L'Antienne Toulouse - Accès Santié (LAS)  Toulouse Licence-Physique - Alvisique - L'Antienne Toulouse - Accès Santié (LAS)  Toulouse Licence-Physique - Alvisique - Alvisique - L'A	Toulouse	snie civil	80 6
Toulouse Licence Informatique Accès Santé (LAS) Toulouse Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Toulouse Licence Mathématiques Santé (RAS) - option Diroit Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Diroit Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Diroit Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Climie Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Mathématiques Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence Parcours d'Accès Spédique Santé (RAS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence Physique - Physique - Li Antenne Toulouse Licence Physique - Physique - Physique - Li Antenne Toulouse Licence Physique - Physique - Physique - Li Antenne Toulouse Licence Physique - Physique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiqu	Toulouse	snie civil - Accès Santé (LAS)	18
Toulouse Licence Mathematiques - Accès Santé (LAS)  Toulouse Licence Mathematiques - Accès Santé (LAS)  Toulouse Licence Mathematiques - Accès Santé (LAS)  Toulouse Licence Mathematiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chrimie  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chrimie  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chrimie  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chrimie  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques et informatique appliquées aux Sciences  Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités  Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - Chrimies Scien	Toulouse	ormatique	294
Toulouse Licence Mathématiques Accès Sanfé (LAS) Toulouse Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Toulouse Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Toulouse Licence Mécanique Accès Sanfé (LAS) Toulouse Licence Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Doit Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Doit Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Historie Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Historie Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Historie Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Mathématiques et informatique Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Sciences et informatique Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Sciences et informatique Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Sciences et informatique Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Sciences et l'ummilés Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Sciences et l'ummilés Toulouse Licence - Parcouus d'Accès Spédique Sanfé (PASS) - option Sciences et l'ummilés Toulouse Licence - Prysique - L'I Antenne Toulouse - Accès Sanfé (LAS) Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse - Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement Toulouse Licence - Sciences d	Paul Sabatier Toulouse I	ormatique - Accès Santé (LAS)	200
Toulouse Licence Mathematiques - Accès Sanie (LAS) Toulouse Licence - Mécanique et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Toulouse Licence - Mécanique - Accès Sanie (LAS) Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Chimie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Chimie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Description et aménagement - Céographie, Aménagem Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Informatique et aménagement - Céographie, Aménagem Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Informatique et aménagement - Céographie, Aménagem Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Informatique et informatique appliquées aux sciences Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences I coulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Phissophie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Sciences et la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Sciences et la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Sciences et la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Sciences et la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Sciences et la vie Licence - Prarcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Sciences et la vie Licence - Prarcours d'Accès Spécifique Sanie (PASS) - option Sciences et la unantiés Toulouse Licence - Physique - 11 Antenne Toulouse - Accès Sanie (LAS) Toulouse Licence - Physique - Physique - 11 Antenne Toulouse - Licence - Physique - Physique - 11 Antenne Toulouse - Licence - Physique - Physique - 11 Antenne Toulouse - Licence - Sciences de la vier - Accès Sanie (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la t	Toulouse	athématiques	124
Toulouse Licence Métaniques et informatiques aux sciences humanes et sociales Toulouse Licence Métanique L'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Toulouse Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Toulouse Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Toulouse Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit Toulouse Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematique et aménagement - Géographie, Aménagem Toulouse Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques et informatique arounts d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques et informatique arounts d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques et informatique arounts d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathematiques et informatique arounts d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence Parrours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence Physique - L'I Antenne Toulouse Licence Physique - L'I Antenne Toulouse Licence Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parrours Sciences Humanifiés - Sciences et Techniques des Activités P	Toulouse	athématiques - Accès Santé (LAS)	30
Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electronique, énergie électrique, automatique  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electronique, énergie électrique, automatique  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la viore  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la viore  Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la viore  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la viore  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la viore  Toulouse Licence Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la viore  Toulouse Licence Physique - Physique - L1 Antenne Tarbes  Toulouse Licence Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS)  Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS)  Toulouse Licence - Sciences de la lerre - Parcours Sciences de la vior - Accès Santé (LAS)  Toulouse Licence - Sciences de la lerre - Parcours Sciences de la vior - Accès Santé (LAS)  Toulouse Licence - Sciences de la vior - Accès Santé (LAS)  Licence - Sciences de	Toulouse	athématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	30
Toulouse Licence - Parcours of Accès Sante (LAS) - option Chimie  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Chimie  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Dott  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Dott  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathematique, énergie électrique, automatique  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathematiques et informatique appliquées aux sciences  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathematiques et informatique appliquées aux sciences  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathematiques  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Sciences du langage  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Sciences du langage  Toulouse Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Sciences du langage  Licence - Parcours of Accès Specifique Santé (PASS) - option Sciences at langage  Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse  Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse  Licence - Sciences de la terre  Toulouse  Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences will annual antended to the la Terre - Enseignement  Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vience - Sciences de la vien - Accès Santé (LAS)  Toulouse  Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de	Toulouse	scanique	130
Toulouse Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Dont Toulouse Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Dont Toulouse Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Detectonique, énergie électrique, automatique Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Membrandique Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Membrandique Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Mathematiques Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Mathematiques Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Mathematiques Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Mathematiques Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Mathematiques Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Mathematiques Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Mathematiques Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Physique, chimie Licence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Sciences de la vicence - Parcours of Accès Spécifique Sante (FASS) - option Sciences de la vicence - Physique - Physique - L1 Antenne Tarbes Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Sciences de la vier - Parcours Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vier - Parcours Physiques et Sportives - Scien	Toulouse		175
Toulouse Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Ectronique, énergie électrique, automatique Toulouse Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Géographie et aménagement - Géographie, Aménagem Toulouse Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Phisiosophie Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Phisiosophie Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcouns d'Accès Specifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse - Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) - Ioulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences de la vier - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences de la vier - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences de la vier - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences de la vier - Accès Santé (LAS) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Tec	Loulouse		150
Toulouse Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Géographie et aménagement - Géographie, Aménagem Toulouse Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Histoire Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Mathématiques et informatique appliquées aux sclences Toulouse Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Mathématiques et informatique appliquées aux sclences Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Mathématiques et informatique appliquées aux sclences Toulouse Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Mathématiques et informatique appliquées aux sclences Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Mathématiques et informatique aux Sciences - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Physique, chimie Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Sciences de la vie Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Sciences et lumanités Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Sciences et lumanités Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Sciences et lumanités Licence - Parcours' d'Accès Spécifique Santé (PASS) option Sciences et lumanités Licence - Provisique - Physique - L'I Antenne Tarbes Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la terre - Inoulouse Licence - Sciences de la tierre - Parcours Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences et Techniques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniq	Toulouse	(PASS)	20
Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Phistophie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antienne Toulouse - Option Sciences de la vie Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antienne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antienne Toulouse - Accès Santé (LAS) Licence - Physique - Chimie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vier - Parcours Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Bortives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques et Pachniques et P	Tollories		35
Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mecanique Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Chimie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - Chimie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - Chimie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la vie Toulouse Licence - Sciences de la vie Toulouse Licence - Sciences de la vie Toulouse Licence - Sciences de la vie Licence - Sciences de la vie Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techni	Toulouse		20
Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Méranique et informatique appliquées aux sciences Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Tarbes Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la terre - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques - Cloence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Toulouse		25
Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Licence - Physique - L1 Antenne Tarbes Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) - option Sciences et Humanités - Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) - Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS) - Diouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la vie Licence - Sciences et Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physique et Licence - Sciences et Humanités - Parcours Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physique et Licence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoires Humanités - Boiences et Techniques des Activités Physique et Licence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoires des Bel Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoires profesorat des Sciences et Humanités - Parcours Préparatoires Parcours Préparatoires Profesorat des Robivités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportiv	Toulouse		75
Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mécanique Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique, chimie Licence - Physique, chimie Licence - Sciences de la terre Toulouse Licence - Sciences de la terre Licence - Sciences de la terre Licence - Sciences de la vie Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives des Activités Physi	Toulouse		30
Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Phisique, chimie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du langage Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du langage Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Licence - Physique - L'I Antenne Taubes Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Taubes Toulouse Licence - Physique - Physique - L'I Antenne Toulouse Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la terre Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Sciences et Polyniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Physiques et Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Physiques et Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Physiques et Physiques et Humanités - Bricence - Sciences	3 Paul Sabatier Toulouse		20
Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santie (PASS) - option Priysque, chimile Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santie (PASS) - option Sciences de la rangel Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santie (PASS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Tarbes Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la terre Toulouse Licence - Sciences de la terre Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Licence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Toulouse		25
Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du langage Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du langage Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Tarbes Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la terre Toulouse Licence - Sciences de la terre Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des	Loulouse		275
Sabatier Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Sabatier Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités Sabatier Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Tarbes Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la terre Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Toulouse		36
Sabatier Toulouse Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS Sabatier Toulouse Licence - Physique - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciologie Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Tarbes Sabatier Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la terre - Parcours Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques et Sportiv	Sabatier Toulouse		25
Sabatier Toulouse Licence - Physique - L'Antenne Tarbes Sabatier Toulouse Licence - Physique - L'Antenne Tarbes Sabatier Toulouse Licence - Physique - Physique - L'Antenne Toulouse Licence - Physique - L'Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la terre - Parcours Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Sportives - Sciences et Sciences et Humanités - Sciences et Sportives - Sciences et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier	atroune a πλοτολε operander canne (πλοτο) – αρκίου. Troune atronose operander canne (πλοτο) – αρκίου. Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS	36
Sabatier Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la terre - Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatler Toulouse	arcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sociologie	36
Sabatier Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Cabatier Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Physique - L1 Antenne Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la terre - Parcours Sciences de la terre - Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Humanités - Sciences et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier Toulouse	and the second of the second o	40
Sabatier Toulouse Licence - Physique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS)  Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS)  Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la terre - Barcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement  Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement  Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sahatier	ysique - Physique - L1 Antenne Toulouse	105
Sabatier Toulouse Licence - Physique, chimie Sabatier Toulouse Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la terre - Enseignement Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier Toulouse	nysique - Physique - L1 Antenne Toulouse - Accès Santé (LAS)	36
Sabatier Toulouse Licence - Physique, chimie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier Toulouse	ysique, chimie	4 6
Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseignement Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier Toulouse	rysique, chimie - Accès Santé (LAS)	30
Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la vier et ue la Tenre - Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS)  Icence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS)  Icence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier Toulouse	siences de la terre	33
Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Sabatier Toulouse Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)  Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences et Humanités - Accès Santé (LAS)  Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Spatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier	SHIPES DE LETTE - PALCOLIS COGNICES DE LA COLOR DE L'INCOMPANA.	682
Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Accès Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Sciences et Humanités - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Spatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier	Jenicos de la vio Jenicos de la vio	108
Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Sciences Humanités - Acces Santé (LAS) Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Toulouse Licence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier Louiouse Toulouse	delices de la vie - Acces Garrie (CA).	36
Sabatier Toulouse Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Techniques	Sabatler Toulouse	Jenoce et fullmanitée - Sciences Himanités - Accès Santé (LAS)	18
Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physique Licence - Sciences et Humanités - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Sabatier Toulouse	ciences et l'annamics des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiqu	446
Licence - Sc	Toulouse	ciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques	72
			36

Licetice - Double diplottie - Licetice Dout - parcoure double diplottie international france allemand (variation - i assau)	Toulouse	Universite Louiouse Capitole	5
Licence - Administration economique et sociale - parcours deniela - pacces sante (LAS)	Toulouse	Universite Loulouse Capitole	J
Licence - Administration économique et sociale - parcours général	Toulouse	Université Toulouse Capitole	
Double licence - Gestion / Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Numerique	Toulouse	Université Toulouse Capitole	7
Double licence - Economie / Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - parcours	Toulouse	Université Toulouse Capitole	_
Double licence - Economie / Droit - parcours double diplômant en Economie et en Droit	Toulouse	Université Toulouse Capitole	_
Double licence - Droit / Gestion - parcours double diplômant en Droit et en Gestion	Toulouse	Université Toulouse Capitole	⊒.
Année de Réussite à Toulouse en Economie - Option économie gestion	Toulouse	Université Toulouse Capitole	⊒.
D.E Pédicure-Podologue	OC Toulouse	NSTITUT DE FORMATION PEDICURIE PODC Toulouse	in'
BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux		Lycée polyvalent Simone de Beauvoir	2
D.E Assistant de Service Social		Ecole régionale d'assistants du service social	0
D.E manipulateur/trice en électroradiologie médicale	Toulouse	IFMEM	2
D.E Ergothérapeute	Toulouse	NSTITUT FORM, ERGOTHERAPIE	7
BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	Muret	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	3
BTS - Production - Fluide, energie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	Muret	l voée polyvalent Charles de Gaulle	3 7
BTS - Production - Fluide, energie, domotique - option A genie climatique et fluidique	Muret	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	3 6
BTS - Services - Gestion des transports et logistrare associée	Toulouse	Lycée Joseph Gallieni	3 6
RTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures nadiculières	Toulouse	sée Ioseph Gallieni	3 7
	Toulouse	Lycee Malie Louise Dissaid Hairyoise	3 3
	Tournefouille	Lycee Callic-Exapery	: >
	Blannac	Lycee Saint-Eyunény	: >
DN MADE - Espaço - Spécialité : habiter le construit et son territoire	Raima	Lycee Sallège	: >
ODGE - DOG	Balma	Lycee Sallege	: `
OPGE - ECO - Mauricinia que appropriato - ECO - CO - ECO - CO - CO - ECO - CO -	Balma	ycée Sallège	: `
CPGE - FCG - Mathématicues appropriation + FSH	Raima	Lycee Gallège	: >
OPGE - ECG - Mathelliatiques appliquees + EGG	Balma	Lycée Sallège	; ×
B I 3 - SerVices - Professions immodulieres	Balma	Lycee Sallege	~
BIO - Services - Negociation et digitalisation de la Relation Citetri	Ваіта	Lycee Sallege	~
BTO Services - Management Commercial Operation of the Services - Management - Managemen	Ваіта	Lycee Sallege	~
BIS - Production - Bioanalyses et controles	Balma	Lycée Sallège	~
BIS - Production - Electrotechnique	Colomiers	Lycee Ort Maurice Gryntogel	~
B I S - SerVices - SerVices informatiques aux organisations	Cugnaux	Lycee Henri Matisse	- 5
BIO - Services - Professions infinioalities	Cugnaux	-ycee Henri Matisse	>
BTS - Services - Management Commercial Operationnel	Cugnaux	Lycée Henri Matisse	2
Saint-Orens-de-C CPGE - TSI	Saint-Orens	Lycée Pierre-Paul Riquet	2
Saint-Orens-de-C BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux	Saint-Orens	Lycée Pierre-Paul Riquet	>
Saint-Orens-de-C BTS - Production - Conception de produits industriels	Saint-Orens	Lycée Pierre-Paul Riquet	2
DN MADE - Graphisme - Spécialité : Systèmes d'identités	Toulouse	Lycée Des Arènes	3
DN MADE - Graphisme - Spécialité : Édition et narration transmédia	Toulouse	Lycée Des Arènes	2
BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production	Toulouse	Lycée Des Arènes	~ `
BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son	Toulouse	Lycée Des Arènes	≈`
BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image	Toulouse	Lycée Des Arènes	≈ `
BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production	Toulouse	Lycée Des Arènes	≥ 7
BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux	Colomiers	Lycée International Victor Hugo	2
BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	Colomiers	vcée International Victor Hugo	ã 7
BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Toulouse	vcée Stéphane Hessel	2 2
BTS - Services - Etudes de réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune	Toulouse	voée Stéphane Hessel	5 6
BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	Toulouse	vcée Stéphane Hessel	3 6
BTS - Services - Analyses de biologie médicale	Toulouse	l vcée Stéphane Hessel	3 9
BIT - Réseaux et rélécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première	Blagnac	.C.1 de Blagnac	_ ç
BIT - Informatione (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, a-d-elà de la première)	Blagnac	U.I de Blagnac	
DUI - Carrieres sociares parcours continuante ou gouver ou continuante des années all-delà de la première	Blagnac	.U.I de Biagnac	
BIT - O betvices - mailagenietic Continuo da Operacionico. BIT - O betvices - mailagenietic Continuo de destino des établissements et services sanitaires et sociaux (Statut	Blagnac	Lycee Ioulouse-Lautrec	- 6
BTO - Services - Collaboliated Juliste Indianal BTO - Services - Announcement Operational	Toulouse	Lycee loulouse-Lautrec	3
THO CHILD COLLABORATION TO THE COLLABORATION OF THE	T Caloudo	Office and organies of contractions	=

4 £ £ 4 7 7 7 7 6 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	
8 5 5 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	
Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - parcours double diplome international franco-anglais (Bangor) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - parcours double diplome international franco-anglais (Essay) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - parcours double diplome international franco-diplome - Valence Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - parcours double diplome international franco-dialient (Milar - Naples) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - parcours double diplome international franco-dialient (Milar - Naples) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - parcours double diplome international franco-dialient (Milar - Naples) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double diplome - Licence Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit et month et resident Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit et month et resident Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Double - Santona - Santona - Parcous Billingue Droit - Access Sante (LAS) Cuciouse Licence - Economie - Parcous Billingue Droit - Access Sante (LA	
Toulouse Samatan Auch Auch Auch Auch Auch Auch Auch Beziers Saint-Jean Auch Auch Auch Auch Auch Auch Auch Auch	
Université Toulouse Capitole Toulouse Capitole Toulouse Capitole Toulouse Université Toulouse Capitole Toulouse Capito	
0313124C 0313124C 0313124C 0313124C 0313124C 0313124C 0313124C 0313124C 0313124C 0313124C 0313124C 0320002D 0320002D 0320002D 0320002D 0320002D 0320002D 0320002D 0320002D 0320002B 0320002D 0320002D 0320002B 0320002B 0320002B 0320002B 0320002B 0320008B 032008B 0340011C 0340011C 0340030V 0340038C	

Jules Causale Ju	105	Figure - Outsines on tibeline, Amenyphysic, Employsic - Factoris Employsic	Montpellier	Université Paul Valery - Montpellier o	
Luis Grassia Luis	100	Licence - Ociences samialies et sociales	Montpellier	Université Paul Valery - Montpellier 3	
Jules Glassels  Lules Glassels  Lules Glassels  Lules Glassels  Lules Glassels  Lules Glassels  Montpellier  ETS - Services - Cappord à l'action managériale  ETS - Services - Manageriale commondule - Option A génire dimarique et n'action de l'action de l'ac	9 5	Licence - Ociences de lacucation	Montpeller	Universite Paul Valery - Wontpellier 3	-
Luies Classide Luies	135	- raicouis riepaiai	Ge Montpellier	Université Paul Valery - Montpellier 3 / lyce	
Luies Graede Luies	200		Montpeller	Lycee Nevers	
Luies Glasside Luies	3 -	DIO - Services - Management Commercial Operationnel	Montpellier	Lycee Nevers	
Luiss Clauseds Luiss	17	DTO CONTROL OF THE PROPERTY OF	Montpeller	Lycee Nevers	
Luies Guesde Luies	17	BTC Consider Current & Institute managerists	Montpellier	Lycee professionner Luigot	
Luies Glaesde Lu	37.0	OT Operation Economic socials familials	Montpellier	Lycee Notice Dattle De La Metch	
Luies Glassida Luies	48	CPGE - NDSI	Montpellier	Lycee Note Danie De La Merci	
Luies Guesde Monipelier Lean Memoz	48	ODGE EGG - Mathématicules appliculées + EGH	Montpellier	Lycco La Timo	
Luies Guasde Luies	32		Réziers	vcée la Trinite	
Lies Guesde  Montpeller  1875. Sanvices. Comment international  1875. Sanvices. Problems de dentation  1875. Sanvices. Production. Compatibilité et de Gastion  1875. Sanvices. Production. Compatibilité de Gastion  1875. Sanvices. Production. Compatibilité et de Gastion  1875. Sanvices. Production. Compatibilité et de Gastion  1875. Production. Compatibilité et l'option de produits industries  1875. Production. Compatibilité et l'option de gastion de la Radiation Client  1875. Production. Compatibilité et l'option de gastion de la Radiation Client  1875. Production. Compatibilité et l'option de gastio	28		Sète	UTMS CONS MANITAS DE PLATA	=
Lies Guesde Lies Guesse Lies Guesde Lies Guesde Lies Guesde Lies Guesde Lies Guesse Lies Guesde Lies Guesse Lies G	28	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	Sète	UTMS CONS. MANITAS DE PLATA	=
Lies Guesde Lies G	72	BUT - Chimie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	Sète	.U.T de Montpellier (site de Sète)	_
Lues Cluesde Lues Clues Cluesde Lues Cluesde	106	BUT - Techniques de commercialisation (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la premiè	Montpellier	.U.T de Montpellier	-
Luis Glaesde Luis	110	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	Montpellier	.U.T de Montpellier	-
Lune Cluesde Lune Clue Clue Clue Lune Clue	52	Génie biologique parcours biologie médicale et	Montpellier	I.U.T de Montpellier	-
Lucio Cousside Lucio	28	BUT - Genie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie d	Montpellier	I.U.T de Montpellier	_
Lules Guesste Lu	00	BUI - Genie biologique Parcours dietetique et nutrition (Statut d'apprent possible sur tout ou partie des aimees, au-de	Montpellier	.U.T de Montpellier	-
Lucio Cuesdo Lean Mermoz Montpellier Lean Mermoz Le	204	BUT - Mesures physiques (Statut of apprent possible sur fout of partie des artières, au-deia de la prentiere)	Montpellier	.U.I de Montpellier	_
Lilles Cusside Lilles	120	BOT - informatique (Statut d'apprenti possible sur fout ou partie des affices, au-dea de la première)	Montpeller	.U.I de Montpellier	-
Jules Guesde Jules	120	BOT - Gentle electrique et informatique industrielle	Montpellier	.U.I de Montpellier	
Julies Guessde Julies	130	DUT - Cliffille (Statut d'appreille possible sut tout ou partie des affices, au-deia de la prefinere)	Montpellier	.U.I de Montpellier	
Julies Guesete Julies	104	DITO Chimic (Chimical Chimical	Montpellier	.U. I de Montpellier	
Julies Guesde Ju	28	Dislama d'Il nicolo (Constante de Constante	Montpollier	Lycee lielle et i ledelle sollot odile	- г
Julies Cuesde Julies Guesde Ju	35	RTS - Services - Gertin de la PME	Sète	Cyce Irene et Frederic Ioliot Curie	
Julies Cuesde Ju	15	RTS - Production - Cyberséquité Informatique et réseaux El ectronique - Option B : Electronique et réseaux	Sète	voée frene et Frederic Joliot Curie	
Julies Guesde Ju	30	RTS - Production - Maintenance des véhicules option voltures particulières	Sète	voée Irene et Frederic Joliot Curie	
Julies Guesde Julies Guestin  Julies Guesde Julies Guesde Julies Guesde Julies Guesde	24	RTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	Sète	cyco from ot Frederic Joliot Curie	_ ,
Julies Guesde Julies Guestion Agenalia Julies Guesde Julies Guesde Julies Guesde Julie	30	CPGF - TSI	Sète	voée Irene et Erederic Tollot Curie	
Julies Guesde Julies Guestine Julies Guesde Julies Guestine Julies Guesde Julies Guestine Julies Guestine Julies Guestine Julies Guestine Julies Guestine Ju	22	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	Pézenas	vcée professionnel Charles Allies	
Julies Guesde Ju	35	1	Pézenas	vcée Jean Moulin	_ '
Montpellier Jules Guesde Jules	36		Montpellier	vcée professionnel Jules Ferry	
Jules Guesde Jules	30	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	Montpellier	vcée professionnel Jules Ferry	
Jules Guesde Jules	53	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	Montpellier	vcée des Métiers Pierre Mendès France	
Jules Guesde Jules	35	<ul> <li>Services - Gestion des transports et logistique à</li> </ul>	Montpellier	vcée des Métiers Pierre Mendès France	
Jules Guesde Jules	26	BTS - Production - Electrotechnique	Montpellier	Lycée des Métiers Pierre Mendès France	
Jules Guesde Jules	32	1	Montpellier	-ycée Jean Mermoz	$\overline{}$
Jules Guesde Jules Guesde Jules Guesde Montpellier Jules Guesde Jules Guesde Montpellier Jules Guesde Jules Guesde Montpellier Jules Guesde Jules Guesde Montpellier Jules	3 6	- 1	Montpellier	Lycée Jean Mermoz	$\Gamma$
Jules Guesde Jules Guesde Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commerce International BTS - Services - Commercial Opérationnel BTS - Services - Prothésiste dentaire BTS - Prothésiste dentaire BTS - Prothésiste dentaire BTS - Prothesiste dentaire BTS - Prothésiste dentaire BTS - Prothésiste dentaire BTS - Prothésiste dentaire BTS - Prothésiste dentaire CPGE - PTSI BTS - Prothésiste dentaire BTS - Prothésiste dentaire CPGE - PTSI CPGE - PTSI Montpellier Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique CPGE - PTSI CPGE - ENS Cachan D2 DE ARAMANO - CORCEPTION A STANDARD - CORCEP	204	BIS - Production - Conception des processus de realisation de produits (Tere affiliee confinitule)	Montpellier	Lycée Jean Mermoz	
Montpellier CPGE - ECT - Option technologique  Jules Guesde Montpellier Ules Guesde Montpellier Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commerce International BTS - Services - Commercial Opérationnel  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Comptabilité et gestion  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Comptabilité et de Gestion  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Comptabilité et de Gestion  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Comptabilité et de Gestion  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Comptabilité et de Gestion  Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier CPGE - IPG  Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier CPGE - IPG  Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier CPGE - IPG  Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier CPGE - IPG  Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier CPGE - IPG  Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier CPGE - IPG  Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier CPGE - IPG  Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Montpellier BTS - Production - Fluide, énergie de destion	2 2	BIS - Production - Fluide, energie, gomorique - opuon a froi et conditionment d'air	Montpellier	Lycée Jean Mermoz	
Montpellier Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique CPGE - PTSI Jean Mermoz Montpellier Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique CPGE - PTSI Jean Mermoz Montpellier Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique CPGE - ENS Rennes D1 CPGE - ENS Cachan D2 Dean Mermoz Jean Mermoz Jules Guesde Montpellier BTS - Production - Conception de produits industriels BTS - Production - Cybersécurité, informatique et réseaux Exercisers Guesters BTS - Production - Cybersécurité, informatique et réseaux	15	DTO Production: Dividingly see of communes	Montpellier	ycee Jean Wermoz	- [
Jules Guesde Jules	30	Production Biography of contrôles	Montpollier	-ycee Jean Mennoz	
Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commerce International BTS - Services - Commercial Opérationnel Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel BTS - Services - Commercial Opérationnel BTS - Services - Commercial Opérationnel Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel BTS - Services - Commercial Opérationnel Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel BTS - S	24		Montpollier	-ycee Jean Meilioz	
Jules Guesde Montpellier Jules Guesde Jules Guesde Montpellier Jules Guesde Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commercial Opérationnel Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Comptabilité et gestion Diplôme de Comptabilité et de Gestion BTS - Services - Prothésiste dentaire Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Comptabilité et gestion Diplôme de Comptabilité et de Gestion BTS - Services - Prothésiste dentaire BTS - Services - Comptabilité et de Gestion	30	RTS - Production - Concention de produits industriels	Montpellier	yeée lean Mermez	
Jules Guesde Jules	48	CPGF - ENS Cachan D2	Montpellier	voée lean Mermoz	
Jules Guesde Jules	48	CPGE - ENS Rennes D1	Montpellier	vcée lean Mermoz	
Jules Guesde  Montpellier  Montpellier  BTS - Services - Commerce Internationnal  BTS - Services - Comptabilité et gestion  BTS - Services - Comptabilité et Gestion  BTS - Services - Prothésiste dentaire  Jules Guesde Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Comptabilité et gestion  BTS - Services - Prothésiste dentaire  BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique  Jules Guesde Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Prothésiste dentaire  Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Prothésiste dentaire  Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Comptabilité et gestion  BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	30	CPGE - TPC	Montpellier	vcée Jean Mermoz	
Lules Guesde  Montpellier  Jules Guesde  Montpellier  Jules Guesde  Montpellier  Jules Guesde  Montpellier  Montpellier  Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Commerce International  BTS - Services - Commercial Opérationnel  Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Comptabilité et de gestion  BTS - Services - Comptabilité et de Gestion  BTS - Services - Prothésiste dentaire  BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	45	CPGE - PTSI	Montpellier		
Jules Guesde Jules	15	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	Montpellier	ycée Jean Mermoz	
Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Commerce International  Montpellier  BTS - Services - Management Commercial Opérationnel  Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Comptabilité et gestion  Montpellier  Diplôme de Comptabilité et de Gestion	15		Montpellier	Lycée Jean Mermoz	
Jules Guesde  Montpellier  CPGE - ECT - Option technologique  Montpellier  CPGE - Lettres  Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Commerce International  Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Commercial Opérationnel  Jules Guesde  Montpellier  BTS - Services - Comptabilité et gestion	40	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	Montpellier	Lycée Jules Guesde	
Jules Guesde Montpellier CPGE - ECT - Option technologique  Montpellier CPGE - Lettres  Jules Guesde Montpellier CPGE - Lettres  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Support à l'action managériale  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commerce International  Montpellier BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	30	BTS - Services - Comptabilité et gestion	Montpellier	ycée Jules Guesde	$\Box$
Jules Guesde Montpellier CPGE - ECT - Option technologique  Jules Guesde Montpellier CPGE - Lettres  Jules Guesde Montpellier CPGE - Lettres  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Support à l'action managériale  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Commerce International	30	cial Operation	Montpellier	Lycée Jules Guesde	
Jules Guesde Montpellier CPGE - ECT - Option technologique  Jules Guesde Montpellier CPGE - Lettres  Jules Guesde Montpellier CPGE - Lettres  Jules Guesde Montpellier BTS - Services - Support à l'action managériale	36	· -	Montpellier	Lycée Jules Guesde	
Jules Guesde Montpellier CPGE - ECT - Option technologique  Jules Guesde Montpellier CPGE - Lettres	3 0	BTS - Services - Support a l'action managenaie	Montpellier	Lycée Jules Guesde	
Montpellier CPGE - ECT - Option technologique	36 4	CPGE - Lettres	Montpellier	Lycée Jules Guesde	
Ministration Office for the technologies	45	CPCE - ECT - Option reclinionships	Montpeller	-ycee Jules Guesde	்ட
Vicini George Cientificado	45	ODDE FOR The transplacing	Mandallina	-Joce Occides Cignicians	. L

16 20 20 22 22 29 25 40 40 40 23 20 21 21 28 21 28 29 20 30 30 30 30 30 30 30 30 20 30 30 30 20 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30	28 20 20 26 25 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27
98 99 100 100 100 100 100 100 100	22 490 50 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65
Licence - Sciences du langage - Parcours Langage, Média, Journalisme - partenariat ESJ Pro Licence - Psychologie Licence - Psychologie Licence - Mathematiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS Licence - Mathematiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS - Accès Santé (LA Licence - Humanités - Parcours Lettres classiques Licence - Humanités - Parcours Lettres des mondes antiques et médievaux Licence - Humanités - Parcours Lettres des mondes antiques et médievaux Licence - Humanités - Parcours Lettres des mondes et médievaux Licence - Humanités - Parcours Etude de la Langue Française (ELF) Diplôme d'Université - PAREO - DU Passsport pour Réussir et s'Orienter (PAREO) Licence - Sciences du langage - Parcours Etude de la Langue Française (ELF) Diplôme d'Université - PAREO - DU Passsport pour Réussir et s'Orienter (PAREO) Licence - Administration économique et sociale - Parcours AES Licence - Histoire Licence - Histoire de l'art et archéologie Licence - Histoire de l'art et archéologie Licence - Etudes théátralues et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Chience Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Chen Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Coctan Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Coctan Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugals Licence - Langues, Ilitératures et civilisations étrangères et régionales - Langues Etranges et angues étrangères appliquées - Parcours Anglais-	Licence - Langues étrangères appliquées - Licence - Arts plastiques - Parcours Musique et Licence - Arts plastiques - Parcours Musique et Licence - Arts plastiques - Parcours Licence - Arts plastiques - Parcours Licence - Arts plastiques et licence - Lengues étrangères appliquées - Diplome d'Université - PAREO - DU Passet Licence - Histoire et communication Licence - Histoire et communication Licence - Histoire BTS - Production - Management économique et soc Licence - Psychologie BTS - Production - Cybersécurité, Informati BTS - Production - Cybersécurité, Informati BTS - Production - Cybersécurité, Informati D.E Ergothérapeute D.E Ergothérapeute D.E Ergothérapeute DN MADE - Numérique - Spécialité : design DN MADE - Numérique - Spécialité : arrat BTS - Services - Collaborateur juriste notar a Page 11 de
Montpellier	Montpellier
Université Paul Valery - Montpellier 3	
03410892 03410892	0341089Z 0341386W

	Page 12 de 17		
. 19	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	Université de Montpellier Montpellier	
21	DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - Football	Université de Montpellier Montpellier	0342490X Unive
7.1	agement - MUMA - Entiereme	Université de Montpellier Montpellier	0342490X Unive
20	education et de la it	Université de Montpellier Montpellier	0342490X Unive
30.			
21	nformatique		
17		Iniversité de Montnellier Montnellier	
21		Nonnet N	
100	Cycle pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures - Sciences de la vie - Parcours: modélisation et numérique	Jniversité de Montpellier / Lycée Joffre Montpellier	0342490X Unive
001	rique	Université de Montpellier / Lycée Joffre Montpellier	0342490X Unive
100			
100		ICACCITIC	
1		ódecina	
12	Certificat de capacité d'Orthophoniste	Regroupement Occitanie (Est) et PACA Montpellier	
12	Arr Certificat de capacité d'Orthophoniste	Regroupement Occitanie (Est) et PACA Marseille 5e	0342490X Regro
7	Z. Company	Regroupement Occitanie (Est) et PACA Nice	0342490X Regro
1 6		Citatile	
13			
12	d'Orthonfiste		Ì
18			
18		Regroupement inter-régions Lyon 8e Arr	0342490X Regro
91	Vandoeuvre-les-I D.E Audioprothesiste	Regroupement inter-régions Vandoeuvre	0342490X Regro
10		Regroupement inter-régions Rennes	0342490X Regro
40		regroupement inter-regions information	
18			
18	record opening to too, opinion manifestandare	ICILIO DE MINICO	
21	- ontion Mathématiques		
21	(PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences		
21	(PASS) - option Sciences de la vie et de la terre		
21	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie	Université de Montpellier, Antenne de Nîmes Nîmes	0342490X Unive
21	(PASS) - option Physique, chimie	Université de Montpellier, Antenne de Nîmes Nîmes	0342490X Unive
- 12	(FASS) - option Flysique		0342490X Unive
21 :	option Physical I		124
. 21	- ontion Mécanique		
21	- option Electronique, énergie électrique, automatique		
21	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie		0342490X Unive
17	- option Droit	Université de Montpellier, Antenne de Nîmes Nîmes	0342490X Unive
2 2	- option Psychologie	Université de Montpellier, Antenne de Nîmes Nîmes	0342490X Unive
27	scipilitante et metters de l'enseignement, de l'education et de la ix		Ēr.
2 1	Licelice - Ocietices et leciniouges - Factoris Fininaische in eine de l'ancienne de l'éditorite et le reune de l'ancienne de l'a	080	ľ
23	Tionnon Octomore et technologies Darroure Diuridisciplinarité et métiers de l'enseignement de l'éducation et de la fr	Lycee Georges Freche	d
17	estauration		Ž
30			70
19	BTS - Services - Management en hôtellerie restauration 72		
38	BTS - Services - Comptabilité et gestion 33		
25	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	-ycée polyvalent Marc BLOCH Sérignan	0342091N Lycée
25		Lycée polyvalent Marc BLOCH Sérignan	0342091N Lycée
20 4	- Services - Support a l'action manageriale		0342091N Lycée
45	- Froduction - Electrolectinique		
3.10	- Selvices - Economies sociale animale		
29	Online Teachile for lief		
14	Online of Basinii	npidou	
43			
39	rationnel		1
46	Ostelnau-le-I ez RTS - Services - Support à l'action managériale		
9	Licence professionnelle - Métiers de l'industrie : Mécatronique, Robotique parcours Robotique et Intelligence Artificiell	ontnellier - Site de Béziers	
23		.U.T de Béziers Béziers	
20	BUT - Métiers du multimédia et de l'internet	.U.T de Béziers Béziers	
26			
26	tion des établissements et services sanitaires et sociaux	U.T de Béziers Béziers	
71		.U.T de Béziers Béziers	0341884N I.U.T
17		_ycée Jean-Francois Champollion Lattes	0341794R Lycée
21 0	apnie culturelle, evenementielle et museale		0341794R Lycée
100			
26	aglianisation de la relation Cheric		A
43	THO Continue Microsoft distribution to be Deletion Client		

notpellier Montpellier Nontpellier Nontpel	90	26	. 42	116	274			38	30	1120	370	30	10	540	100	300	90				20			iltés 30				25			18		1a T 34		18	18	18	24	12	12	24	<u>0</u> 4	<u>.</u>	16	15	15	15	10	18	788		emier 45
, Antenne de Mende , Antenne de Perpignal le le le le le le le le le le le le le	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	_	-	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - optior	- Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique)	-	-	- Economie - Economie (Faculté d'Economie) - Accès Santé (LAS)	- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS	1	7	1	ī	- Sciences de la Vie - Licence - Portail Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE)	Sciences de la terre - Darceure Licence - Potrail Petre Fau Frictonnement (TFF)	7	Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique	Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP)	Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE) option F	Double licence - Economie / Science politique - Economie - Science Politique - Economie - Science politique (Facu				Licence - Portail Licence - priysique/cilinie/sciences de ringement (1 00) - opuor miesmerapie DELIST - Animation commercialisation des services sportifs	Licence - Administration économique et sociale - Parcours Administration économique et sociale (Institut Montpelli					Licence - Sciences et technologies - Parcours Pluridisciplinarité et metters de l'enseignement, de l'education et de DTS Convisor Economia sociale familiale	D.D Services - Coordinate definition BTS - Services - Gestion de la PME	BTS - Services - Néocciation et dioritalisation de la Relation Client	BTS - Services - Professions immobilières	CPGE - ECG - Mathématiques appliquées + ESH	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option B : Electronique et réseaux	BTS - Production - Bâtiment	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	BTS - Production - Fluide, energie, domotique - option B froid et conditionnement d'air		DIN WALDE - O'Bullisille - Jingage stringualin DEC Bodicida (monostin de produite industriale	DESCRIPTION - FLOORING TO SERVICE OF PROGRESS	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières	BTS - Services - Management en hôtellerie restauration	BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle	BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée	BUT - Génie mécanique et productique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la premier				
, Antenne de Mende , Antenne de Perpignal le le le le le le le le le le le le le	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Montpellier	Mende	Perpignan	Cahors	Cahors	Cahors	Cahors	Figeac	Figeac	Souillac	Souillac	Souillac	Cahors	Canors	Cahore	Cahors	Cahors	Souillac	Figeac	Figeac	Figeac
																																	Université de Montpellier, Antenne de Mende	Université de Montpellier, Antenne de Perpignal												STATE OF THE PER	S. C. C. L. S. C.	Mil Craft Haral, dusture				

35 13	BTS - Services - Comptabilité et gestion Page 14 de 17	Lycée François Arago	06600
		Lycée François Arago	06600
		0660010C Lycée François Arago Perpignan Perpignan	06600
48 15	an CPGE MPSI	Lycee Deduct De Sevelac	08800
24 10		I.U.I de larbes	06505
	BU   Metiers du multimedia et de l'internet (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-deia de la pre	I.U.T de Tarbes	06505
	BUT - Gestion des entréprises et des administrations (saiut à appreint possible sur tout ou battle des autress	I.U.I de larbes	06505
		I.U.I de l'arbes	06505
	BUI - Genie electrique et informatique industriele (statut d'apprent possible sur tout ou partie des années, au-ceia de	I.U.T de Tarbes	06505
	BUT - Génie civil - Construction durable		06505
	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	0650065T Lycée Pradeau la Sède-St Pierre Tarbes	06500
	BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité		06500
	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel		06500
	BTS - Services - Gestion de la PME	0650065T Lycée Pradeau la Sède-St Pierre Tarbes	06500
	BTS - Services - Collaborateur juriste notarial	0650065T Lycée Pradeau la Sède-St Pierre Tarbes	06500
	BTS - Production - Métiers de la chimie	0650065T Lycée Pradeau la Sède-St Pierre Tarbes	06500
	BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux	0650065T Lycée Pradeau la Sède-St Pierre Tarbes	06500
		Lycée Peyramale Saint-Joseph	06500
12 23	Vic-en-Bigorre BTS - Services - Prothésiste dentaire	Lycée Pierre Mendes France	06500
	BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	Lycée professionnel Reffye	06500
	CPGE - PTSI	Lycée Jean Dupuy	06500
	BTS - Production - Traitement des matériaux	Lycée Jean Dupuy	06500
	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	Lycée Jean Dupuy	06500
	BTS - Production - Electrotechnique	Lycée Jean Dupuy	06500
	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	Lycée Jean Dupuy	06500
	BTS - Production - Conception de produits industriels	Lycée Jean Dupuy	06500
24 18	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	Lycée Marie Curie	06500
35 28	BTS - Services - Tourisme	Lycée Marie Curie	06500
	BTS - Services - Support à l'action managériale	Lycée Marie Curie	06500
	BTS - Services - Services informatiques aux organisations		06500
No. 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	BTS - Services - Gestion de la PME		06500
	BTS - Services - Economie sociale familiale	Lycée Marie Curie	06500
	BTS - Services - Comptabilité et gestion	Lycée Marie Curie	06500
	BTS - Services - Commerce International		06500
	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle		06500
36 10	CPGE - PCSI		06500
30 10	CPGE - ECG - Mathématiques appliquées + ESH	Lycée Théophile Gautier	06500
	Bagnères-de-Big BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	Lycée Victor Duruy	06500
	Saint-Chély-d'Apr BTS - Production - Traitement des matériaux	Lycée Théophile Roussel	04806
	Saint-Chély-d'Apr Mise à niveau - Hôtellerie restauration	Lycée polyvalent privé Sacre-Coeur	04806
	Saint-Chély-d'Apr BTS - Services - Management en hôtellerie restauration	Lycée polyvalent privé Sacre-Coeur	04806
20 3	Saint-Chéiv-d'Aon BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat	l voée polyvalent privé Sacre-Coeur	04806
	hély-d'Any RTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles	Lycée polyvalent privé Sacre-Coeur	04806
	BTS - Sevices - Economie sociale familiale	Lycée polyvalent Notre-Dame	04800
Sharcolor of the	RTS - Services - Diétéfique	04000253 Lycée polyvalent Notre-Dame Mende	04000
26 11	RTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	Lycée polyvalent Notre-Dame	04800
	ATS - Services - Communication		04800
		Lycee of Tinanah	04800
	no BTS, Production - Maintenance des vééricules ontino voit res particulières	LYCER OF PIERRE OF BALL	04800
		LYCER OF THERRE-OF TACK	04800
16 14		Lycee Emile Peytavin	04800
18 9	BTS - Services - Management Commercial Operations  BTS - Services - Management Commercial Operations	Lycee Emile Peytavin	04800
	BTO - Services - Service et presiation des secteurs satintale et social	Lycee Emile Peytavin	04800
	BTS - Production - Electrotechnique	Lycée Emile Peytavin	04800
No. of Street, or other Persons	BI'S - Services - Iourisme	Lycée Chaptal	04800
	BUI - Techniques de commercialisation (statut d'apprenti possible sur tout ou partie des affirees, au-deia de la prefine	I.U.T de Figeac	04606
79 17			

1000000000000000000000000000000000000				Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Propigian LUT de L	15		Δlhi	illourar indicata am action of am bomon	0011001
LLT de Pringram LLT de	40	Licence - Mathématiques	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LLT de Praphjam   Prap	<b>с</b> ъ (	Licence - Lettres - Accès Santé (LAS)	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LLT de Propipion LT de	50	icence   effres	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811203D
LUT de Propiparis LUT de LU	60	licence - I angues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Etudes hispaniques et hispano-amér	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LLT de Papipasa ILT de Papipasa ILT General produjação placada sectiones ou communementa necessarios de productivo de Paripasa ILT General necessarios de administrations (1) de Papipasa ILT General necessarios de la Communicación (1) de la Papipasa ILT General necessarios de la Papipasa ILT General necessarios de la Communicación (1) de la Papipasa ILT General de la Communicación (1) de la Papipasa ILT General necessarios de la Papipasa ILT General necessario de la Papipa	100	Parcours Anglais	Δlhi	Institut national universitaire Champollion	0811203B
LLT de Prappian Lut de Propiana Propiana BLT Calente poolugique placutes sectiones un univolvamiente ne consumerations (1) de Propiana LLT de Propiana BLT Calente BLT Calente propiana BLT Calente BLT CALENTE propiana BLT Calente propiana BLT Calente BLT CALENTE BLT CALENTE Propiana BLT Calente propiana BLT Calente BLT CALENTE Propiana BLT Calente propiana BLT Calente BLT CALENTE Propi	ယ	pour l'entreprise et l'innovation technologique -	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Prapipian LUT de Radiaté Allalid Perapipian LUT de Radiaté Allalid LUT de Lutil Radiaté Allalid LUT de Ra	57		Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Prapipian LUT de Raticle Mallai LUT de Prapipian LUT de Raticle Mallai LUT d	12	Licence - Histoire - Parcours préparation concours IEP sciences politiques	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Prapipam LUT de Rancide Malaid Lycie Article Malaid Lycie Louis Rancid Lycie Louis Rancid Albi Lycie Louis Rancid Albi Lycie Louis Rancid Albi Lycie Louis Rancid Albi Lycie Louis Rancid Lyc	80	Licence - Histoire	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Prapham LUT de Austide Malini Prapham Lycée Austide Malini Lycée	4	Licence - Géographie et aménagement - Parcours préparation concours IEP sciences politiques.	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Pripipium LUT de Ranside Malini LUT de Pripipium LUT de Ranside Malini LUT d	40		Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Pripiginan LUT de Lut d	7	ue -	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Perpignian LUT de	20		Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Perpignan LUT de Perpignan Perpignan LUT de	55	Licence - Droit - Acces Santé (LAS)	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Perpignan P	185	Licence - Droit	Albi	Institut national universitaire Champollion	0811293R
LUT de Perpignan LUT de	15	B1S - Production - Fluide, energie, domotique - option A genie climatique et iluidique	Castres	Lycée De La Salle Castres	0811175M
ILIT de Pripigiani ILIT de Pripi	24	CTGEL MTGI	Castres	Lycee La Borde Basse	0810959C
ILIT de Pepigjaan ILIT de Pepi	2 4	BIO - Services - Negociation et digitalisation de la relation Crient	Castres	Lycee La Borde Basse	08109590
ILIT de Pergiptan ILIT de Perg	7 4	DIO - Octivices - Metrelia de l'estratorio de la Deletto Chiert	Calles	Lycee La boide basse	061095
ILIT de Pergipan III. de Pergipan Pergipan III. de Pergip	10 4	DIO - Cetylos - Matiagentent Commencial Operationals	Castres	Lycee La Boide Dasse	08109590
Hull de Pergipan   Hull de Hul	34	BTC - Induction - Manifestation of Systems of Systems of Production	Castros	Lycee La Doide Dasse	08109590
LILT de Perpignan  ILIT de Perpignan  Ferpignan  Fresson-Merpignan  Fresson-Merpignan  Fresson-Merpignan  Fresson-Werker  Ferpignan  Fresson-Werker  Ferpignan  Fresson-Werker  Ferpignan  Fresson-Wer	15	BTC - Production Maintenance des systèmes - entire à Systèmes de production	Castros	Lycee La Doide Dasse	08100500
I.U.T de Perpipian I.U.T de Perp	23	RTS - Production - Rioquality	Castres	Lycés La Borde Basse	08100500
I.U.T de Perpignan II.U.T de Perpignan III.U.T de Perpignan III.U.T de Perpignan III.	11	RTS - Production - Richard Wases et contrôles	Castres		08109590
I.U.T de Perpignan I.U.T de Perpignan I.U.T de Perpignan	25	Services - Support à l'action managériale	Castres	Lycée Notre Dame	0810103X
I.U.T de Perpignan   BUT. Gestion does enterprises et des administrations   113	18	BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée	Albi	Lycée professionnel Saint-Dominique	0810100U
I.U.T de Perpignan I.U.T de Perpignan Perpigna	37	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Albi	Lycée Sainte-Cecile	0810095N
I.U.T de Perpignan I.U.T de Perp	22	BTS - Services - Communication	Albi		0810095N
IU.T de Perjignan   Perjignan   Perjignan   Perjignan   IU.T de Perjignan	26		Mazamet		0810079W
ILUT de Perjignan   Perjignan   Perjignan   Perjignan   ILUT de Perjignan	35	Services - Management Commercial Opération	Gaillac	Lycée Victor Hugo	0810023K
I.U.T de Perpignan I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Gestino des entrephieses et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Gestino des entrephieses et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gestino des entrephieses et des administrations 118 118 118 119 118 119 118 119 119 119	16	BTS - Services - Prothésiste orthésiste	Castres	Lycée professionnel Anne Veaute	0810018E
LUT de Perpignan BTS - Services - Professions immobilières  Lycée Aristide Maillol Perpignan Perpignan BTS - Services - Professions immobilières  Lycée Aristide Maillol Perpignan Perpignan BTS - Services - Professions immobilières  Lycée Aristide Maillol Perpignan BTS - Services - Professions immobilières  Lycée Aristide Maillol Lycée Aristide Maillol Perpignan BTS - Services - Professions immobilières  Lycée Polt-YALENT CHRISTIAN BOURQUIN Argelès-sur-Mer BTS - Services - Tourisme Lycée Louis Rascol Lycée Louis Rasc	24		Castres	Lycée professionnel Anne Veaute	0810018E
I.U.T de Perpignan I.U.T de Perpignan BUT - Gebine biologique paroximite des administrations 118 Perpignan Perpignan Perpignan BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Argelès-sur-Mer V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer Perpignan Perpignan Perpignan BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer Pis - Services - Tonsiene V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer Albi V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer Pis - Production - Conception de produtis industriels V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer Pis - Production - Conception de produtis industriels V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer Pis - Production - Conception de réalisation de volutis (1ère année commune) V/CEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Agelès-sur-Mer Pis - Production - Conception de réalisation de volutis industriels V/CEE Louis Rascol Albi Pis - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option A : Informatique et réseaux Pis - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et réseaux Pis - Production -	24		Carmaux	Lycée Jean Jaures	0810012Y
LUT de Perpignan LUT de Perpignan Pe	12	BTS - Production - Techniques et services en matérie	Carmaux	Lycée Jean Jaures	0810012Y
LUT de Perpignan LUT de Perpignan Pe	12	BTS - Production - Maintenance des matériels de cor	Carmaux	Lycée Jean Jaures	0810012Y
LUT de Perpignan LUT de Perpignan Pe	48	CPGE - PCSI	Albi	Lycée Laperouse	0810006S
LUT de Perpignan LUT de Perpignan AUT - Génie biologique Parcours agronomie LUT de Perpignan AUT - Génie biologique Parcours agronomie AUT - Génie biologique Parcours immobilitées AUT - Génie bio	24	CPGE - ECG - Mathématiques appliquées + HGG	Albi	Lycée BELLEVUE	0810005R
LUT de Perpignan   BUT - Genie biologique parcouns sceluces de retriviourisment de soutions   LUT de Perpignan   BUT - Genie biologique parcouns   Sceluces de sadministrations   LUT de Perpignan   BUT - Genie biologique parcouns   Sceluces de sadministrations   LUT de Perpignan   BUT - Genie biologique parcouns   Sceluces de sadministrations   LUT de Perpignan   BUT - Genie biologique parcouns   Sceluces de sadministrations   LUT de Perpignan   BUT - Genie biologique parcouns   Sceluces de sadministrations   LUT de Perpignan   BUT - Genie biologique parcouns   Sceluces   Sce	40	CPGE - TSI	Albi	Lycée Louis Rascol	0810004P
I.U.T de Perpignan II.T de Perpignan II.T de Perpignan III.T de Perpig	30	BTS - Services - Conseil of commercialisation de solutions techniques	Albi	Lycée Louis Rascol	0810004P
I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gefile biologique Parcous agronomie I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gefile biologique Parcous agronomie 1.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Gestion des entreprises et des administrations 1.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Gestion des entreprises et des administrations 1.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Gestion des des Transports 1.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Gestion des des Transports 1.U.T de Perpignan Perpign	35		Albi	Lycée Louis Rascol	0810004P
I.U.T de Perpignan  Perpignan  BUT - Génie biológique Parcours agronomie  BUT - Génie biológique Parcours administrations  BUT - Génic biológique Parcours administrations  2	30	BTS - Production - Electrotechnique	Albi	Lycée Louis Rascol	0810004P
I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des entreprises et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports Lycée Aristide Maillol Perpignan Perpignan BTS - Services - Professions immobilières Lycée Aristide Maillol Perpignan Perpignan BTS - Services - Gestion de la PME Lycée Rosa Luxemburg Perpignan BTS - Services - Communication Canet-en-Roussil BTS - Services - Communication Canet-en-Roussil BTS - Services - Communication Lycée POLYVALENT CHRISTIAN BOURQUIN Argelès-sur-Mer BTS - Services - Tourisme Lycée Louis Rascol Lycée Louis Rascol Lycée Louis Rascol Albi Parcéa Louis Rascol Albi Parcéa Louis Rascol Albi Perpignan BUT - Gestion biologique Parcouus agronomie BUT - Gestion des administrations BUT - Management de la Logistique et des Transports BTS - Services - Communication Albi BTS - Production - Conception de produits industriels BTS - Production - Conception de produits (1ère année commune) Albi BTS - Production - Conception et Réalisation de produits (1ère année commune) Albi BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques et réseaux Su production - Conception et Réalisation de Produits (1ère année commune) Albi BTS - Production - Conception et Réalisation de Produits (1ère année commune) Albi BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques et réseaux Su production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatique et réseaux Su production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatique et réseaux Su production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatique et réseaux	24	BTS. Production - Cybersécurité. Informatique et réseaux. ELectronique - Option B : Electronique et réseaux	Albi	Lycée Louis Rascol	0810004P
I.U.T de Perpignan	30	RTS - Production - Oberséeurifé Informatique et réseaux Electronique - Option A : Informatique et réseaux	Albi	Lycée Louis Rascol	0810004F
I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Géstion des entreprises et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gestion des rorocers et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gestion des rorocers et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gestion des rorocers et des administrations 118 I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gestion des rorocers et des administrations 118 I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gestion des rorocers et des administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et des administrations 118 I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gestion des rorocers et des administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et des administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des rorocers et administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des administrations 118 I.U.T de Perpignan BUT - Gestion des administrations 118 I.U.T de Perpign	15	BTG - Louissian - Consequent and Processor of Processor (1975)	<u> </u>	Lycee Louis Rascol	08100047
I.U.T de Perpignan Perpign	15 1	0 19 - Floudicipii - Conception des produits industries BTS - Bradyciffon - Conception des produits industries BTS - Bradyciffon - Conception des produits industries de produits (1ère appée commune)	AIDI	Lycee Louis Rascol	0810004P
I.U.T de Perpignan BUT - Management de la Logistique et des administrations Lycée Aristide Maillol Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports Perpignan BTS - Services - Professions immobilières Perpignan Perpignan BTS - Services - Professions immobilières Perpignan BTS - Services - Communication Perpignan BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie 118 129 130 140 140 140 140 140 140 140 140 140 14	24	DTG - Octivities - rounsing do anodities indirection	AIL	Lycee professionnel Foulouse-Lauffec	NEUOO180
I.U.T de Perpignan BUT - Genie biologique Parcours agronomie 118 LU.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports Perpignan Perpignan BTS - Services - Professions immobilières Perpignan Perpignan BTS - Services - Professions immobilières Perpignan BTS - Services - Gestion de la PME Perpignan Perpignan BTS - Services - Communication Perpignan BTS - Services - Communication Perpignan BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques  25 Lycee Rosa Luxemburg Perpignan BTS - Services - Tourisme	100 1		Alb:	LYCEE POLYVALENI CHRISTIAN BOORG	0660924W
I.U.T de Perpignan BUT - Genie biologique Parcours agronomie 118 LU.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports Perpignan Perpignan BTS - Services - Professions immobilières Perpignan Perpignan BTS - Services - Gestion de la PME Perpignan Perpignan BTS - Services - Communication Perpignan BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan STS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan STS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan STS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan STS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan STS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan STS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan STS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Perpignan STS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	24		UIN Argeles-st	LYCEE POLYVALENT CHRISTIAN BOURG	0660924W
I.U.T de Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie 118 I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports Lycée Aristide Maillol Perpignan Perpignan BTS - Services - Professions immobilières Perpignan BTS - Services - Communication Perpignan BTS - Services - Communication BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques  Annual Perpignan Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques Annual Perpignan Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	72		JUIN Argeles-st	LYCEE POLYVALENI CHRISTIAN BOURG	0660924VV
I.U.T de Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie 118 I.U.T de Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports Lycée Aristide Maillol Perpignan BTS - Services - Professions immobilières  V Lycée Aristide Maillol Perpignan BTS - Services - Communication BTS - Services - Communication BTS - Services - Communication	40	D To	Canet-en-	Lycee Rosa Luxemburg	0660856X
I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie BUT - Gestion des: entreprises et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports Perpignan BTS - Services - Professions immobilières Perpignan BTS - Services - Gestion de la PME STS - Services - Gestion de la PME STS - Services - Gestion de la PME STS - Services - Gestion de la PME	37.0		Perpignan	Lycee Aristide Maillol	0660809W
I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie I.U.T de Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Gestion des entreprises et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports Perpignan BUT - Services - Professions immobilières  25  26  27  28  29  20  20  20  20  20  20  20  20  20	25		Perpignan	Lycee Aristide Maillol	0660809W
I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie I.U.T de Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie I.U.T de Perpignan Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie 118 I.U.T de Perpignan	30 0		Perpignan	Lycee Aristide Maillol	0660809W
I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Genie biologique parcours sciences de renvironment et economies. I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomie I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Gestion des entreprises et des administrations I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Management de la Logistique et des Transports 56	25		Perpignan	I.U.I de Perpignan	06605660
I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomis et excercimonyles 39 I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Génie biologique Parcours agronomis 118  118	56		Perpignan	I.U.T de Perpignan	0660586D
I.U.T de Perpignan Perpignan BUT - Genie plotoglique parcouris scientices de retrivironmentent et expressionales	118		Perpignan	I.U.T de Perpignan	0660586D
	30				

	25	155	30	85	25	06	4	40	15	20	c)	154	9	20	15	15	<del>1</del> 5	- 6	70 71	7 0	<u>σ</u> α	2 4	0 6	47	7 7	77	7.1	33	24	<u> </u>	32	47	15	24	24	24	09	62	12	47	89	127	14.	126	82	47	4	35	87
	Licence - Physique, chimie	Licence - Physique, Chimie - Acces Sante (LAS)	Licence - Fsychologie Licence - Fsychologie Licence - Fsychologie	Licence - Poyulougge - Arces came (LAC) Licence - Ariance de la vie	Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)	Licence - Sociologie	Licence - Sociologie - Parcours préparation concours IEP sciences politiques	Licence - Droit - Parcours Droit Gestion	Licence - Droit - Parcours Droit Gestion - Accès Santé (LAS)	Licence - Langues étrangères appliquées - Affaires et Commerce International	Licence - Langues étrangères appliquées - Affaires et Commerce International - Accès Santé (LAS)	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS)	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Accès Kiné	BTS - Production - Métiers de la mode-chaussure et maroquinerie	BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement	DN MADE - Objet - Spécialité : bijou contemporain : métissage artisanat-numérique	_	BTS - Services - Gestion de la PME	BLS - Services - Management en notellere restauration	BTS - Services - Negociation et digitalisation de la Kelation Cilent	BIO - Services - Economie sociale ramiliare	BTS - Production - Conception des processus de realisation de produits (1 ere année commune)	BTS - Production - Conception et Realisation de Systemes Automatiques	BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et reseaux	BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option B : Electronique et reseaux	BTS - Services - Comptabilité et gestion	BTS - Services - Management Commercial Operationnel	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	BTS - Services - Support à l'action managériale	CPGE - PTSI	BTS - Services - Commerce International	BTS - Services - Services Informatiques aux organisations	BLS - Services - Gestion des transports et rollstation des	BIS - Services - Management Commercial Operationing	DIO - Dell'Acces - Mellette su et santiet que-commente de Comisson de Drofessione immobilitées et de Comisson de C	- del vices -			D.E Infirmier	D.E Infirmier	D.E Infirmier	Č.	Ш	ا بد	цц	D.E. Infirmier	7 U	ш
	Albi	Albi	Albi	Albi	Albi	Albi	Albi	arr Rodez	arr Rodez	arr Rodez	arr Rodez	arr Rodez	arr Rodez	arr Rodez	Mazamet	Mazamet	Et Graulhet	er beaumont-de-L	Castelsarrasin	Castelsarrasin	Castelsarrasin	Moissac	Montauban	Montauban	Montauban	Montauban	Montauban	Montauban	Montauban	Montauban	Montanban	Montanban	Monteils	Valence	nel Montauban	nei Montauban	Carcassonne	Narbonne	Uzès	Alès	Nîmes	Nîmes	Bagnols-sur-Cèz	Le Vigan	Montpellier	Béziers	Sete	Manda	Perpignan
	Institut national universitaire Champollion	Institut national universitaire Champollion	Institut national universitaire Champollion	Institut national universitaire Champollion	Institut national universitaire Champollion	Institut national universitaire Champollion	Institut national universitaire Champollion	Institut national universitaire Champollion - Carr Rodez	Institut national universitaire Champollion - Carr Rodez	Institut national universitaire Champollion - Carr Rodez	Institut national universitaire Champollion - Carr Rodez	Institut national universitaire Champollion - Carr Rodez	Institut national universitaire Champollion - Carr Rodez	Institut national universitaire Champollion - Carr Rodez	Lycée professionnel Marie Antoinette Riess	Lycée professionnel Marie Antoinette Riess	SECTION ENSEIGNEMENT GENERAL ET TEC Graulhet	Lycee professionnel des metiers du batiment et beaumont-de-Lo	Lycée Jean De Prades	Lycee Jean De Prades	Lycée Jean De Prades	Lycee Francois Mitterrand	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Antoine Bourdelle	Lycée Pierre_Marie THEAS	Lycée Claude Nougaro	Lycée JEAN BAYLET	Ecole professionnelle privee Esthetique Cosmei Montauban	Ecole professionnelle privee Esthetique Cosmei Montauban	Boardingment AllEST Trivoreité Montrellier Corressonn	Dogroupement d'IEST Université Montpellier	Regroupement d'IFSI Université Montpellier	Regroupement d'Il-SI Université Montpellier	Regroupement d'Il-Si Université Montpellier	Regroupement d'IFSI Université Montpellier							
5	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811293R	0811324Z	0811324Z	0811341T	U820001F	0820004J	08200047	0820004J	0820016X	0820021C	0820021C	0820021C	0820021C	0820021C	0820021C	0820021C	0820021C	0820021C	0820044C	0820883P	0820899G	0820904M	0820904M	U82U9U4IM	1341336T	13413361	1341336T									

